

Ce qui fait le charme du Québec

L'opinion du rédacteur en chef du "National Geographic Magazine"

L'un de nos lecteurs, M. Alexandre Campbell, de La Providence, nous a communiqué, il y a quelques temps, une lettre très intéressante, l'accompagnant de la note d'envoi suivante:

Au sujet de l'aspect français de notre province, le paragraphe de cette lettre que je marque d'un (x) vous intéresserait-il? Je crois que le signataire a suffisamment d'importance pour que son opinion soit de quelque poids.

Voici tout de suite l'alinéa signalé, le texte anglais étant suivi de la traduction en français:

Yet I think that you will realize that in the case of Quebec the aspects of life, which are different from those in our own country, constitute the charm of the province and the reason why so many Americans as well as Canadians from other parts of your country like to visit the province and hold the city in such affection — Je crois cependant que vous vous rendrez compte que pour ce qui est du Québec les aspects de la vie qui sont différents de ceux de notre propre pays constituent le charme de cette province et le motif pour lequel tant d'Américains de même que de Canadiens d'autres parties de votre pays aiment visiter la province et tiennent la ville [de Québec] en si grande affection.

Notre correspondant a raison d'attirer notre attention sur la personnalité du signataire des observations ci-dessus, puisqu'il se nomme Gilbert Grosvenor et qu'il est président de la National Geographic Society et rédacteur en chef (editor) du National Geographic Magazine, revue qui n'a peut-être pas son égale dans le monde entier au point de vue documentaire et de richesse des illustrations.

M. Grosvenor écrit en réponse à une lettre de protestation de M. Campbell (celui-ci ne nous l'a pas communiquée) à qui, d'après, évidemment, un article sur la province de Québec publié dans le magazine que nous venons de nommer.

Louons d'abord M. Campbell de s'être donné la

peine de rectifier ce qu'il croit être fautive de goût ou d'exagération. Il est évident par la tournure que M. Grosvenor donne à sa réplique qu'il estime des critiques justifiées, puisqu'il traite leur auteur avec les plus grands égards. Nous ne serions pas étonné qu'il eût été une fois de plus question dans cet article de ces grotesques chiens à lunettes que l'on présente, pipe en gueule, aux touristes américains.

Mais ce qu'il convient surtout de retenir, c'est l'extrait de la lettre que nous avons citée. Nous rendrons-nous compte une bonne fois que le vrai pittoresque de la province représente un apport précieux au point de vue touristique? Nous avons ici le témoignage de l'un des hommes les plus compétents au monde pour en parler: ce qui attire chez nous les Américains et les Canadiens des autres parties du Canada, ce sont les aspects de la vie qui diffèrent de ceux des Etats-Unis.

Sottes et domageables donc toutes les copies, qui ne sont d'ordinaire que des caricatures, de la vie américaine; sotte, la manie des affiches anglaises, presque toujours en une langue cocasse et qui fait sourire les anglophones; sotte, notre habitude de plus en plus répandue de l'utilitarisme primant tout; sotte, le relai d'essence souillant de ses tristes palmiers métalliques les plus belles perspectives; sots, nos hideux panneaux-réclames qui forcent les voyageurs à circuler entre des oeillères; sotte, l'imitation maladroite de la plus grossière architecture américaine: la boîte à savon substituée aux vieilles maisons grises, cramponnées au sol, durables, de proportions si heureuses et pratiques avec les pentes de leur toit, sur lequel la neige ne colle pas.

Mais nous tuons le tourisme plutôt que de faire machine arrière, à moins qu'un gouvernement, pourtant touche-à-tout, ne se décide une bonne fois à former une commission du tourisme avec plénipouvoirs. Et encore n'aura-t-elle d'utilité et de valeur qu'à condition que seul, parmi toutes les autres commissions, son personnel ne se recrute pas uniquement chez ceux qui, pour toute qualification, doivent exhiber patte blanche ou patte rouge.

Louis DUPIRE

pour ma part, une grave maladie, et je n'aurais pas dépensé une goutte d'encre pour une question de si minime importance. Mais il s'agit de lutter contre une tendance vulgariste qui menace sur plusieurs points la syntaxe française.

M. Thérive, qui écrit sa langue mieux qu'homme du monde, affecte "d'y donner dans ce vice du temps" s'ilôt qu'on le consulte. N'aurait-il pas mieux fait de se consacrer à la tournure populaire pour pas que reçu son approbation. L'auteur des *Soirées du Grammaire-Club* accorde parfois de ces licences à ses consultants "pour pas qu'ils" le trouvent puriste... Il me fait justement songer aux puristes honteux que stigmatise André Billy dans la préface du livre si amusant de Criticus: *Le Style au Microscope*. Lisons ensemble, pour oublier les clameurs du combat...

"Ils sont ainsi beaucoup de grammairiens prétendument libéraux qui approuvent les fautes chez les autres, et pour leur propre compte, les évitent très soigneusement. Ce sont des hypocrites. Ce sont des Phariséens à rebours, mais ce sont des Phariséens, des Phariséens du libéralisme et du laisser-aller; des Phariséens du vice; des fanfarons; des grammairiens qui font semblant de ne pas croire à la grammaire, la blasphèment en public et lui élèvent des autels dans leur coeur."

Jean-Marie LAURENCE

Bloc-notes

La Société canadienne d'histoire de l'Eglise catholique

L'histoire de cette Société d'histoire est assez brève. Elle a été fondée dans l'Ontario, à Toronto. L'an dernier, une section française s'est constituée et, cette année, cette section reçoit à Montréal les deux groupes, anglophones et francophones, de la Société. On a pu dans le *Devoir* d'hier lire le programme de ce double congrès. Il suffit à dire l'intérêt que la réunion devrait offrir, l'intérêt surtout des études que poursuit la Société.

Nous souhaitons à ses membres le plus vif succès.

Le départ de M. MacDonald

La démission prochaine, comme chef du gouvernement britannique, de M. Ramsay MacDonald ne paraît plus faire le moindre doute. On en fixe même la date, qui serait le 6 juin.

L'état de santé de M. MacDonald, dont la vue est mauvaise, est la cause immédiate de ce départ. En fait, la situation de l'ancien chef travailliste, chef d'une coalition où se partagent les personnalités ne comptent que pour une poignée, ne devait guère être tenable. Les conservateurs qui représentent les trois quarts de la coalition devaient pour un bon nombre, souhaiter son départ. Mais l'on a toujours dit que M. Stanley Baldwin ne voulait point entendre parler de cette manœuvre. Ayant accepté la collaboration et la direction de M. MacDonald pour la bataille, il n'entendait pas rompre avec lui au lendemain de la victoire.

Mais la maladie est venue régler tout le problème.

Il est probable que le parti conservateur, comme cela s'est fait au lendemain de son alliance avec les libéraux unionistes, finira par absorber une partie de ses alliés d'occasion. Les autres retourneront à leurs anciens groupes.

A quand les élections?

Pour Ottawa, il paraît assez clair que ce sera fin septembre. Il ne semble guère possible d'agir plus tôt, si l'on veut ne point priver de leur droit de suffrage les jeunes électeurs. Pour Québec, c'est l'inconnu. Dans trois semaines peut-être, dans trois mois ou même l'année prochaine. Cela dépend du gouvernement, sans plus.

Dans l'intervalle, tous ceux que cette question intéresse — et qui n'intéresse-t-elle point? — restent sur le qui-vive.

Des voyages sont retardés, abandonnés, parce qu'on ignore quand se feront les élections.

... Avec les élections à date fixe, les choses se passeraient beaucoup plus simplement. On saurait à quel s'en tenir partout et l'on n'emploierait pas des préparatifs de l'élection que le minimum de temps nécessaire.

Mais en viendrons-nous jamais là?

O. H.

Carnet d'un grincheux

Pas de guerre en Europe avant deux ans au moins, câble d'outre-mer un grand correspondant de presse américain. Voilà qui ne fera pas l'affaire des gens déjà prêts à parler conscription, si M. Bennett allait céder sa place à M. Meighen.

Une femme morte en 1932 avait survécu à neuf maris. Elle avait bien mérité la récompense éternelle.

Voilà maintenant qu'après le programme Bennett à la radio, on nous menace du programme King. Surenchère du plus léger que l'air...

L'été est en route. Les journaux ne publient-ils pas déjà des listes d'accidents d'auto en fin de semaine? Après-demain, ils commenceront les listes des

Caillaux, Pétain, Herriot, Laval, les généraux Maurin et Denain et Georges Mandel font partie du cabinet Bouisson

(Voir page 3)

Lettre d'Europe

La triple alliance franco-russo-tchèque

Résurrection de l'alliance franco-russe — Feintes et roueries diplomatiques — La Société des nations comme paravent — Obligations de l'alliance — La mort de Pilsudsky — Staline militariste

Le 21 mai 1935

Il était opportun d'attendre, pour parler de l'alliance franco-soviétique, que le ministre français des affaires étrangères, M. Laval, eût accompli son voyage à Moscou. Il y avait lieu de croire, en effet, qu'il en résulterait quelques éclaircissements sur le caractère de cette alliance, ce qui a été en réalité le cas. A attendre ce voyage, on a en outre gagné de pouvoir parler de deux autres événements importants: la mort du maréchal Pilsudski, le dictateur de la Pologne, qui a suivi immédiatement l'arrêt que M. Laval a fait à Varsovie en se rendant à Moscou; puis la conclusion d'une alliance entre la Tchéco-Slovaquie et la Russie soviétique, alliance qui complète si bien celle conclue entre la France et la Russie soviétique, qu'on peut parler d'une triple alliance franco-russo-tchèque-slovaque.

On remarquera que j'emploie le mot "alliances", quoique, officiellement, aussi bien à Paris qu'à Moscou et à Prague, il soit question de "pactes d'assistance mutuelle". Ceux qui parlent d'"alliances" sont dans le vrai contre les autres, lesquels, par des artifices de langage et des roueries juridiques ou diplomatiques, essayent de donner le change sur la réalité.

Ces essais se poursuivent depuis la guerre mondiale et la fondation de la Société des Nations. Les auteurs du Pacte, du Covenant, soit qu'ils doutassent de son efficacité pour empêcher la guerre, soit qu'ils voulassent s'émanciper à l'avance de ses prescriptions, y ont fait figurer, comme subrepticement, une clause permettant des "ententes régionales". Par cette brèche devait passer tout un système d'alliances plus ou moins camouflées: traités d'"amitié", de "non-agression", de "non-inimicitie", enfin d'"assistance mutuelle". Ce dernier camouflage est le plus apparent de tous, car l'"assistance mutuelle", ne diffère que par le nom de l'alliance militaire telle qu'on la concevait avant 1914.

Pour ne pas manquer de respect à la Société des Nations, il est convenu qu'on construit ces alliances "dans le cadre" du Pacte. En réalité, on se prévaut de son but, qui est de maintenir l'intégrité territoriale et l'indépendance des membres de la Société contre toute agression; mais on se substitue à elle quant aux moyens d'exécution.

De reste, le Pacte lui-même permet cette substitution. Au paragraphe 7 de son article 15, il est dit que, lorsque le Conseil de la Société "ne réussit pas à faire accepter son rapport par tous les membres autres que les représentants de toute partie au différend, les membres de la Société se réservent le droit d'agir comme ils le jugeront nécessaire pour le maintien du droit et de la justice". Autrement dit, et en style moins naïf, les parties régleront leurs comptes par la force, en dehors de toute action de la Société. Il y a là une seconde brèche qui permet aux alliances camouflées de jouer exactement comme les anciennes alliances.

Pratiquement, il en résulte une conséquence très importante, et très grave, pour les parties en conflit. Le Pacte prévoit, en faveur de la victime d'une agression, une assistance collective des membres de la Société. Or, ceux de ses membres qui s'émancipent d'elle pour régler eux-mêmes, par les armes, leurs différends, ne peuvent compter que sur leurs propres forces ou sur celles des alliés qu'ils auront pu se procurer.

gens noyés en se baignant ou en canotant, le dimanche.

Il n'y a jamais assez de fêtes légales pour les gens désireux d'expédier leur travail en paix et sans interruption.

M. Flamin, qui s'était démis une rotule en jouant au tennis, puis fracturé un bras en faisant de l'auto, vient de se casser la tête en gouvernant son pays. C'est lorsqu'un homme s'applique à une besogne sérieuse qu'il est le plus en danger.

On a retrouvé près de leur mère deux petits Otarioni qu'on craignait avoir enlevés par des bandits. De ce temps-ci, la dernière place où l'on pense que sont des enfants, c'est avec leurs parents.

Le Grincheux

dre. D'après le traité franco-soviétique, ce sont les deux contractants qui se substituent à lui.

Dans le cas d'une "agression non provoquée", les contractants s'engagent "à se prêter immédiatement aide et assistance en agissant par application de l'article 16 du Pacte". D'après ce texte, et surtout d'après le mot "immédiatement", on pourrait croire que l'assistance serait "automatique", comme le voulaient les Russes, contrairement au désir du gouvernement français.

Mais c'est dans le protocole qu'on voit qu'il n'en serait pas ainsi. Le Conseil de la Société sera appelé à en délibérer en vertu de l'article 15, et c'est dans le cas où il n'aurait pas à régler le différend ou à reconnaître que l'agresseur, cité plus haut, autoriserait les contractants à reprendre leur liberté d'agir comme ils le jugeraient nécessaire pour le maintien du droit et de la justice.

De cette procédure, il pourra résulter ceci: que l'agresseur obtiendra d'autant plus d'avantages qu'on aura attendu plus longtemps, pendant que le Conseil délibère, pour s'opposer à lui par les armes; puis, que la victime de l'agression, n'ayant pas obtenu du Conseil une résolution unanime contre l'agresseur, celui-ci ne paraîtra plus être, aux yeux du monde, aussi complètement dans son tort. C'est pourquoi il est permis de penser que la conception soviétique était peut-être plus rationnelle que la conception française.

Le traité, conclu pour cinq ans, stipule aussi que chaque contractant s'abstiendra de toute aide ou assistance, directe ou indirecte, en faveur d'une tierce puissance, qui serait en conflit avec l'autre contractant.

Le voyage de M. Laval à Moscou a été marqué par la publication d'un communiqué qui a fait quelque bruit en France. A côté de formules de style sur le pacte franco-soviétique, il s'y trouve, concernant les obligations qui s'imposent aux "Etats sincèrement attachés à la sauvegarde de la paix", le passage suivant:

"Le devoir tout d'abord leur incombe, dans l'intérêt même du maintien de la paix, de ne laisser affaiblir en rien les moyens de leur défense nationale. A cet égard, M. Staline comprend et approuve pleinement la politique de défense nationale faite par la France pour maintenir sa force armée au niveau de sa sécurité."

C'est là une volte-face complète des bolchevistes russes. Jusqu'à présent, tout en s'armant eux-mêmes en Russie, ils favorisaient l'antimilitarisme au dehors. Les communistes, partout, étaient les plus ardents antimilitaristes. Les bolchevistes de Moscou changent d'attitude, d'attitude du moins en ce qui concerne la France, dont l'armée peut devenir leur auxiliaire.

Conséquence assez plaisante: les nationalistes français peuvent maintenant combattre, en matière militaire, les communistes, socialistes et autres, en leur opposant l'autorité du chef suprême des communistes, non plus le "camarade" Staline, mais "monseigneur" Staline.

Le voyage à Moscou n'aura donc pas été sans signification.

Le pacte d'assistance mutuelle entre l'Union Soviétique et la Tchéco-slovaquie est copié sur le pacte franco-soviétique. Mais il y est dit que les deux contractants ne se devront assistance que si la France porte aide à celui d'entre eux qui serait l'objet d'une agression non provoquée. Il est donc exact de parler d'une triple alliance franco-russo-tchèque dirigée, dans un esprit défensif, contre l'Allemagne.

La mort du maréchal Pilsudsky pourra peut-être apporter un élément nouveau dans la situation internationale. C'est lui qui était le principal animateur de la politique antirusse en Pologne, donc aussi d'un rapprochement avec l'Allemagne. Si sa disparition modifiait la russophobie des Polonais, on comprendrait les conséquences qu'il pourrait en résulter. Mais, jusqu'à présent, on en est réduit à des conjectures.

Il est manifeste que la nouvelle triple alliance est plus favorable à l'Union Soviétique, et surtout à la faible Tchéco-Slovaquie, qu'à la France.

Hilfer, dans *Mein Kampf*, a formulé une politique d'expansion vers l'Est, et il ne s'en prend à la France que parce qu'il admet qu'elle voudra s'opposer à cette expansion allemande vers l'Est. D'autre part, depuis son rapprochement avec la Pologne, l'Allemagne hitlérienne semble regarder vers le Sud, c'est-à-dire vers la France.

(Suite à la page 2)

Pas de journal lundi

Lundi, fête légale, le "Devoir" ne paraîtra pas. Nos bureaux resteront fermés toute la journée.

Billet du soir

Les chapeaux de la Reine

Un camarade entre à mon bureau, fait toute réjouie, brandissant une feuille parisienne. Il avait entouré au crayon, d'un de ces cercles qui n'ont aucune forme géométrique connue, mais qui sont très familiers aux journalistes, un entrefilet ayant trait aux chapeaux et aux souliers de la reine.

On sait que les chapeaux de la reine Mary sont légendaires; la feuille en question en parle en toute liberté puisque la presse anglaise elle-même a souvent exercé son humour sur "ces chapeaux extraordinaires que ne se serait pas permis de porter la plus petite bourgeoise".

Or il paraît — la modiste de la reine le dit — que ces chapeaux excentriques sont dus au choix du roi lui-même. Le roi est doux; mais quand il s'agit des chapeaux et des souliers de la reine, il impose catégoriquement sa volonté. Et la reine, docilement, quoique un peu lésée dans ses goûts à elle, s'incline. Le genre de chapeaux choisis par le roi est le seul, d'après lui, qui mette en valeur les superbes cheveux de sa royale compagne. Il veut que tout le monde voie les cheveux de la reine. La reine sait que ses chapeaux sont souvent surannés et impossibles mais elle consent volontiers ce sacrifice à son mari: c'est cela qui réjouit si fort son camarade. Il voit là un symbole ou plutôt un exemple irrésistible de la soumission de la femme devant la volonté masculine; aussi n'a-t-il pas craint de donner son goût personnel pour le chapeau appelé à surmonter le chef de sa future femme... Quel bon royaliste il fait!

Ce qui jette un peu de doute dans mon esprit quant à la véracité de ces affirmations de la feuille parisienne, c'est quand elle passe au chapitre des souliers de la reine. Le roi est de taille plutôt moyenne; la reine, elle, est décidément grande; et il n'y a pas beaucoup de maris qui acceptent de gâter de leur cœur d'être inférieurs à leur femme, ne serait-ce que par la taille. Aussi cet hebdomadaire prétend-il que, par ordre du roi, les souliers de la reine Marie ont toujours des talons plats.

Et voilà qu'au bas de l'entrefilet une signature représente le couple royal. La reine porte l'un des chapeaux les plus excentriques que nous aient présentés ces photographes. Sur la calotte s'enlèvent des fleurs formant un massif si haut que, malgré les talons, qu'on suppose plats mais qu'une robe très longue cache, la reine dépasse encore de plusieurs pouces le roi. Il y a donc paradoxe. Si le roi choisissait lui-même les chapeaux de la reine, pourquoi leur ferait-il donner au couple ce qu'il fait enlever aux talons?

Comme je ne voudrais en aucune façon établir le désordre dans les illusions de mon camarade, à la manière d'un chien dans un jeu de quilles, j'avoue que la légende est folle; et même si elle n'est pas fondée comme le prétend la feuille parisienne, on peut y voir un symbole de la soumission que toute femme aimante doit consentir à son mari, — de fait ou en apparence...

Jeanne METIVIER

Bribes de grammaire

Aux puristes honteux

Les curieux de grammaire ont pu lire dans le *Devoir* du 13 mai un article d'André Thérive paru dans les *Nouvelles Littéraires* du 27 avril sur le genre du paquebot *Normandie*. J'avais déjà examiné dans l'hebdomadaire français l'étude du célèbre grammairien et, en toute honnêteté, je me proposais d'en faire part à mes lecteurs; mais M. l'abbé Arthur Sidolet m'a devancé. Il a présenté l'article en des termes plus vigoureux que ceux de l'auteur lui-même, qui n'eût pas hésité, j'en suis sûr, à qualifier son fidèle de "bouillant professeur".

L'autorité de M. Thérive ne fait aucun doute. J'admire pour ma part la finesse de son sens linguistique encore plus que sa vaste érudition, et si je ne me suis pas pressé de relever ses propos, c'est qu'en vérité, il n'apporte au débat aucun argument nouveau.

"On dit couramment un vapeur et un trois-mâts, écrit l'éminent linguiste pour justifier le *Normandie*. Dans le langage des restaurants, un crème et un chère sont très usités. Un trompette n'a pas entraîné un clarinette, dira-t-on; mais c'est parce que ce dernier mot est beaucoup plus rare. Et une ordonnance s'écrit, mais ne se dit pas. Le mot vivant c'est un ordonnance."

J'ai déjà cité *trempeur* et *clarinette*, et je ne puis accepter l'explication de M. Thérive. Pourquoi le mot clarinette serait-il plus rare que l'autre? Les deux instruments ne figurent-ils pas à peu près au même titre et en même nombre dans l'orchestre, tandis que dans la fanfare les clarinettes dominent de beaucoup? De plus, la moindre musique de village ou de collégiale fait entendre des clarinettes, tandis que les trompettes ont coutume de se distinguer et de s'apparaitre que dans les ensembles d'une certaine importance. Non; inutile de discuter: un trompette nous vient en droite ligne du langage militaire, comme un ordonnance, que cite précisément M. Thérive; comme un vapeur, un trois-mâts, nous viennent du langage des marins, comme un crème, du langage des restaurants, comme un bière, que j'ai déjà mentionné, du langage des brasseries. Voilà autant d'intrusions des langages techniques ou spéciaux dans la langue des honnêtes gens, de l'honnête homme comme on disait au grand siècle. Or, les langages techniques, qui ressemblent fort à l'argot, font grand usage de l'ellipse pour répondre au premier besoin du métier: la rapidité. La langue des sports aussi. J'entends souvent des joueurs de croquet dire d'un air entendu: *Il est pose*, que je traduis en langage chrétien: *Il est en bonne position*.

M. Thérive verrait-il d'un oeil sec tous ces empiètements? N'est-ce pas lui-même qui blâma jadis avec tant d'éloquence dans les *Soirées du Grammaire-Club* l'envahissement de la bonne langue par le jargon parlementaire et administratif? Le défenseur du classicisme aurait-il évolué jusqu'à la contradiction? Que les financiers disent un *cinq cents* (Pourquoi cent, que la plupart prononcent affreusement *centne*, et non pas *cent*, pour lequel ne prévaut aucun argument solide?) que les financiers disent un *cinq cents* ou un *cinq sous* dans leurs disser-

tations sur la rareté de l'argent, cela ne nous regarde guère; mais qui reconnaîtrait la délicieuse page d'Alphonse Daudet si, au lieu du titre analytique et bien français: *Histoire d'une pièce de quarante sous*, elle se présentait sous la formule télégraphique: *Histoire d'un quarante sous*? L'effet serait vulgaire. Ceux qui ne sentent pas la nuance sont bien à plaindre. Ils préfèrent sans doute un air de jazz à une symphonie de Beethoven ou de César Franck, et le saxophone au violon... Avec eux, toute discussion devient inutile.

"Les noms de journaux sans article, dit encore M. Thérive, passent très rapidement à l'état de noms communs, avec l'article neutre, c'est-à-dire masculin. On dira: *Donnez-moi le Femina de cette semaine* (je prends exprès l'exemple le plus féminin qui soit). Ne chicanons pas le distingué philologue sur "l'article neutre" qui nous apparaît comme un masculin authentique, car on sent bien l'influence du mot *journal* sous-entendu. Notons d'ailleurs qu'on dit: *Donnez-moi la Conférence*, en parlant de la revue de ce nom. Et si l'on hésite à prononcer la *Femina*, c'est pour plusieurs raisons: 1o le mot *journal*, à cause de son fréquent usage, tend à devenir un nom générique pour désigner plusieurs espèces de publications (dans la langue parlée, s'entend); 2o la *Femina* paraîtrait équivoque et cocasse, comme la *Conférence* (Qu'on se rappelle les lois d'interférence dont j'ai déjà parlé); 3o Au point de vue phonétique, *Femina* n'est point du tout féminin, n'en déplaise à M. Thérive. Il subit, de la plupart des mots en a, l'attraction des masculins *as, at, etc.*: *choléra, dahlia, influenza, mimosa*, et autres. L'histoire de la langue atteste cette influence homophonique.

Mais tenons parole, ne disputons pas de ces détails. La remarque de M. Thérive sur "les noms de journaux sans article" soulève une question bien plus importante. Dans une étude remarquable sur les "Titres sans articles", le même M. Thérive condamne jadis: *Connaissance de l'Est, Séparation des races, Inventaire du cinéma, Infortunes de l'Europe, Corps perdu*, etc. sans que personne trouvât à redire. Pourquoi donc, en parlant d'un paquebot, omettrait-on l'article, qui fait partie intégrante des titres de journaux où le sens l'autorise, comme *Le Devoir, Le Canada*? D'ailleurs, M. Thérive trouve justement ridicule "la solution adoptée par les officiels dans leurs discours et les journalistes dans leurs articles, et qui consiste à dire "Normandie" est un des plus beaux fleurons de notre couronne. Je m'embarquai sur "Normandie".

Songez que la fameuse querelle, qui traverse les mers avec la même facilité que le m... (merveilleux) paquebot, songez que cette querelle épuquerait tomberait du coup si l'on s'avaisait d'écrire à la proue du transatlantique français: *La Normandie*. Mais on ne l'a pas fait, et je me demande si cette omission n'est pas le premier péché dans toute cette affaire, le péché capital. Quoi qu'il en soit, je ne doute pas qu'on ne continue à dire, et même à écrire le *Normandie*, pour la saveur vulgaire de l'expression. Que voulez-vous, c'est le ton du siècle: les manchettes brodées ne sont plus à la mode.

N'y eût-il en cause que le nom d'un paquebot, je n'en ferais pas, pour ma part, une grave maladie, et je n'aurais pas dépensé une goutte d'encre pour une question de si minime importance. Mais il s'agit de lutter contre une tendance vulgariste qui menace sur plusieurs points la syntaxe française.

La thèse d'un Franco-Américain en Sorbonne

Le survivance française aux Etats-Unis, par la famille, la paroisse, l'école et la presse — "Quand on cesse de faire partie d'une paroisse franco-américaine, on cesse par le fait même d'être un Franco-Américain" — La langue française est la pierre d'assise de la survivance — Canadiens français et Franco-Américains

La thèse de M. Joseph Benoit sur l'âme franco-américaine



M. Joseph Benoit élu trésorier du jeune barreau de Montréal.

clocher paroissial aux Etats-Unis, le groupe ethnique franco-américain n'aurait jamais existé. "Combien de temps les Franco-Américains résisteront-ils à l'influence du milieu? Tant qu'ils le voudront. Pour cela il faudra d'abord qu'on inculque à l'enfance et à la jeunesse une fierté nationale qui s'inspire de l'histoire et vive non pas d'antipathie de race mais de fidélité aux principes salutaires et immuables dont ils sont les dépositaires aux Etats-Unis.

La banque française

Voici le premier de ces principes: la langue française est la pierre d'assise de la survivance. Il faut donc l'enseigner dans la famille et à l'école, la parler aussi souvent que possible, insister sur son usage toutes les fois que l'occasion s'en présente. Le second principe est le suivant: L'union immédiate des forces ethniques. Avec leurs frères du Canada les Franco-Américains doivent entretenir des contacts aussi fréquents et intimes que possible. Sans l'apport de Québec ils n'auraient pu survivre jusqu'ici. Qu'ils aillent donc souvent retrouver leurs forces au berceau même de la survivance.

De leur côté les Canadiens français ne peuvent se désintéresser de ce groupe ethnique formé d'un tiers au moins de leurs effectifs nationaux. L'histoire franco-américaine est une école de fierté, de courage et de constance où il faut puiser continuellement des leçons de fidélité.

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

A propos d'une lettre

le 28 mai 1935
Monsieur Georges Pelletier,
Le Devoir, Montréal.

Un article intitulé *Richelieu veut des routes*, paru dans le numéro de votre journal daté le 23 du courant, me mentionnait comme étant l'auteur d'une lettre adressée à la *Ligue du Progrès de Richelieu*. Puisque je ne peux connaître l'auteur ou les auteurs de l'article en question, je me contenterai pour le moment de déclarer que la lettre qu'on m'impute a été inventée de toutes pièces.

Voire tout dévoué,
J.-Darius DUCHOCHER,
(avocat).

N. de la R. — Il s'agit d'une "lettre au Devoir" venue de l'extérieur et dont l'auteur porte seule la responsabilité de ce qu'il affirme.

Fête de Dollard

Montréal, le 24 mai.
Le Devoir,
430, rue Notre-Dame est.
Monsieur le Directeur,

Nous venons, au nom de l'Association des Marchands canadiens, vous prier de bien vouloir accepter nos félicitations et remerciements pour la part active qu'a prise votre journal dans la défense des marchands indépendants exposés aux assauts venant parfois de milieux qui sont décidés de les voir disparaître. Nous serions heureux si vous insériez cette lettre dans votre journal. Nous remercions tout particulièrement M. C. Hogue. Notre groupe compte une centaine de marchands de l'est de la ville, Maisonneuve, Hochelaga et Vieuxville.

Recevez nos salutations.
Georges PICHE,
563, William-David,
Secrétaire de l'Association des Marchands canadiens.

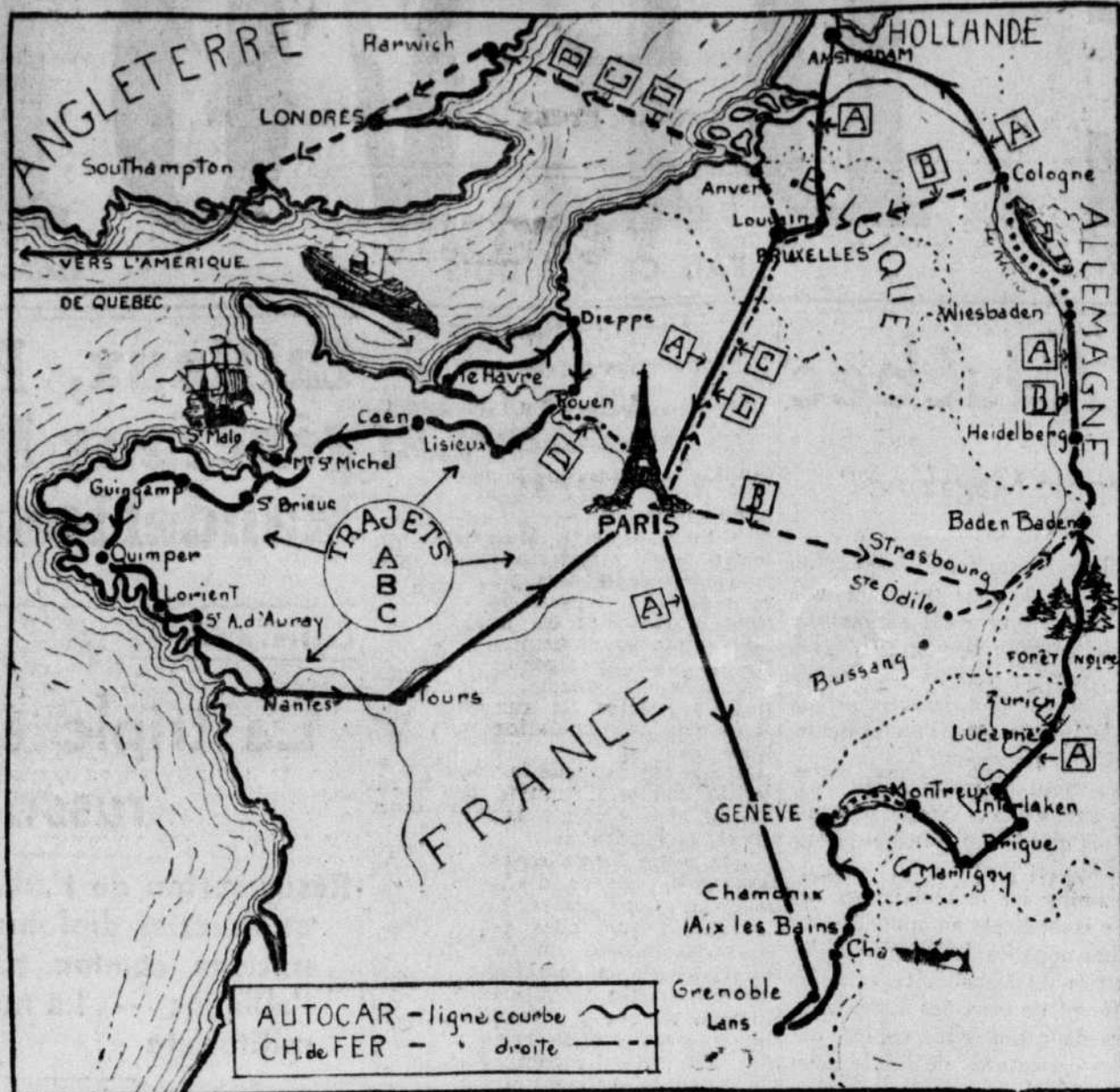
L'immigration

Du Drott, d'Ottawa, numéro du 29 mai, sous les initiales de M. Charles Gautier:

Au cours de ce congrès de mai 1935, le maire de Winnipeg demandait qui était responsable d'avoir trompé une foule d'immigrants en les amenant au Canada sous le fallacieux appât d'un travail constant et parfaitement rémunéré. Il donnait lui-même la réponse en faisant remarquer que plusieurs de ceux qui sont sans travail avaient été attirés au Canada par les promesses contenues dans les brochures que le gouvernement faisait distribuer en Grande-Bretagne et en Europe, dans le but de promouvoir l'immigration.

Les conditions sont changées. Le ministère de l'Immigration a cessé sa propagande. Dans les con-

Voyage d'amitié Française



La carte ci-dessus donne un aperçu général de la magnifique tournée préparée à l'intention des voyageurs qui, le 24 juin, s'embarqueront à Québec à bord du *Lafayette*, de la Ligne Française.

Ce voyage, organisé sous le patronage des Universités Laval, de Québec, Montréal et d'Ottawa, avec la collaboration du Service des Voyages du "Devoir", a pour objet principal de rendre à nos cousins de France, en particulier ceux des provinces ancestrales, la visite nationale du IX^e centenaire du Canada; il réunira un groupe dont la distinction ajoutera à ses nombreux attraits.

Quatre itinéraires sont offerts aux pègrins; leur durée est variée de façon à s'adapter au temps dont chacun peut disposer mais dans tous les cas le confort, les attentions et le souci de faire

voir le plus possible sans précipitation, restent les mêmes.

Itinéraire A — Durée, 57 jours, dont 8 à Paris. Tournée en Normandie, Bretagne, Touraine, Dauphiné et Savoie, partout en autocar; la Suisse, la Forêt Noire, le Rhin, la Hollande, la Belgique — exposition internationale à Bruxelles. — Retour facultatif à bord du *Lafayette*, de l'Empress of Britain ou de l'incomparable et fastueux *Normandie*.

Itinéraire B — Durée, 37 jours, dont 5 à Paris. Tournée en Normandie, Bretagne, Touraine, comme ci-dessus, puis l'Alsace (Strasbourg), le Rhin, la Belgique — exposition à Bruxelles et Londres. — Retour à bord du *Normandie*.

Itinéraire C — Durée, 32 jours, dont 5 à Paris. Tournée en Normandie, Bretagne, Touraine, comme ci-dessus puis la Belgique — exposition de Bruxelles et Londres. Retour à bord du *Champlain*.

Itinéraire D — Durée, 24 jours, dont 5 à Paris. Normandie, Belgique; expositions de Bruxelles et Londres. Retour à bord de l'*Ascania*.

Les prix sont des plus avantageux; ils varient suivant la classe choisie à bord des navires et sont sujets à une réduction substantielle au bénéfice des étudiants et collégiens âgés de moins de 19 ans.

Pour ces jeunes comme pour leurs aînés, parents et amis, l'occasion est unique. Nous les invitons cordialement à en profiter; il suffit de s'inscrire, de verser le montant requis en temps voulu et nous ferons le reste pour la plus grande satisfaction de tous.

Tous les renseignements nécessaires se trouvent dans une brochure illustrée qu'il suffit de demander, sans obligation, au *Devoir-Voyages*, 430 Notre-Dame est, Montréal (Tél. Harbour 1241).

Lettre d'Europe

(Suite de la 1ère page)

à dire vers la Tchéco-Slovaquie, où il y a trois millions et demi d'Allemands, et vers l'Autriche, plutôt que vers l'Est. Une agression allemande contre la Russie ou la Tchéco-Slovaquie est donc plus vraisemblable que contre la France.

L'Allemagne étant séparée de la Russie par la Pologne, une agression de sa part contre la Russie ne se conceit guère que comme combinée avec une agression de la Pologne contre la Russie, ce qui diminuerait beaucoup l'importance du facteur russe par rapport à la France. Mais si la Pologne restait neutre, la Russie ne pourrait opérer que difficilement contre l'Allemagne, en empruntant, dans des conditions géographiques très difficiles, le territoire roumain et tchéco-slovaque.

Si, la France et la Russie se trouvant en guerre contre l'Allemagne, le Japon en profitait pour attaquer la Russie, celle-ci perdrait beaucoup de sa valeur comme alliée de la France. D'autre part, si le Japon avait attaqué la Russie, l'Allemagne en profiterait pour l'attaquer aussi, que ferait la France? L'Allemagne étant un "Etat européen", d'après le texte du traité la France devrait soutenir la Russie contre elle.

Enfin, si la France déclarait la guerre à l'Allemagne pour soutenir la Russie, elle ne pourrait pas compter sur l'assistance de l'Angleterre. En effet, Locarno prévoit l'aide anglaise dans le cas d'une "agression non provoquée" de l'Allemagne contre la France. Or, disent certains Anglais, c'est la France qui se livrerait alors à une agression non provoquée contre l'Allemagne, de sorte que l'Angleterre devrait défendre celle-ci contre la France. Sir John Simon, il est vrai, a contesté ce point de vue, mais il n'a pas parlé, en pareil cas, de l'assistance de l'Angleterre en faveur de la France.

On comprend donc que la presse française ne soit pas unanime à approuver l'oeuvre du Quai d'Orsay. On se permet de la critiquer aussi bien à gauche qu'à droite, bien que la presse, en général, soit très docile à l'égard de la diplomatie officielle.

Parmi les critiques les plus sévères, il convient de citer celles de M. Louis Bertrand, l'un des membres les plus en vue de l'Académie française, dans le journal *La Presse*.

Il convient aussi de signaler que ce journal, qui a un long passé derrière lui, il a été fondé en 1836 par Emile de Girardin. S'est réorganisé récemment sur une base nouvelle, et qu'il est des quelques organes qui, malgré les événements, ne désespèrent pas d'arriver à un rapprochement entre la France et l'Allemagne.

Alcide EBRAY

Avis légal

Province de Québec, District de Montréal, No 3507, Cour de Circuit, Mlle F. Lamarche, demanderesse, vs Fred Kanel, défendeur. Le 11^e jour de juin 1935 à 11 heures de l'avant-midi au domicile dudit défendeur, au No 2282 rue Belgrave en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, radio, meubles et effets de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. M. T. Robillard, H.C.S. Montréal, 31 mai 1935.

VOUS DESIREZ FAIRE
UN VOYAGE POUR

VOS VACANCES

ADRESSEZ-VOUS AUX

VOYAGES MODERNES

GENIN, TRUDEAU & CIE, Limitée

42 rue Notre-Dame ouest, LA. 2261

Deux représentants à votre disposition.

BERMUDES — SAGUENAY — TERRENEUVE — NEW-YORK, ETC., ETC.

Réservations aux hôtels, sur les paquebots, trains, avions, etc.

A l'Orphelinat St-Arsène

LE R. F. DIRECTEUR FETERA
MERCREDI LE 25^e ANNIVERSAIRE DE SA PROFESSION PERPETUELLE

Le 5 juin prochain à l'Orphelinat Saint-Arsène, le directeur de l'institution, le R. F. Christophe-Marie, fêtera le 25^e anniversaire de sa profession perpétuelle.

A cette occasion, il y aura la veille au soir, 4 juin, séance dramatique et musicale donnée par les enfants et présentation des vœux de tout le personnel de l'institution au jubilaire. Le matin, 5 juin, une grand-messe d'action de grâce sera chantée par l'aumônier.

Le R. F. Christophe-Marie, directeur de l'Orphelinat Saint-Arsène, depuis 4 ans, vient d'arriver d'Europe; il était l'un des délégués que les Frères Canadiens avaient envoyés au Chapitre général de la Congrégation des Frères de Saint-Gabriel, tenu à Boutchout, Belgique, en avril dernier. Le Révérend Frère après le Chapitre passa quelques jours dans sa famille, et revint par Saint-Laurent-sur-Sèvre, et Lisieux pour s'embarquer au Havre, sur l'*Ascania*.

\$2,000,000

pour agrandir
Ford-Canada

Windsor-Est, 1^{er}. — La compagnie Ford du Canada a demandé des soumissions pour la construction d'une usine supplémentaire d'énergie électrique, dépense d'environ \$2,000,000, d'après M. Wallace-B. Campbell, président.

La puissance sera portée de 15,000 kw. qu'elle est actuellement, à 35,000 kilowatts, ce qui suffit pour fournir l'électricité à une grande ville. Tous les travaux se feront sans interrompre le fonctionnement de l'usine.

Les nouveaux appareils seront si efficaces qu'au lieu d'utiliser 80,000 tonnes de charbon pour produire la vapeur nécessaire au fonctionnement, il suffira de 65,000 tonnes.

C'est parce que l'usine canadienne a travaillé au maximum depuis le début de l'année qu'on a décidé de prendre des mesures d'agrandissement. Récemment on annonça la construction de hauts-fourneaux électriques pour la manutention de l'acier, coûtant près d'un demi-million de dollars.



Magnifique assiette à gâteaux ou à sandwiches au \$1.95 prix très spécial de

Roy & Frère

BIJOUTIERS-DIAMANTAIRES
1658 MONT-ROYAL EST
Tél. AMherst 2618

ELZEAR SOUCY

SCULPTEUR

Statues en bois sculpté, chaises, fonts baptismaux, dessins et estimés sur demande.
1199 Bleury LA. 8577

Pour bibliophiles

BIBLIOTHEQUE composée de cinq cents très beaux livres modernes illustrés par les meilleurs artistes contemporains. Tous ces livres dans de riches reliures exécutées à Paris et signées par Kieffer, Trinckvel, Aussourd, Canape, Affolter. Occasion exceptionnelle pour un bibliophile averti. Téléphoner le soir pour rendez-vous. CRescent 5669.



Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

A dater d'aujourd'hui les tarifs réduits de la nuit

commencent à 7 p.m.

Les tarifs réduits des communications interurbaines — appelés tarifs de nuit — sont maintenant en vigueur dès 7 p.m.

Jusqu'ici le tarif de nuit (environ la moitié des taux du jour) commençait à 8.30 p.m. et le tarif du soir (une réduction de 20 à 25 pour cent sur les taux du jour) commençait à 7 p.m.

Le tarif du soir a été aboli, et les taux réduits de la nuit sont maintenant en vigueur de 7 p.m. à 4.30 a.m.

Le tarif réduit des communications entre postes s'applique à tous les appels interurbains dont les taux du jour sont de 30 sous et plus.

Des tableaux révisés comportant les changements ci-dessus ont été versés aux dossiers de la Commission des Chemins de Fer du Canada.



G. M. GRANT
Général

NECROLOGIE

BERNARD — A Montréal, le 31 mai, Jos.-Alfred Bernard.

CHAGNON — A Montréal, le 31, à 66 ans, Mme Rose Chagnon.

COTE — A Montréal, le 29, à 85 ans, Mme veuve François Côté, née Melina Lavigne.

DESGRÈS — A Montréal, le 22, à 5 ans, Pierre, fils du Dr et Mme Armand Desgrès.

DUCCLOS — A Montréal, le 30, à 73 ans, Georges Ducclos, époux de Rose-Anna Beauvais.

FLEMING — A Montréal, le 30, à 57 ans, William Fleming, époux d'Alice Delaplace.

GUILBAULT — A St-Henri de Massouche, le 29, à 48 ans, Auguste Guilbault, époux de feu Cécile Morin.

HOGAN — En cette ville au Ross Memorial, le 29, Elizabeth Mooney, épouse de Frank Hogan.

LAFRAMME — A Apple Hill, Ont., le 30, à 78 ans, Hédwige Pharaud, épouse de feu Georges Laframme.

LAMARRE — A Montréal, le 29, à 68 ans, Marie Fortin, épouse de feu Euclide Lamarre.

LANGVIN — A Varennes, le 31, à 71 ans, William Langvin, époux de Valérie Petit.

LANOUETTE — A Montréal, le 30, à 82 ans, Marie Chabot, épouse de feu M. J.-B. Lanouette.

LESAGE — A Montréal, le 30 mai, Germaine, enfant du Dr et Mme Louis-Charles Lesage.

LIMOGES — A St-Jovier, le 29, à 78 ans, Mme veuve Damase Limoges, née Dionne Nantel.

MCENIRY — A Montréal, Thomas McEniry, époux de Lucille Legault et fils de feu Thomas McEniry, de Rivière Beaudette.

LEBLANC — A Montréal, le 30, à 50 ans, M. Arthur Leblanc, autrefois à la General Motor Co. et de la Dominion Rubber Co., époux de Georgine St-Louis.

MARTINO — A Montréal, le 30, à 36 ans, Martin, époux d'Esther, Zuzmi, à 56 ans.

PELLAND — A Montréal, le 31, à 3 mois, Claude Pelland, fils de Léopold et Germaine Chappuis.

PERRAS — A Montréal, le 30, à 41 ans, Alicia Brousseau, épouse d'Alexandre Perras.

PROULX — A St-Rédempteur, Rigaud, à 73 ans, Alexandre Proulx, autrefois de Montréal, époux de Clémentine Vallée.

SAINT-CYR — A Montréal, le 31, à 74 ans, Edouard Saint-Cyr, époux de feu Mathilde Ritchot.

SAMSON — A Montréal, le 30 à 73 ans, M. Jules Samson.

ST-AUBIN — A Montréal, le 30, à 78 ans, Benjamin St-Aubin, époux d'Annie Hodge.

Tél. Wilbank 7115-7110

Siège Social: 2630 NOTRE-DAME OUEST

URGEL BOURGIE, LIMITEE

Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000.00 ASSURANCE FUNERAIRE ET DIRECTEURS DE FUNERAILLES Taux en conformité avec la loi des assurances, sanctionnées par le Parlement de Québec Dépôt de \$25,000.00 au Gouvernement — Saisons mortuaires à la disposition du public SERVICE JOUR ET NUIT

Docteurs, Consultez !!!

Les Grands Constructeurs de France
Compagnie Générale de Radiologie
Rayons X

Toute électricité médicale
Gallois & Cie
Ultra-Violet — Quarts — Infra-Rouges
Lampes aseptiques pour salles d'opérations

—Etablissements G. Boullite—
Instrumentation Diagnostic
—Collin & Cie—
Instrumentation chirurgicale par excellence

Service d'ingénieur électro-radiologiste Conditions faciles Prix catalogue sur demande.
PAUL CARDINAUX, D. Sc.
"PRECISION FRANÇAISE"
428 Cherrier MONTREAL HA. 2357

Le juge Louis Tellier

se fracture une jambe

Saint-Hyacinthe, 1^{er}. — M. le juge Louis Tellier, en retraite depuis le 6 octobre 1916, mais qui avait été autorisé à conserver son titre d'honorable par un décret spécial de Sa Majesté le Roi, en 1916, s'est fracturé jeudi soir, une jambe, alors qu'il se trouvait chez lui. M. le juge Tellier, qui est âgé de 93 ans, serait dans un état assez alarmant. On a appris qu'en se levant de son fauteuil chez lui, le vieillard a glissé et est tombé, se brisant une jambe.

Le Roi souffre d'un refroidissement

Londres, 1^{er} (S.P.A.) — Un communiqué annonçait, il y a quelques heures, que le roi souffrait d'un refroidissement et devait s'abstenir de sortir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

TEMPS PROBABLE
AUJOURD'HUI
BEAU

— CALENDRIER —

Demain: DIMANCHE, 2 juin 1935.
Lève dans l'oct. de l'Asc. du dim. s.d.
Lève du soleil, 4 h. 15.
Coucher du soleil, 7 h. 41.
Coucher de la lune, 9 h. 29.
Nouvelle lune, le 1er, à 2h. 58m. du matin.
Premier quart, le 9, à 55m. du matin.
Dernier quart, le 16, à 3h. 26m. du soir.
Nouvelle lune, le 23, à 9h. 27m. du matin.
Nouvelle lune, le 30, à 2h. 51m. du soir.

A Ottawa

Une commission fédérale du commerce et de l'industrie

Cette commission aura l'administration de la loi des enquêtes sur les coalitions — Définition nouvelle de la coalition commerciale, du merger, du trust et du monopole — C'est au procureur général de chaque province qu'il appartiendra de poursuivre

Ottawa, Ont., 1er. — Les doutes qui peuvent exister quant à la compétence législative du parlement fédéral en matière d'enquêtes sur les coalitions, ont été dissipés par le gouvernement de procéder jusqu'au bout avec son programme de réforme sociale et économique.

Le ministre de la Justice, M. Hugh Guthrie, a déjà présenté un bill qui apporte plusieurs modifications au code criminel. La validité de certaines de ces modifications est douteuse. Deux avocats de grande réputation, MM. W. N. Tilley et Almé Geoffrion, ont été consultés par le gouvernement à ce sujet. L'un et l'autre sont du même avis. La compétence législative du parlement fédéral pour ce genre de loi paraît précieuse. M. Guthrie tient quand même à soumettre son bill au parlement.

Les mêmes avocats ont encore exprimé un doute à propos de l'établissement d'une commission fédérale telle que recommandée dans le rapport majoritaire de l'enquête des onze. Un bill, présenté hier en première lecture par M. Guthrie, annonce l'institution prochaine d'une commission de ce genre.

Ce bill modifie la loi des enquêtes sur les coalitions commerciales et industrielles. Jusqu'à présent, l'administration de cette loi était confiée au ministre du Travail. A l'avenir, c'est la commission fédérale du commerce et de l'industrie, commission à créer et qui sera par un bill que le gouvernement entend présenter dès la semaine prochaine, qui remplacera le ministère du Travail dans cette fonction.

La commission du commerce et de l'industrie sera complètement indépendante du parlement. Elle ne dépendra que du président du Conseil privé, c'est-à-dire le premier ministre. Le bill présenté hier, par M. Guthrie, le stipule explicitement.

Il donne aussi une définition nouvelle de la coalition commerciale, du merger, du trust et du monopole.

«La coalition signifie une entente de deux personnes ou plus, par voie de contrat, accord ou arrangement réel ou tacite, ayant ou destiné à avoir pour effet :

a) «De limiter les moyens de transport, de production, de fabrication, d'approvisionnement, d'emmagasinage ou de négoce, ou d'empêcher, restreindre ou diminuer la fabrication ou la production, ou

c) «De fixer un prix commun ou un prix de vente, ou un loyer commun, ou des frais communs d'emmagasinage ou de transport, ou d) «De hausser le prix, loyer ou coût d'un article, loyer, emmagasinage ou transport, ou

Le "Locarno" aérien

Londres, 1er (S.P.G.). — Dans un discours aux Communes, le garde du sceau privé, M. Anthony Eden, a dit que le gouvernement britannique est prêt à signer un locarno aérien qui établisse la péréquation des forces aériennes de l'Allemagne, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie, et oblige ces quatre principales puissances de l'Europe occidentale à une action commune immédiate contre toute agression aérienne injustifiée. Il a ajouté que la péréquation des forces aériennes est la norme de la sécurité collective. M. Winston Churchill a répondu à cela que ce qui détermine la force aérienne d'un pays, ce n'est pas le nombre d'escadrons, mais la capacité de production industrielle. On ne peut pas, a-t-il affirmé, discuter d'affaires étrangères sans envisager le fait que la puissance industrielle et la puissance militaire de l'Allemagne s'accroissent fébrilement et se préparent à la guerre.

La loi de la monnaie

Ottawa, 1er. — Le député libéral de New-Westminster, M. Thomas Reid, a présenté en première lecture un bill qui aurait pour effet de modifier la loi de la monnaie.

M. Reid veut, par son bill, augmenter la teneur en argent de la monnaie d'argent, de 800 à 925 parties sur 1,000. Il veut aussi faire reconnaître à la monnaie d'argent un pouvoir libérateur illimité. Le pouvoir libérateur de l'argent ne vaut actuellement que jusqu'à \$10. La première lecture du bill n'est pas faite. Le premier ministre s'y est opposé. Il s'agit d'une mesure qui affecte la dépense publique et l'initiative d'une telle mesure doit venir d'un ministre.

Emprunt de \$12,500,000

Le conseil municipal tiendra une assemblée mercredi prochain, pour adopter un règlement d'emprunt de \$12,500,000 soit \$6,000,500 pour le rachat de l'émission faite à Londres en juin 1934, et le reste pour consolider une partie de la dette flottante qui se chiffre à \$30,000,000.

M. Stevens à Verdun

L'ancien ministre du commerce préconise le reboisement pour régulariser le débit des cours d'eau, la construction des logements salubres et engage le public à boycotter les marchandises des "sweat shops" — Que fait-on à Ottawa?

M. H. H. Stevens, ancien ministre fédéral du commerce, a parlé hier soir, à l'école Bannantyne, à Verdun.

M. le maire Ferland l'a présenté à l'auditoire et Mlle Bradford a présenté au nom de la ville de Verdun, une gerbe de roses à Mme Stevens.

M. Stevens déclare au début de son discours qu'il parlera surtout de restauration économique et de réformes. Il faut, dit-il, passer des paroles aux actes; il faut remplacer "l'espoir en des temps meilleurs" par la réalité.

On crie partout qu'il faut laisser agir les lois naturelles de l'offre et de la demande, laisser faire, laisser passer, ne pas intervenir dans leur fonctionnement normal. Mais c'est une théorie dont on ne s'occupe que lorsqu'elle fait l'affaire.

Car en vertu de cette loi de l'offre et de la demande, il faut bien constater qu'il y a une demande générale, motivée par un besoin urgent, pour des logements salubres au Canada. Il y a l'offre des ouvriers, architectes, matériaux, etc. Mais ceux qui contrôlent le crédit de la nation l'empêchent de fonctionner.

Mais si les douze ou quinze magnats qui contrôlent la finance et le crédit au Canada, veulent garder leur hégémonie, qu'ils nous trouvent alors une solution.

M. Stevens estime que l'on devrait procéder à la construction de logements salubres. Une corporation publique pourrait émettre des débiteurs, à des taux très bas, étant donné le marché actuel de l'argent, et construire des logements.

De même, on devrait procéder au reboisement de nos forêts dans le nord pour assurer le débit normal des rivières. Ainsi on note une baisse alarmante dans le niveau du Saint-Laurent et de l'Ottawa. Cette baisse est due au déboisement des forêts qui jusqu'ici régularisaient l'alimentation des cours d'eau. Mais on ne fait rien pour remédier à la situation. On pourrait mettre 10,000 hommes au travail et reboiser sans délai.

On dira qu'il est impossible de trouver l'argent. Mais combien le gouvernement dépense-t-il chaque année pour nourrir, loger les chômeurs, pour les garder dans l'oisiveté? Le Canada dépense ainsi des sommes fabuleuses annuellement, sommes qui employées à des travaux donneraient un rendement économique, important, sommes qui au lieu de dévaloriser le crédit du pays, le soutiendraient.

L'or

M. Stevens fait remarquer qu'à la conférence internationale de Londres, les nations favorables à l'étalon-or, ont décidé de réduire la couverture-or des billets de 25%. Si le Canada suivait cet exemple il pourrait émettre \$100,000,000 de papier-monnaie en toute sécurité. En plus, le Canada au lieu d'exporter pour \$100,000,000 d'or par an, comme il le fait actuellement, pourrait le garder et le faire servir comme couverture à d'autres émissions de papier-monnaie.

Car il faut à tout prix mettre fin au régime dévastateur des secours directs, régime ruineux et néfaste. C'est pourquoi les gouvernements doivent s'intéresser à des travaux publics urgents: reboisement pour régulariser le débit des cours d'eau, construction de logements salubres, disparition des passages à niveau, etc. Ce serait plus intelligent que l'entretien des camps de chômeurs, qui sont des foyers de démoralisation.

Que fait le gouvernement?

Le pays est riche et cependant 1,300,000 personnes y vivent sous les secours directs. "On m'accuse d'être radical, d'être dangereux et

M. Stevens dit qu'il appuiera tout mouvement qui exécutera les réformes de restauration économique qui s'imposent.

Ces attaques

Il parle ensuite des attaques dirigées contre lui. "Ces attaques qui concernent certains faits de ma vie privée, je les ai réfutées dès 1926. Cela n'a aucune importance. On me considère dangereux pour la finance; voyez-vous, il faut à tout prix et par n'importe quel moyen, m'abattre. Ça ne m'empêchera point. Ma modeste personne compte pour peu; je parviens à améliorer quelque peu la condition des ouvriers, si je parviens à obliger l'industrie à prendre ses responsabilités morales et matérielles en même temps que ses profits de 80 et 100%, je me considérerai satisfait du devoir accompli.

Le pays est riche et cependant 1,300,000 personnes y vivent sous les secours directs. "On m'accuse d'être radical, d'être dangereux et

Car il faut à tout prix mettre fin au régime dévastateur des secours directs, régime ruineux et néfaste. C'est pourquoi les gouvernements doivent s'intéresser à des travaux publics urgents: reboisement pour régulariser le débit des cours d'eau, construction de logements salubres, disparition des passages à niveau, etc. Ce serait plus intelligent que l'entretien des camps de chômeurs, qui sont des foyers de démoralisation.

Le pays est riche et cependant 1,300,000 personnes y vivent sous les secours directs. "On m'accuse d'être radical, d'être dangereux et

Car il faut à tout prix mettre fin au régime dévastateur des secours directs, régime ruineux et néfaste. C'est pourquoi les gouvernements doivent s'intéresser à des travaux publics urgents: reboisement pour régulariser le débit des cours d'eau, construction de logements salubres, disparition des passages à niveau, etc. Ce serait plus intelligent que l'entretien des camps de chômeurs, qui sont des foyers de démoralisation.

Le pays est riche et cependant 1,300,000 personnes y vivent sous les secours directs. "On m'accuse d'être radical, d'être dangereux et

Car il faut à tout prix mettre fin au régime dévastateur des secours directs, régime ruineux et néfaste. C'est pourquoi les gouvernements doivent s'intéresser à des travaux publics urgents: reboisement pour régulariser le débit des cours d'eau, construction de logements salubres, disparition des passages à niveau, etc. Ce serait plus intelligent que l'entretien des camps de chômeurs, qui sont des foyers de démoralisation.

Le pays est riche et cependant 1,300,000 personnes y vivent sous les secours directs. "On m'accuse d'être radical, d'être dangereux et

Car il faut à tout prix mettre fin au régime dévastateur des secours directs, régime ruineux et néfaste. C'est pourquoi les gouvernements doivent s'intéresser à des travaux publics urgents: reboisement pour régulariser le débit des cours d'eau, construction de logements salubres, disparition des passages à niveau, etc. Ce serait plus intelligent que l'entretien des camps de chômeurs, qui sont des foyers de démoralisation.

Le pays est riche et cependant 1,300,000 personnes y vivent sous les secours directs. "On m'accuse d'être radical, d'être dangereux et

Car il faut à tout prix mettre fin au régime dévastateur des secours directs, régime ruineux et néfaste. C'est pourquoi les gouvernements doivent s'intéresser à des travaux publics urgents: reboisement pour régulariser le débit des cours d'eau, construction de logements salubres, disparition des passages à niveau, etc. Ce serait plus intelligent que l'entretien des camps de chômeurs, qui sont des foyers de démoralisation.

Le pays est riche et cependant 1,300,000 personnes y vivent sous les secours directs. "On m'accuse d'être radical, d'être dangereux et

Car il faut à tout prix mettre fin au régime dévastateur des secours directs, régime ruineux et néfaste. C'est pourquoi les gouvernements doivent s'intéresser à des travaux publics urgents: reboisement pour régulariser le débit des cours d'eau, construction de logements salubres, disparition des passages à niveau, etc. Ce serait plus intelligent que l'entretien des camps de chômeurs, qui sont des foyers de démoralisation.

Le pays est riche et cependant 1,300,000 personnes y vivent sous les secours directs. "On m'accuse d'être radical, d'être dangereux et

Car il faut à tout prix mettre fin au régime dévastateur des secours directs, régime ruineux et néfaste. C'est pourquoi les gouvernements doivent s'intéresser à des travaux publics urgents: reboisement pour régulariser le débit des cours d'eau, construction de logements salubres, disparition des passages à niveau, etc. Ce serait plus intelligent que l'entretien des camps de chômeurs, qui sont des foyers de démoralisation.

Rentrée de M. Rhodes

Modifications au tarif douanier et à divers impôts

Ottawa, 1er. — Le ministre des finances, M. Rhodes, a fait sa rentrée à la Chambre des Communes, hier, après une absence de plus d'une semaine. En moins de trois heures, il a fait adopter par le comité des voies et moyens toutes ses résolutions budgétaires, relatives à des modifications au tarif douanier ainsi qu'à divers impôts.

Des bills qui se fondent sur ces résolutions ont été présentés et adoptés en première lecture. La deuxième lecture en a été remise à la semaine prochaine.

Au commencement de l'après-midi, M. Rhodes avait laissé entendre qu'il proposerait un amendement à l'un de ses résolutions tarifaires, pour que le gouvernement soit autorisé à reconnaître par simple arrêté ministériel le traitement de la nation la plus favorisée à l'importation quel qu'il soit.

En définitive, M. Rhodes, sans doute pour ne pas retarder l'adoption de ses résolutions budgétaires, a retiré sa proposition.

Quelques députés de la gauche, libéraux et céceffistes, ont vainement insisté pour que le gouvernement abaisse le tarif intermédiaire sur les automobiles et les aéroplanes.

A propos de l'abaissement du tarif sur les alcools importés de Grande-Bretagne, M. Rhodes a fait observer que l'intention du gouvernement fédéral est d'obtenir une réduction de la vente au détail par les régies provinciales. Les hauts prix de l'alcool, dit M. Rhodes, n'ont d'autre résultat que de favoriser la contrebande et la vente clandestine.

E. B.

La "Normandie"

A bord de la Normandie, en mer, 31. (C. P. Havas). — Tout illuminée, la Normandie file à toute vitesse dans la nuit vers New-York.

Le paquebot géant a déjà un record de vitesse à son crédit, ayant maintenu, durant 24 heures, une moyenne horaire de 29.76 nœuds et parcouru 774 milles marins.

Le record de vitesse du brise-lame de Cherbourg au phare flottant d'Ambrose, 3,199 milles marins, est détenu par le paquebot allemand Europa. Il est de 4 jours, 17 heures et 6 minutes, soit une moyenne horaire de 27.92 nœuds. La distance du Havre, d'où est partie la Normandie, à New-York, est de 3,293 milles marins.

Les officiers du bord affirment que l'on est loin d'exiger des machines toute leur puissance de rendement, aucun effort extraordinaire n'étant fait à cette traversée pour briser les records établis.

La catastrophe de Quetta

Karachi, Indes, 1er (A. P.). — Les trois tremblements de terre qui ont ébranlé hier le nord-ouest de la ville frontrière de Quetta ont entraîné la mort d'au moins 20,000 Européens et nationaux, selon les derniers estimés. Il y a quelques heures, on avait tout d'abord pensé que la catastrophe ferait encore plus de victimes.

Les soldats fouillent les ruines pour y découvrir les cadavres. Parmi les tués, on compte 44 aviateurs de la Royal Air Force.

De la ville de Karachi, plusieurs trains sont partis remplis de médecins, d'infirmières et de médicaments.

La Majesté le roi George V a fait adresser ses condoléances aux sinistrés.

Les appels téléphoniques Interurbains

A partir de ce soir, les appels téléphoniques interurbains à tarif réduit commenceront à 7 heures et non plus à 8 heures 30, selon ce qu'annonce la compagnie de téléphone Bell. La compagnie a fait réviser les heures et les taux des appels interurbains. Elle a expliqué qu'à 8 h. 30, le nombre des appels d'une ville à l'autre était tellement nombreux que les abonnés ne pouvaient pas toujours avoir la communication demandée. En faisant commencer les appels à 7 heures, la compagnie estime que le service sera meilleur et que les abonnés seront heureux d'avoir plus de temps à leur disposition pour communiquer ensemble.

Exposition à propos de la "Normandie"

A New-York s'est ouverte hier une pittoresque exposition intitulée: "La Normandie, la province, son peuple et le paquebot". Elle se tient dans la galerie d'Art français, à la Maison française, centre Rockefeller. Elle coïncide avec l'arrivée prochaine à New-York du paquebot qui porte le nom de la vieille province de France, la Normandie.

Les musées de Honfleur, du Havre et de Rouen, entre autres, ont envoyé des peintures. Les éditions rares des ouvrages d'écrivains normands comme Malherbe, Corneille, Flaubert et de Maupassant sont exposées. On y remarque aussi les produits de la province normande, depuis les boissons jusqu'aux dentelles.

Le commerce entre États

Un point très important de l'arrêt, c'est l'interprétation de l'article relatif au commerce entre États. Par cette interprétation, le tribunal fait machine arrière jusqu'à la cause Knight de 1885. Dans cette cause, la définition de l'idée de commerce entre États ne dépassait pas le simple échange de marchandises en transit. Depuis cette cause, le tribunal avait ajouté à cette définition au point que le Congrès et les différents procureurs généraux en étaient arrivés à

Le nouveau ministère Bouisson

M. William Bertrand, à bord du paquebot "Normandie", devra remettre son portefeuille de la marine marchande à son retour de New-York

Paris, 1er (S. P. C.-Havas). — M. Fernand Bouisson a réussi à former un cabinet moins de vingt-quatre heures après avoir accepté l'entreprise. Il en a annoncé la composition vers une heure ce matin. Outre la présidence du conseil, M. Bouisson a le ministère de l'Intérieur. Voici les noms des autres ministres:

ministres d'Etat: M. Joseph Cailiaux (pour les questions financières et économiques), le maréchal Pétain (pour les questions de défense nationale), MM. Louis Marin, Edouard Herriot;

ministre des Affaires étrangères: M. Pierre Laval;

ministre des Finances: M. Maurice Palmade;

ministre de la Justice: M. Georges Pernot;

ministre de la Guerre: le général Louis-Félix Maurin;

ministre de la Marine: M. Lyautey;

ministre de l'Aviation: le général Victor Denain;

ministre de l'Instruction publique: M. Mario Roustan;

ministre des Travaux publics: M. Joseph Paganon;

ministre des Colonies: M. Louis Rollin;

ministre du Travail: M. Ludovic-Oscar Frossard;

ministre des Pensions: M. Perletty;

ministre de l'Agriculture: M. Henri Roy;

ministre de l'Hygiène: M. Ernest Lafont;

ministre des Communications: M. Georges Mandel;

ministre de la Marine marchande: M. William Bertrand (M. Bertrand n'est ministre de la Marine marchande que provisoirement et il remettra son portefeuille à son retour de New-York, où il représente le gouvernement de la république à l'arrivée du paquebot Normandie).

sous-secrétaire à la présidence du conseil: M. Pierre Cathala.

Ce sera probablement lundi que M. Bouisson présentera son cabinet à la Chambre. Il a promis au président Lebrun de s'efforcer de "sauver le franc".

Des observateurs disent que la crainte d'émeutes a accéléré la formation du cabinet.

Roosevelt laisse prévoir une tentative de révision de la constitution

Le président des Etats-Unis déclare devant les journalistes que le pays devra décider si le gouvernement fédéral aura ou n'aura pas le pouvoir d'appliquer des mesures en vue de résoudre des problèmes économiques et sociaux d'importance nationale

Washington, 1er. — (S.P.A.) — Dans une interview au sujet de l'arrêt de la Cour suprême déclarant inconstitutionnel le plan présidentiel de restauration économique, M. Roosevelt a déclaré que les Etats-Unis devront décider si leur gouvernement fédéral aura ou n'aura pas le pouvoir d'appliquer des mesures en vue de résoudre des problèmes économiques et sociaux d'importance nationale. Il a dit que l'arrêt ramènerait le pays à l'âge du "cheval et du bouquet" et a laissé entendre qu'il y aura une tentative de révision de la constitution. Voici, en substance, ce qu'il a dit, à part cela, dans cette interview, qui a duré une heure et demie:

L'arrêt en somme lie les mains du gouvernement quant à toutes les questions économiques et sociales, et laisse à chacun des 48 Etats le soin de résoudre ces questions. La nature humaine étant ce qu'elle est, il n'y a guère lieu d'attendre que quelque chose d'efficace d'une réglementation dont l'observance est facultative. Les tentatives que pourraient faire les Etats, pour résoudre un problème concernant tout le pays, ne produiraient que de la confusion et des heurts, parce qu'elles manqueraient d'unité.

Ce n'est pas seulement dans le domaine des affaires que le gouvernement fédéral doit s'abstenir de prendre des mesures, mais aussi dans celui de l'agriculture. Vu les conditions mondiales de la production agricole, la mise au rancard des programmes de limitation pourrait bien faire tomber à 36 cents le prix du blé et à 5 cents celui du coton.

Le public ne se forme pas une idée exacte de la portée de l'arrêt. Un fait le prouve: neuf sur dix des remèdes qu'il suggère sont inconciliables avec l'arrêt.

Il ne s'agit pas du tout de se livrer au ressentiment. On ne peut que déplorer l'arrêt et qu'attirer l'attention du public sur les problèmes qui en découlent, ainsi que sur les conséquences des jugements qui s'inspirent de cette décision de la Cour suprême.

Il n'y aurait pas lieu d'être soucieux, si cette première objection du tribunal était la seule qu'il fit: la loi qui forme la trame du plan est invalide parce qu'elle ne précise pas les principes généraux qu'elle indique.

Vient cette proposition: une situation extraordinaire exige des remèdes extraordinaires, mais n'entend pas les pouvoirs constitutionnels, et n'en engendre point.

Rappelons-nous ce qui a eu lieu pendant la Grande guerre. A cette époque-là, des mesures furent prises qui enfreignaient la constitution beaucoup plus que ne le faisaient les lois adoptées en 1933. Parce que le pays était en guerre, on ne soumit pas ces mesures aux tribunaux. L'arrêt que vient de formuler la Cour suprême signifie donc que même devant une crise très grave et une urgente nécessité d'intervention, l'action gouvernementale ne doit pas dépasser les limites de la constitution.

Le commerce entre États

Un point très important de l'arrêt, c'est l'interprétation de l'article relatif au commerce entre États. Par cette interprétation, le tribunal fait machine arrière jusqu'à la cause Knight de 1885. Dans cette cause, la définition de l'idée de commerce entre États ne dépassait pas le simple échange de marchandises en transit. Depuis cette cause, le tribunal avait ajouté à cette définition au point que le Congrès et les différents procureurs généraux en étaient arrivés à

ministre des Colonies: M. Louis Rollin;

ministre du Travail: M. Ludovic-Oscar Frossard;

ministre des Pensions: M. Perletty;

ministre de l'Agriculture: M. Henri Roy;

ministre de l'Hygiène: M. Ernest Lafont;

ministre des Communications: M. Georges Mandel;

ministre de la Marine marchande: M. William Bertrand (M. Bertrand n'est ministre de la Marine marchande que provisoirement et il remettra son portefeuille à son retour de New-York, où il représente le gouvernement de la république à l'arrivée du paquebot Normandie).

sous-secrétaire à la présidence du conseil: M. Pierre Cathala.

Ce sera probablement lundi que M. Bouisson présentera son cabinet à la Chambre. Il a promis au président Lebrun de s'efforcer de "sauver le franc".

Des observateurs disent que la crainte d'émeutes a accéléré la formation du cabinet.

Roosevelt laisse prévoir une tentative de révision de la constitution

Le président des Etats-Unis déclare devant les journalistes que le pays devra décider si le gouvernement fédéral aura ou n'aura pas le pouvoir d'appliquer des mesures en vue de résoudre des problèmes économiques et sociaux d'importance nationale

Washington, 1er. — (S.P.A.) — Dans une interview au sujet de l'arrêt de la Cour suprême déclarant inconstitutionnel le plan présidentiel de restauration économique, M. Roosevelt a déclaré que les Etats-Unis devront décider si leur gouvernement fédéral aura ou n'aura pas le pouvoir d'appliquer des mesures en vue de résoudre des problèmes économiques et sociaux d'importance nationale. Il a dit que l'arrêt ramènerait le pays à l'âge du "cheval et du bouquet" et a laissé entendre qu'il y aura une tentative de révision de la constitution. Voici, en substance, ce qu'il a dit, à part cela, dans cette interview, qui a duré une heure et demie:

L'arrêt en somme lie les mains du gouvernement quant à toutes les questions économiques et sociales, et laisse à chacun des 48 Etats le soin de résoudre ces questions. La nature humaine étant ce qu'elle est, il n'y a guère lieu d'attendre que quelque chose d'efficace d'une réglementation dont l'observance est facultative. Les tentatives que pourraient faire les Etats, pour résoudre un problème concernant tout le pays, ne produiraient que de la confusion et des heurts, parce qu'elles manqueraient d'unité.

Ce n'est pas seulement dans le domaine des affaires que le gouvernement fédéral doit s'abstenir de prendre des mesures, mais aussi dans celui de l'agriculture. Vu les conditions mondiales de la production agricole, la mise au rancard des programmes de limitation pourrait bien faire tomber à 36 cents le prix du blé et à 5 cents celui du coton.

Le public ne se forme pas une idée exacte de la portée de l'arrêt. Un fait le prouve: neuf sur dix des remèdes qu'il suggère sont inconciliables avec l'arrêt.

Il ne s'agit pas du tout de se livrer au ressentiment. On ne peut que déplorer l'arrêt et qu'attirer l'attention du public sur les problèmes qui en découlent, ainsi que sur les conséquences des jugements qui s'inspirent de cette décision de la Cour suprême.

Il n'y aurait pas lieu d'être soucieux, si cette première objection du tribunal était la seule qu'il fit: la loi qui forme la trame du plan est invalide parce qu'elle ne précise pas les principes généraux qu'elle indique.

Vient cette proposition: une situation extraordinaire exige des remèdes extraordinaires, mais n'entend pas les pouvoirs constitutionnels, et n'en engendre point.

Rappelons-nous ce qui a eu lieu pendant la Grande guerre. A cette époque-là, des mesures furent prises qui enfreignaient la constitution beaucoup plus que ne le faisaient les lois adoptées en 1933. Parce que le pays était en guerre, on ne soumit pas ces mesures aux tribunaux. L'arrêt que vient de formuler la Cour suprême signifie donc que même devant une crise très grave et une urgente nécessité d'intervention, l'action gouvernementale ne doit pas dépasser les limites de la constitution.

Le commerce entre États

Un point très important de l'arrêt, c'est l'interprétation de l'article relatif au commerce entre États. Par cette interprétation, le tribunal fait machine arrière jusqu'à la cause Knight de 1885. Dans cette cause, la définition de l'idée de commerce entre États ne dépassait pas le simple échange de marchandises en transit. Depuis cette cause, le tribunal avait ajouté à cette définition au point que le Congrès et les différents procureurs généraux en étaient arrivés à

ministre des Colonies: M. Louis Rollin;

ministre du Travail: M. Ludovic-Oscar Frossard;

ministre des Pensions: M. Perletty;

ministre de l'Agriculture: M. Henri Roy;

ministre de l'Hygiène: M. Ernest Lafont;

ministre des Communications: M. Georges Mandel;

ministre de la Marine marchande: M. William Bertrand (M. Bertrand n'est ministre de la Marine marchande que provisoirement et il remet

La Vie Musicale

Description d'un orgue électronique — La prochaine saison du "Metropolitan" — M. Wilfrid Pelletier promu chef d'orchestre — L'Association des Concerts Symphoniques

Au sujet de l'orgue électronique Coupleux-Givélet, dont j'ai parlé il y a une couple de semaines, un lecteur a bien voulu m'envoyer un article de l'*Illustration* (de Paris) en date du mois de novembre 1932, sur l'orgue monté au poste d'émission du *Petit Parisien*. La nouvelle que donnait le *New York Times* du mois dernier n'était donc pas très fraîche et sans doute voulait-il parler d'un nouvel orgue de ces maîtres-organiers.

La conception électronique de ces cas, je reproduis les parties essentielles de l'article de M. Jean Labadie dans l'*Illustration*.

L'orgue du *Petit Parisien* a 76 jeux et 13 haut-parleurs y remplaçant 6,000 tuyaux. M. Louis Vienne, dont les grandes orgues de Notre-Dame mettent à sa disposition ce même nombre de 6,000 tuyaux, nous fait l'inauguration d'une pièce prise dans le répertoire classique. Dans l'orgue électronique, c'est la lampe triode qui remplace les tuyaux, — dans celui du journal il y en a 400. L'orgue possède trois claviers: récit, orchestral et grand-orgue, plus un pédalier; au total 200 touches. A chaque touche correspond une lampe triode oscillante chargée de fournir une note musicale et contenant "tous les timbres exigés par tous les jeux. Les 200 autres lampes sont préposées à l'amplification expressive du son."

L'orgue à tuyaux, — quoi que prétendent certains organistes, — n'est pas un instrument expressif, dans le sens que le sont tous les autres instruments, et même le piano. Il ne peut pas l'être, parce que dans l'orgue à action directe, c'est une mécanique compliquée de tiges, leviers et cordes qui commande l'ouverture et la fermeture des tuyaux et dans l'orgue moderne, c'est un contact électrique: l'un et l'autre étant inertes au point de vue expressif.

L'orgue Coupleux-Givélet le serait, dans sa totalité. Cela permet de se dispenser de la boîte dite expressive, celle-ci étant une boîte à volets mobiles mus par une pédale spéciale qui permet, pour les quelques jeux y renfermés, toutes les nuances d'expression purement dynamique du pianissimo tenu au fort imposant, tandis que pour tout le reste des tuyaux les nuances dynamiques ne peuvent s'obtenir que par la superposition de timbres de différentes sortes ou par l'artifice de l'emploi d'un certain nombre de jeux forts pression. Or, les différences de force par plans ne sont pas l'expression, de plus un groupe de tuyaux renfermé dans la boîte expressive ne sonne pas de la même façon, ni avec la même justesse absolue lorsque les volets sont fermés que lorsqu'ils sont ouverts.

L'orgue électronique étant totalement expressif, on a donc disposé du clavier qui commandait les jeux de la boîte expressive pour le remplacer par le clavier dit orchestral.

Pour obtenir toutes les nuances de timbre, on a monté la lampe triode pour présenter "la plus grande richesse possible d'harmoniques naturelles", au moyen d'un filte. On obtient le timbre spécial recherché en filtrant la quantité d'harmoniques que l'on veut et ceci se commande par le registre correspondant à ce timbre.

Le haut-parleur qui porte à l'orgue les sons de l'orgue est absolument neutre, donc pas d'interférences.

La difficulté principale, qui a été vaincue depuis 1932, était d'obtenir une différence d'un comma entre le timbre et le timbre situés sur la même touche noire du clavier — car les claviers et le pédalier sont, cela va sans dire, en tout point pareils à ceux des orgues ordinaires — ne soulevant pas d'interférences dans les timbres quand les notes temporelles vibrent sur le même haut-parleur avec une harmonique naturelle de même hauteur nominale. Les facteurs s'en sont rendus compte et ont dû, dans ces haut-parleurs multiples, en 1932, cette solution n'était pas encore d'une perfection absolue mais il se pourrait qu'elle soit maintenant accomplie.

Quant aux avantages de l'orgue électronique, ils sont à présent les suivants, outre l'expressivité notée plus haut: répétition instantanée des notes dans les mouvements les plus rapides, même dans les tuyaux de grand volume où elle est interdite par suite de l'inertie de l'air; dimensions exigées par rapport à l'orgue à tuyaux; installation possible avec une seule, et unique console en n'importe quelle position, — même sur plusieurs orgues dispersés dans la salle.

La console ressemble à celle de l'orgue ordinaire et est munie de plaques ou boutons sur lesquels sont inscrits les timbres désirés et les sons obtenus respectivement exactement les timbres désirés, tandis que l'orgue à tuyaux ne peut donner que de très loin la sonorité des cors, des trompettes, de la voix humaine, pour ne nommer que ces seuls jeux.

D'après une information commentée par le *Canada*, la semaine dernière, il y aurait, à la prochaine saison du *Metropolitan*, plus d'œuvres françaises au répertoire et moins d'artistes français pour les interpréter.

Cher les sopranos, on ne trouve plus le nom de Lily Pons, ni celui de Léon Rothier chez les basses. On ne parle plus de deux chefs d'orchestre: Arthur Bodansky pour les œuvres allemandes, Ettore Panizza pour les œuvres italiennes. Qui dirigera les françaises, Louis Hasselmann n'étant pas réengagé?

Enfin, chose qui nous touche de bien près, la liste mentionne cinq-sopranos, trois Italiens, deux Allemands. Le metteur en scène est un Français, Désiré Deffère.

Dans la liste publiée par le *Canada*, le nom de M. Wilfrid Pelletier n'apparaît pas et l'on craignait qu'il n'eût reçu son congé. Mais une dépêche parue mercredi annonce que de sous-chef, M. Pelletier a été promu chef d'orchestre. Ce sera donc lui qui sera en charge des œuvres françaises et, ce qui est fort possible, des œuvres américaines que M. Johnson a l'intention d'ajouter au répertoire.

Rejoignons-nous de cette nomination et félicitons le directeur du *Metropolitan* d'avoir reconnu la valeur de notre compatriote.

La trop courte saison de l'Association des Concerts Symphoniques s'est terminée en beauté. Fondée par l'initiative de M. Athanas David et avec l'aide si dévouée de Mme David et de ses collaborateurs et collaboratrices pour doter les Canadiens français de Montréal d'un orchestre où l'on ne les accueillait pas en fâcheux comme dans celui de McGill, l'Association continuait de la première heure le succès entier et la faveur légitime d'un public connaissant et surtout fervent de cette forme, la plus haute, de la musique. Conduit à tour de rôle par MM. Rosario Bourdon, Edmond Trudel, J.-J. Gagnier, Eugène Chartier et Wilfrid Pelletier, engageant des boursiers de la province comme M. Roland Leduc et des Prix d'Europe, comme Miles Germaine Lévesque et Gilbert Martineau, MM. Jean-Marie Beaudet, Lionel Daunais et Léo-Pol Morin, incluant dans chacun de ses programmes, excepté celui exclusivement consacré aux œuvres françaises, des œuvres des compositeurs canadiens, Calixa Lavallée, Lionel Daunais, J.-J. Gagnier, Claude Champagne, Rodolphe Mathieu, le F. Placide, l'orchestre, était bien le nôtre et nous étions à lui, commun sur l'autel de l'art divin qui ne pouvait que devenir plus étroite.

Aussi, n'est-ce pas un adieu que nous lui avons dit le soir de lundi dernier mais un au revoir plein d'espérance. Il continuera à vivre, même si nous ne pouvons que continuer à le loger à l'étré comme cette année. Car l'avenir de l'œuvre de Loeu's ne devra pas se renouveler et nous n'aurons pas souvent des MM. de Saint-Sulpice et en particulier de son curé l'offre si bienveillante de l'église Notre-Dame.

Que l'orchestre retourne à la Salle du Plateau ou qu'on lui en construise une, nous le garderons quand même chez nous. Il est en effet bien entendu que, le Canadien français étant partout chez lui à Montréal, de Westmount à Hochelaga, l'Association des Concerts Symphoniques a un large terrain où se choisir une maison, mais ses préférences demeureront à l'est tout au moins de la rue Bleury. Après tout, pourquoi ces dames et ces messieurs de l'Ouest ne nous rendraient-ils pas les visites que, forcément, nous leur avons faites pendant si longtemps? Ils y viennent déjà, même si la salle du Plateau leur semble aussi éloignée qu'à nous la salle Victoria. Ils continueront à y venir parce que c'est là qu'ils devront aller chercher la beauté orchestrale, la seule qui soit entière et suprême.

On a dit qu'il se pourrait que la Commission Scolaire de Montréal décidât d'agrandir la salle du Plateau et de lui donner une scène capable de loger non seulement un orchestre mais des chœurs et, — qui sait, — un orgue. La présence de son directeur général, M. Victor Doré, dans le comité de l'Association pourrait bien aider à la réalisation de ce projet. Montréal pourrait alors se croiser les bras pour quelques décades, car il serait difficile, surtout si la municipalité possédait un trois-cent-cinquante de l'avenue Calixa-Lavallée, de trouver un emplacement qui offre plus de dégagements réunis à une grande facilité d'accès.

Mais tout cela demeure encore dans le domaine des réalisations futures, car qui sait si le Comité de l'Association n'a pas déjà en vue un autre projet qui offrirait encore plus d'avantages?

En attendant l'automne et la reprise des concerts, où ils se donnent, impressions-nous d'envoyer le plus d'adhésions possible au comité et faisons-le tout de suite.

Frédéric PELLETIER

Les élèves de Mme Jean-Louis Audet

RECITAL DE FIN D'ANNEE

Les élèves des classes de diction et d'art dramatique (adultes) de Mme Jean-Louis Audet donneront leur récital annuel, le mercredi soir, 12 juin, en la salle du Gesù, à 8 heures 15. Le programme comprend une délicate pastorale: "Prince et Bergère"; et des scènes des "Femmes Savantes"; du "Malade Imaginaire" (Molière); de "L'Aiglon", des "Romanesques" (Rostand); de "La Belle de Hugueneau"; etc.

Pour la première fois à Montréal, on aura l'avantage d'entendre le petit chef-d'œuvre d'André Chénier: "Le Jeune Malade"; et quelques-unes des scènes les plus fameuses de l'"Antigone" de Sophocle, drame grec de la grande antiquité classique.

Une des plus jolies scènes du "Xanthippe" sera immédiatement suivie d'une amusante parodie par deux jeunes interprètes de Radio-Petit-Monde.

Pour tous renseignements, appelez LA. 0304.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Samedi, 1er juin

Radio-Etats-Unis

Auditions recommandées

WABC

12.00 p.m. CHORALE "A CAPELLA"

de Pittsburgh. Le fils unique, de Gretcheninoff. Ave Maria, de Vitoria. L'oiseau d'amour, de Der Wert. Danse tchèque, de Manney. Deep River, de Burleigh.

12.15 p.m. ORIENTALE — Direction Amery Deutsch. Marche orientale, de Herbert. La ruseuse de Khamelt. "Zou-venir d'Egypte", de Gervasio. Extrait de "La maison d'Or", de Pontelle. Sur un marché turc, de Kerebey.

7.30 p.m. LA SYMPHONIE DE SAN DIEGO. Marche des soldats de plomb, de Pierre. Musique, de Diadoff. Menuet pour cordes, de Bolzoni. Nocturne, de Borodini. Air de ballet, de Herbert. Molly on the shore, de Grainger.

8.00 p.m. LES MENESTRELS MODERNES.

9.00 p.m. CORPS DE MUSIQUE de la marine américaine.

9.30 p.m. SOIREE DE GALA à l'occasion du départ de "La Normandie".

WEAF

5.30 p.m. — NOS ECOLES AMERICAINES.

6.30 p.m. — ALMA KITCHELL, contralto.

7.45 p.m. — SPORT.

8.00 p.m. — SOIREE A RADIO CITY.

9.30 p.m. — ORCHESTRE Victor Young.

WJZ

4.00 p.m. — PLATT ET NIEMAN, pianistes.

4.15 p.m. — L'ORCHESTRE BAYARIS dirigé par Otto Thurm.

7.30 p.m. — LES SOUS MORIN.

7.45 p.m. — PROGRAMME DES PARCS NATIONAUX. Musique de la marine.

8.30 p.m. — NATIONAL BARN DANCE.

10.30 p.m. — CARNAVAL CAIREPPE.

M. Arthur Sauvé

RADIO-CANADA

Le ministre des postes, M. Arthur Sauvé, fera la causerie au cours de l'émission radiophonique mensuelle de l'Union provinciale des postes du Québec, à 8 heures, le samedi soir, 1er juin, à 8 heures, heure avancée. Au programme musical: Le quatuor des Postes des postes, et Mme Emilienne Laberge-Bourbonnière, soprano.

Le rôle et l'importance de la statistique agricole

Deux causeries sur l'importance de la statistique agricole, l'une en français et l'autre en anglais, seront données à la radio samedi soir, 1er juin. La causerie française sera radiodiffusée à 8 heures, la causerie anglaise à 8 heures 15 p.m. On sait que ce secteur comprend les postes CPCS, Chicoutimi, CHNC, Montréal, Carleton Place, etc. Les causeries anglaises seront transmises par le poste RCM de 7 h. à 7 h. 15 p.m. dans les deux cas, on suivra l'heure avancée.

"Recensement du cheptel"

Tel est le sujet de la causerie que donnera M. J. Théo Lamontagne, sous les auspices du ministère fédéral de l'Agriculture, aux postes du secteur français de Radio-Canada, le samedi 1er juin, à 8 heures p.m.

Gala à bord de la "Normandie"

Radio-Canada diffusera un concert que donneront les artistes de la "Normandie", samedi soir, de 8 heures à 8 h. 30. Il y aura aussi quelques danses. Cette émission radiophonique se fera au cours d'un gala que donneront les directeurs de la Compagnie Transatlantique à l'occasion de l'arrivée de la "Normandie" à New-York, elle sera relayée par toutes les stations de T.S.F. de Radio-Canada.

Dimanche, 2 juin

Auditions recommandées

WABC — 348.5 m., 660 kil.

L'heure symphonique

Avec Eugène Dubois, violoniste.

3.00 p.m. — La Symphonie, dirigée par Howard Barlow, Eugène Dubois, violoniste. Ouverture (Euryanthe) de Weber. Concerto pour violon et orchestre, de Schumann (Scherzo Sehr Massig; Lehnart; Nicht Schnell; Feierlich; Lebhaft).

7.00 p.m. — Sur les routes de la Romanie. Programme dramatique et musical.

Concert Ford

Avec Grete Szymgold, soprano.

9.00 p.m. — La Symphonie Ford, dirigée par Victor Kolar. — Soliste: Grete Szymgold, soprano.

10.30 p.m. — Fray et Braggiotti, pianistes. — I'm So Eager, Extrait (Music in the Air); Mon cœur de diva à la voix (Mamamou et l'Amal) de Saint-Saëns; It's Easy to Remember.

11.05 p.m. — Vivian Della Chiesa, soprano, orchestre de concert.

WEAF — 454.3 m., 660 kil.

6.00 p.m. — L'heure catholique américaine.

6.30 p.m. — Variétés continentales.

7.30 p.m. — Récital Firshte. Avec Sigurd Nilssen, basse; Hardesty Johnson, ténor.

9.30 p.m. — Heure musicale Américaine. Frank Munn, ténor; Vivienne Segal, soprano; Bertrand Hirsch, violoniste; orchestre de concert.

10.00 p.m. — Conrad Thibault, baryton; autres artistes; orchestre de concert.

WJZ — 394.5 m., 760 kil.

6.00 p.m. — Corps de musique des Grenadiers Canadiens. Direction J.-J. Gagnier.

8.00 p.m. — Symphonie à cordes NBC. Direction Frank Black.

9.00 p.m. — Les Bourses de soirée.

10.30 p.m. — Laidor Philippe, pianiste-compositeur.

"Interlude musical"

1.30 p.m. CKAC — Deux Tisserands de Mélodie: Rusty Davis et Nat Hett — Duo de piano. Présentés par H. Lalonde et Fern.

1.45 p.m. — "Blue Danube" — Valse.

2.45 p.m. — "Loulou" — Johann Strauss.

3.45 p.m. — "Marionnette" — Arnold.

4.45 p.m. — "Tango" — Albin.

(Dorénavant, les Deux Tisserands de Mélodie joueront les dimanches après-midi, au poste CKAC, de 1.30 à 1.45 p.m.)

La Société St-Jean-Baptiste

Poste CKAC, 10 h. du soir. — Causerie de M. J.-Ernest Laforce, le vice-président de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal.

Sujet: St Jacques Card revues.

M. Benoit-P. Poirier, organisateur à l'église Notre-Dame, exécutera un programme choi-

si au sur l'orgue de la salle Tudor, du ma-

gnin à rayons James A. Kelly's Limited.

L'activité de la Société par le chef du

secrétariat.

Les Grenadiers Guards

La musique des Grenadiers Guards jouera un concert du dimanche, 2 juin, à 4 heures p.m. aux postes de Radio-Canada, les airs suivants:

Marche Bombasto.

"Ouverture" — Weaf.

"Emma" (Valse), solo — Gaston Dussault, corniste.

Marches: "The Hampshire" — "Come Ladies and Lads" — "Come Ladies and Lads".

"Prière" — Jarnfield.

"Mon ami" — Capt Chas O'Neill.

"Steady Boys" — C. F. Thiele.

Les silhouettes campagnardes

Cette émission de Radio-Canada à 8.00 p.m. est populaire dans les centres ruraux et aussi dans les grands centres, — se propose de faire aimer l'âme des choses rustiques, — la lecture de pages tirées des œuvres de M. Georges Bouchard et de M. Adolphe Rivard.

Cette fois-ci, Madame Maubourg racon-

tera "L'Heure des Vaches" et "L'Abonné" de Rivard. L'orchestre interprétera "L'heure s'y promène" d'après une parodie de Oscar O'Brien et "Ressemblance", une œuvre nouvelle de M. J.-J. Gagnier, directeur musical de Radio-Canada dans Québec.

Voici le programme de l'émission du 2 juin:

"Sur la verte colline" — Haydn.

"Pastorale" — L'orchestre.

"L'Heure des Vaches" — Adolphe Rivard.

"L'heure s'y promène" — O'Brien.

"Les petits ânes" — François Basse.

"Narcissus" — L'orchestre.

"L'Abonné" — Adolphe Rivard.

"Ressemblance" — J.-J. Gagnier.

"Masques et Bergamasques" — Gabriel Faure.

L'inauguration de CHNC

L'inauguration des nouveaux studios du poste CHNC à New-Carlisle, aura lieu dimanche prochain, 2 juin. Cette station de T.S.F. qui diffuse sur 1210 kilocycles, a reçu l'autorisation de porter sa puissance à 1,000 watts, qui lui permettra d'étendre davantage son rayon dans la Gaspésie et la Matapédia.

Dimanche prochain, à l'occasion de cette inauguration, Radio-Canada lui dédicra l'émission des "Silhouettes campagnardes".

Le Trio lyrique

Le Trio lyrique qui poursuit en ce moment une tournée de concerts, chantera pour Radio-Canada, le dimanche 2 juin, à 10 h. 30 (heure avancée), de Moncton, N.B. Il n'est pas sans intérêt de signaler ici que Mlle Anna Malenfant est de Moncton même. Cette artiste est d'origine acadienne.

A l'ombre de Versailles

Voici le programme de cette émission du dimanche, 2 juin, à 11 h. 15 p.m.:

"Al gal" — Harlevois.

"Le trio" — Herbert.

"Sérénade" — Herbert.

"Le trio" — Tournier.

"Frustré" (solo) — Tournier.

"N. Dansereau, violoncelliste.

"Romance" — Faure.

"Le trio" — Handel.

"Menuet" — Handel.

"Le trio" — Tournier.

Le trio se compose de Mademoiselle Juliette Drouin, pianiste, M. Napoléon Dansereau, violoncelliste et Hervé Ballarçon, flûtiste.

"Aux mamans de demain"

Cette série de causeries sur l'hygiène, à Radio-Canada, causeries données sous les auspices du Comité provincial d'hygiène, s'adressent surtout aux familles de chez nous. Elles ont pour but de vulgariser l'art de se bien porter, d'apprendre à l'autre comment se comporter contre la maladie et surtout comment protéger l'enfance. Les prochains conférences, ceux de la semaine du 2 juin, seront le docteur Arthur Caus, le docteur Luc Pelletier et le docteur C. Sirois.

Vacances d'artistes

Radio-Canada commencera la semaine prochaine une nouvelle série de sketches avec "Vacances d'artistes". Ces sketches ont pour but de divertir les auditeurs tout en leur permettant de suivre l'existence typique de deux ménages d'artistes pendant leurs vacances à la campagne. Le propriétaire de la villa où habiteront ces artistes (Fred Barry) ne les accueillera pas sans appréhension car l'un d'eux, chimiste à l'Université d'Albert (Duchess) tente de découvrir quelque nouvel explosif. Un autre (Deyglun) est poète et professeur de diction. Les épouses cultivent l'art (Thérèse) l'art de la cuisine, l'autre (Eustée), l'art de la peinture.

Radio-Canada à fixé au mercredi 5 juin, à 8 heures, la première émission de "Vacances d'artistes".

Lundi, 3 juin

Auditions recommandées

WABC — 348.5 m., 660 kil.

6.30 p.m. — La boîte à musique. Orchestre de concert sous la direction d'Anthony Candeloro. Dan Kelly, soliste.

6.45 p.m. — Concerto pour piano, de Chopin. Soliste: Chanson du printemps, de Mendelssohn. Orchestre, de Chopin.

8.00 p.m. — Fray et Braggiotti, pianistes. Solitude: Chanson du printemps, de Mendelssohn. Orchestre, de Chopin.

8.30 p.m. — Composition dans le style de Chopin. Along Tobacco Road.

WEAF — 454.3 m., 660 kil.

8.30 p.m. — Concert "Firestone". Margaret Spears, soprano; chœur mixte; symphonie.

9.00 p.m. — Concert A. and P. Gypsies.

9.30 p.m. — La musique chez les Haydn. Tableau musical.

WJZ — 394.5 m., 760 kil.

9.00 p.m. — Les Ménestrels Sinciers.

"Babilage-Caprice"

Pour la fête du Roi

10.30 p.m. — Radio-Canada donnera un programme spécial de "Babilage-Caprice" sur tout son réseau. Direction J.-J. Gagnier. Les artistes: Valiant, baryton; compagnie de l'orchestre une pièce intitulée: "The King's Jubilee", de Charles F. Johnson, musique de Oscar O'Brien.

11.00 p.m. — La chanson française de ce chant patriotique par M. Hector Beau regard, sera interprétée par le Quatuor Alouette, sous la direction d'Oscar O'Brien. (Aussi sur tout le réseau).

Radio-Montréal

SAMEDI, 1ER JUIN

CRCM

P. M.

5.00 Chansonnettes françaises.

5.30 Musique de concert.

5.45 Cours des Bourses de Montréal et de New-York.

6.00 Annonce de l'heure.

6.15 En dinant.



"Vivre en aimant"

Directrice: Jeanne METIVIER

Education

On devient tout ou rien
suivant l'éducation que
l'on reçoit.

Quand on s'intéresse vivement à l'enfance et à la jeunesse, quand on voudrait les voir toutes belles, heureuses, harmonieuses, on jouit délicieusement de voir des enfants cultivés avec soin comme on souffre au contraire de voir d'autres livrés à leurs seuls instincts et abandonnés à toutes les influences si peu désirables soient-elles. C'est des premiers dont il faut parler aujourd'hui à l'occasion d'un régal au Jardin de l'Enfance de Maison-Neuve. Cette maison d'éducation pour les moins de treize ans qui ne compte elle-même que quelques années d'existence marche de succès en succès avec un nombre toujours croissant de jeunes élèves.

Quand l'enfant sort de son foyer pour commencer son stage scolaire il est de plus en plus inquiet de savoir quels compagnons il croquera et de quelle manière on le formera tout de l'instruction, car ce n'est pas tout d'apprendre à lire et à écrire, le plus important c'est d'apprendre tout jeune à voir juste pour pouvoir juger sainement. Pour cela il faut que les détails de la première éducation soient soignés à la maison d'abord, ensuite à l'école parce que les premières images et impressions, les premiers sentiments ont une influence extraordinaire sur l'esprit et la vie d'un jeune être. Il ne faut pas se fier que les premières images soient belles et les premières impressions excellentes parce que tout ce qu'un enfant aperçoit ou découvre, il le croit vrai, unique, absolu et les premières empreintes de la vie ne s'effacent que très lentement si jamais elles disparaissent de sa pensée.

Et au-dessus de l'instruction élémentaire, au-dessus de la bonne formation il y a encore quelque chose que tout éducateur ou éducatrice devrait être capable de développer ou de faire naître chez l'élève, c'est le sens esthétique, c'est-à-dire le sens du beau, la faculté de regarder, de comparer, d'admirer, de choisir, de créer en soi de belles images qui ne manquent pas de se refléter dans les actes de celui qui les porte. L'enfant admire facilement ce qu'on lui fait voir de beau et il en paraît tout heureux. C'est donc lui procurer de la joie, que d'éveiller sa faculté d'apprécier et un auteur a écrit: "Le pouvoir d'admirer est peut-être le secret du bonheur. Un célèbre éducateur a dit: Inspirez à votre enfant le goût des arts; vous ne ferez point de lui, un artiste apparemment, mais vous en ferez un ami de toutes les études morales qui perfectionnent la pensée. Les arts sont un ornement de la vie; ils entrent pour quelque chose dans les harmonies de la nature; ils ne sont même pas étrangers aux harmonies du ciel. Ils sont une élévation vers Dieu".

Eh! bien, ce goût du beau en général si précieux pour chacun, il semble que les élèves privilégiés du Jardin de l'Enfance doivent l'y acquérir. La préparation d'un régal annuel est un entraînement excellent vers les choses belles et délicates. Les saupentes et les réclatations habituent l'oreille aux phrases correctes et élégantes; les chansons si joliment chantées en chœur soufflent le goût de l'harmonie des sons et des mots; les exercices de culture physique, les marches, les danses éveillent le sens du rythme et de la précision et ces mêmes gestes à force d'être répétés rendent certainement les manières moins gauches ou plus gracieuses, et tout le monde sait si c'est rare de nos jours l'élégance du geste et des manières! Enfin, la discipline presque militaire qui est à la base du règlement de la maison donne à ces enfants un maintien que l'on ne voit pas tous les jours et une juste idée de l'ordre. (Encore une chose assez négligée de nos jours et pourtant l'ordre, c'est le commencement de la beauté). Il ne faut pas croire pour cela que cette maison est sombre et terne; les classes sont trop joliment décorées de gravures et de fleurs pour cela!

Comme par les années passées le programme comprenait un numéro d'anglais qui a donné une bonne idée de l'enseignement qui prépare si bien les jeunes élèves à aborder la classe d'anglais des collèges qui les recevront.

Quels souvenirs charmants et re-

connaissances les élèves ne gardent-ils pas naturellement à la religieuse directrice de leur culture enfantine? Est-ce que l'on ne doit pas bémol toujours la main qui, par son initiative ou son travail a soulevé le voile de notre ignorance pour nous faire entrevoir le monde enchanté des sons, des mots ou des couleurs?

Il faut donc féliciter de nouveaux élèves de la Providence d'avoir mis au nombre de leurs œuvres celle infiniment précieuse de la culture de l'enfance, car, encore une fois, il ne suffit pas de savoir lire et compter pour vivre. Pour vivre intensément il faut que les yeux soient ouverts sur les beautés de la vie et de la nature et que l'âme, en s'harmonisant avec les splendeurs de la création divine, perçoive en même temps les perfectionnements de Dieu. Et c'est en incantant le sens du beau que l'on en fera, pour plus tard des chercheurs d'idéal et de lumière!

PRISCA

Les nouvelles féminines

Conventum à Villa-Maria

Le mardi 4 juin, à 2 h. 30, aura lieu la réunion annuelle des anciennes élèves de Villa-Maria. La Rev. Mère Supérieure et la Rev. Mère Directrice inviteront toutes les anciennes, qui sont priées de considérer cette invitation comme personnelle. Le thé sera suivi de la bénédiction du Très-Sacrement.

Partie de cartes

Le mardi 4 juin, au No 4314, Papineau, partie de cartes au profit de l'Œuvre de la Réparation à la Ste-Face. Pour renseignements, AM. 4969 ou FR. 3828.

Au cercle missionnaire liturgique
Le Cercle Missionnaire Liturgique organise pour demain, 2 juin, un pèlerinage à Notre-Dame de Rigaud, pour dames et jeunes filles. Le départ aura lieu à la gare Windsor à 8 h. 10. Pour renseignements, s'adresser au Foyer Ste-Claire, 505 St-Dominique, St. 8026.

Pensionnat St-Louis-de-Gonzague

Au pensionnat St-Louis-de-Gonzague, 33 rue Sherbrooke, il y aura une exposition de peintures et de dessins exécutés par les élèves, du 2 au 10 juin. Heures de visite: de 9 h. à midi et de 1 h. à 5 h.

Au couvent de Nicolet

La réunion des anciennes élèves du Pensionnat des SS. de l'Assomption est fixée au 16 juin. Il y aura messe à 8 h. 30 (heure du déjeuner). Toutes les amicalistes y sont invitées.

Les élèves de Mlle Marier

C'est mardi le 4 juin que les élèves de Mlle Marier donneront leur concert annuel avec extraits d'opéras au programme, qui seront interprétés avec mise en scène par Mlle Lucie Beaudry, Florence Larivée, Gertrude Marier, Berthe Lagacé, Cécile Marchand, Mariette Marier, Berthe Pardi et M. Louis Bourdon.

En mentionnant les noms des élèves qui chanteront en concert, l'on a omis dans le dernier "communiqué" ceux de Mlle Gracielle Michon, Marguerite Leduc et Suzanne Décarie.

Jeudi le 6 les élèves interpréteront "MIGNON" d'Ambroise Thomas au complet avec Soli et Chœurs.

Monique et Huguette Marier, élèves de Mme Jean Louis Audet, feront la présentation de Mignon.

Prendront part à la danse: Mlle André et Suzanne Hogue, Lucile Laporte, Michelle Perrault, Michelle Major sous la direction de Mlle Gaby Beauchêne.

Au piano: Mlle Jeanne Servière et Florence Larivée.

La mise en scène sera réglée par M. Albert Roberval.

Exposition à l'Académie du St-Sacrement

L'exposition de dessin et d'art domestique aura lieu du 2 au 7 juin à l'Académie du St-Sacrement, rue Mont-Royal, dirigée par les religieuses de Sainte-Croix. Le public est admis.

"Dans la brousse"

Tel est le titre d'un nouveau livre de vers de Blanche Lamontagne-Beauregard et que l'on peut se procurer dès maintenant.

Cette œuvre vient à son heure et fera le charme des citadins qui aiment la campagne; ils pourront en goûter davantage toute la saveur agreste, à l'ombre odorante des arbres, par les longs jours chauds et reconfortants de leurs vacances.

Il est aussi tout indiqué aux maisons enseignantes qui tiennent à donner à leurs élèves, comme livres de récompense, des œuvres rustiques capables de leur faire aimer la terre de chez nous.

En vente au Service de Librairie du Devoir, au prix de 90s, franco.

La mode parisienne

LES ENSEMBLES
PAR RACHEL GAYMAN

(Copyright par l'Agence Havas)
Paris, 1er juin (P.C.-Havas). — Les ensembles sont tellement en vogue qu'aucun détail de la toilette ne saurait être laissé de côté. Après avoir assorti à ses robes ses chapeaux, gants, ceintures, sacs, voici que la Parisienne recherche un effet nouveau en abandonnant le bas beige de toutes les nuances diverses, devenues traditionnelles depuis quelques saisons, pour adopter, en certaines circonstances, le bas de mousseline bleu marine pour accompagner les costumes où ce ton domine, ou pour produire un contraste avec certaines robes claires, blanches ou gris pâle, ou de non moins fins bas de soie gris "souris" très 1880, dont le ton neutre s'harmonise aisément avec tous les coloris assez vifs que l'on aime aujourd'hui.

Sur les terrains de sport, toutes les hardieses se donnent libre cours.

Les bas d'un rouge violacé, "que l'on a baptisé *bourgogne*, en l'honneur des grands crus fameux", compléteront heureusement tels ensembles gris, blancs ou beiges chine de marron, mais avec des bas vert foncé, on obtiendra le même effet. Les bas gris éclairciront une tenue marine; le bas marron ou beige foncé s'harmoniseront avec les costumes clairs. Bien entendu, on recherchera un rappel de ces tons dans la couleur ou la garniture des souliers qui seront larges, à talons plats, et couvrant bien le dessus du pied.

Toujours faits de laine fine ou de lin, les bas de couleur paraissent devoir être cette saison, uniquement réservés à la campagne, à la marche et à tous les sports. Mais il n'est pas douteux que dès que l'œil se sera habitué à la vivacité de cet accent destiné à réveiller toutes les tonalités sombres ou neutres, ils seront également très largement utilisés à la ville.

Quant aux bas qui doivent accompagner les robes du soir, on aura le choix entre plusieurs solutions: l'arabesque, réseau beige rose qui va avec toutes les couleurs et tous les styles; le bas de couleur assortie à la voilette et au soulier.

Jubilé vu de Paris...

Par R. C. Bissonne, Paris

"GOD SAVE THE KING"

Les notes graves et lentes de l'hymne anglais emplissaient la pièce dans laquelle la T.S.F. allait me permettre d'écouter S. M. George V, Roi d'Angleterre, Empereur

des Indes, adressant un message à son peuple à l'occasion de son jubilé.

Cette musique solennelle ajoutait à la cérémonie de l'acte qui allait s'accomplir.

Dans le plus grand Empire du monde, des millions d'hommes étaient à l'écoute, fiers d'appartenir à cette communauté britannique personnifiée par le Roi.

Et la voix s'élevait; elle était, comme l'hymne qui venait de s'entendre, lente et grave. C'était celle que l'on attendait, unissant à la majesté du souverain la bonté du père parlant à ses enfants:

"Je ne puis que vous dire, mon très cher peuple, que la Reine et moi-même sommes très profondément émus".

Point n'était besoin de le dire, cela se sentait bien qu'à l'intonation et à ce même moment l'émotion gagnait les auditeurs, qu'ils fussent du Canada, de l'Inde ou de l'Égypte. Elle gagnait même l'auditoire français à qui ne s'adressaient pas les paroles royales mais qui sentait qu'une grande chose s'accomplissait.

"Nous vous remercions du fond de notre cœur pour tout le loyalisme et, puis-je le dire, tout l'amour dont aujourd'hui comme 'toujours vous nous avez entourés'."

Et cet amour on le sentait réciproque.

Puis ce fut, évoquée en un bref raccourci, l'histoire de 25 années de règne, les plus mouvementées qu'a vues l'Angleterre.

Mais ce que ne dit pas le Roi, ce fut son action personnelle aux moments difficiles. Cette action qu'il voulait toujours effacer derrière les traditions parlementaires de la Grande-Bretagne mais que le peuple distinguait néanmoins. Cette action heureuse, toujours inspirée par l'intérêt du pays et qui fut surtout sensible au moment où dans la tourmente générale la monnaie anglaise chancela. Il sortit de sa retraite pour élever la voix, pour dire que l'intérêt supérieur de l'Empire exigeait que les luttes politiques cessassent. Et parce que son peuple, parce que ses ministres savaient que sa voix était celle de la raison, de la sagesse, de la nation enfin, tous ceux que l'esprit parisien n'aveuglait pas se groupèrent autour de lui.

Et la voix grave lentement continuait; elle adressait une pensée à tous les sujets, principalement à ceux qui travaillaient et qui souffraient, à ceux que la dureté de l'heure présente contraignait au chômage; elle faisait appel aussi à ceux qui peuvent soulager ces misères.

Puis ce fut la leçon de civisme que journa historique.

S'adressa aux jeunes en ces termes:

"C'est aux jeunes qu'appartient l'avenir. Aux enfants je veux

"adresser un message spécial: je vous demande de vous souvenir que dans les jours à venir vous serez les citoyens d'un Grand Empire."

"En grandissant conservez toujours à l'esprit cette pensée. Lorsque le jour viendra soyez prêts à donner fièrement à votre pays les services de votre travail, de votre esprit et de votre cœur."

En échauffant l'avenir avec le passé de l'Empire britannique éternel, il termina sur l'évocation de la grande Reine Victoria.

"Laissez-moi terminer ces quelques mots par ceux-là mêmes que, prononça, il y a 38 ans, pour son jubilé de diamant, la Reine Victoria. Il n'en est pas d'autres qui puissent exprimer plus véritablement, plus simplement, mes propres sentiments:

"Du fond de mon cœur je remercie mon peuple bien aimé; que Dieu veuille le bénir".

C'était fini, la voix s'était éteinte que je l'écoulais encore. Puis, à nouveau, éclata le *God save the King*, cette fois aux notes des cuivres se mêlant des chœurs pa-rails à ceux qui, dans tout l'Empire britannique, au même moment, montaient en hommage de fidélité et d'affection.

Heureux Anglais! vous avez quel-qu'un à aimer.

(Le Peuple, Montmagny)

Soirée bien réussie

Les anciennes élèves de l'Académie Marchand se sont réunies en grand nombre aux salles de l'école, le mercredi, 22 mai, sous la présidence de M. le curé Pierre Richard, P.S.S. M. l'abbé Beaulac, P.S.S., aumônier du cercle d'études, était également présent. Le programme avait été confié aux soins de Mlle Jeanne de Pocas et fut exécuté avec art. Mlle Marcelle et Roland Martin, dans des morceaux de piano et de violon, de même que Mlle Éléonore Hamel dans quelques chansons, furent vivement applaudies. Un groupe de petites élèves de Mlle J. de Pocas se firent entendre dans des saynètes et révélèrent de réels talents, aussi elles furent fort goûtées. M. l'abbé Richard termina par une allocution cette fête qui obtint un grand succès.

Exposition d'arts domestiques

L'Ecole Ménagère régionale de Saint-Jacques-de-Montcalm

Au couvent de Saint-Jacques de Montcalm, les 6, 7, 8 et 9 juin prochains, exposition des travaux d'arts domestiques.

Respectueuse invitation aux amateurs de science ménagère à visiter les différentes salles remplies d'articles divers: tricot, tissage, couture et confection; broderies, dessin artistique; travaux sur cuir, bois et métaux.

Cordialement bienvenus à tous!

Les Sœurs de Sainte-Anne.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

CHEZ EATON

Suggestions pratiques pour la maison de ville et de campagne

Etes-vous prêt pour l'été? ... Nous le sommes... et nous sommes prêts à embellir votre foyer à la ville ou à la campagne... avec une foule de choses nouvelles, gaies et pratiques pour votre bien-être et celui de vos hôtes cet été! Venez à n'importe quel rayon d'articles d'ameublement chez Eaton lundi... vous serez sûrement émerveillés de l'immense variété d'articles les plus nouveaux et les plus captivants à des prix à la portée de chaque budget.

T. EATON & Co
DE MONTREAL

Peintures remarquables au couvent d'Outremont

L'exposition de cette année revêt un caractère profondément sérieux à cette institution — Environ 250 études de peinture et fusain

La révérende mère Générale arrive du Basutoland

On est frappé, en entrant dans les deux salles d'exposition du couvent d'Outremont, par le caractère profondément sérieux des travaux exécutés par les élèves de cette institution. On a négligé cette année le genre léger des objets d'art décoratif pour s'en tenir presque exclusivement au grand art de la peinture à l'huile et à celui qui lui sert de base: les études au fusain. Environ 250 de ces études de plâtre au fusain et de tableaux à la peinture sont exposés ces jours-ci à l'Ecole de peinture et de dessin du couvent des RR. SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie, à Outremont, dirigée par la Rev. Mère Jérôme.

Trente élèves ont suivi ces cours, ainsi que sept religieuses. La directrice de l'Ecole nous dit, et nous le constatons de visu hier, qu'elle a surtout insisté cette année sur l'étude de modèles vivants et d'après nature: inutile de chercher ailleurs la cause du succès complet de son exposition. La plupart des sujets sont canadiens et l'on est saisi par la vérité, par exemple, de cette vieille au rouet, et de ce vieillard lisant le *Droit*, éclairé par une lampe à pétrole. On a donné à ces différents sujets canadiens des cadres de broussin, ce qui est parfaitement couleur locale. L'expression de ce Basuto qui a posé en néophyte est aussi saisissante, et de cette Canadienne croquée sur le vif alors qu'elle sort son pain du four. La vie émane, d'autre part, de cette belle tête de saint Joseph pour laquelle un vieillard aux traits caractéristiques a posé.

Plusieurs études de fleurs et de fruits sont aussi exposées, ainsi que quelques dessins commerciaux, des articles d'étoffe et de cuir repoussés. Mais comme nous le di-

sions tout à l'heure, la directrice de l'Ecole a tenu, cette année, à négocier plutôt ce dernier genre et de faire travailler plus sérieusement ses élèves. Elles ont bien répondu au désir de leur supérieure et méritent réellement des félicitations et des encouragements.

On nous dit que la Révérende Mère Générale, Mère Marie-Odilon, arrive aujourd'hui du Basutoland au couvent d'Outremont. Elle a été absente durant les six derniers mois pour une tournée dans les missions des religieuses des SS. NN. de Jésus et de Marie. L'exposition a été prolongée quelques jours à l'occasion de son arrivée.

Mots d'enfants

LE TOUR DU MONDE

Une dame extrêmement corpulente s'arrête devant la vitrine d'un magasin. Un gamin la regarde avec stupefaction et lui tourne autour. — Dis donc, galopin, crie la dame impatientée, as-tu bientôt fini? — Bien, quoi! il y a pas de mal, répond le gamin, je fais le tour du monde.

STRATAGÈME

On a dit à Suzon qu'il ne fallait rien demander à table. Mais voici qu'on oublie de la servir. Suzon, ostensiblement, étend la main et s'empare de la salière. — Pourquoi prends-tu du sel? demande le papa; c'est bien assez salé. — C'est pour manger ce qu'on me donnera, répond plaintivement Suzon.

"Il était une fois..."

(Fable)

Contes charmants, quelques-uns d'inspiration historique, qui feront les délices des enfants de 9 à 13 ans. Joli livre de récompense. Éditions du "Devoir". En vente au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, Montréal. Prix: broché, 75 sous francs.



1) M. David Croll, ministre ontarien du bien-être, tient dans ses bras la petite Yvonne Dionne; 2) Marie Dionne et le docteur Daffoe.

Feuilleton du "Devoir"

Le Mystérieux Concours

par CATHERINE D'ERVE

12. (Suite)

— Mademoiselle, serais-je indiscret en vous demandant si vous ne seriez pas parente du colonel Chantreine, sous les ordres duquel j'ai eu le grand honneur de combattre quelques mois durant la guerre?

— Il était mon père, monsieur, répond-elle avec une fierté émue. — Combien je suis heureuse de vous rencontrer, mademoiselle, et de vous dire le souvenir ineffaçable que m'a laissé M. votre père! Du reste, aucun de ceux qui l'ont approché n'aurait pu l'oublier; il était un héros et un chef.

Les yeux de Gertrude brillent à

travers les larmes qu'elle essaie en vain de retenir:

— Merci! Oh! merci!... J'aime tant à entendre parler de mon père. Il était si modeste que, dans ses lettres, il ne nous parlait guère de lui, et c'est après que nous avons su tant de choses glorieuses pour sa chère mémoire.

M. d'Estrange appelle le jeune homme et la conversation est suspendue; mais M. Valmont compte bien la reprendre, car il a une enthousiaste vénération pour la mémoire de son ancien chef. Et Gertrude ne se sent plus isolée dans la luxueuse demeure du banquier, puisqu'elle y a rencontré deux sym-

pathies délicates: celle de la petite Suzy, qui a songé à sa peine, et celle de Bernard Valmont, qui a connu son père.

— VIII —

JOURNAL DE GERTRUDE

Novembre 192...

Est-ce bien moi qui trace ces lignes? moi qui ai toujours horreur des épanchements intimes par écrit! Aussi je ne veux pas chercher ici une stérile occupation de moi-même, mais simplement noter mes réflexions, mes impressions sur ce milieu auquel je suis mêlée.

Y rencontrerai-je cet être mystérieux que je désire tant découvrir? cet être parfaitement heureux qui n'a peut-être d'existence que dans le cerveau généreux de M. Paterson?

En attendant, je dois m'occuper de ceux qui existent là, tout près de moi. Mme d'Estrange m'est encore indéchiffrable. Qu'y a-t-il derrière cette façade toute convenue de la femme du monde?

Si je la devais juger d'après ses rapports avec moi, je la rangerais sans hésiter parmi les caractères

les plus froids, les plus insensibles qui soient! Mais je crois que je ne dois pas baser seulement mes opinions sur les gens d'après ce qu'ils sont vis-à-vis de moi, cela rétrécirait singulièrement mes jugements.

Mme d'Estrange me traite froidement, hautainement, en "employée". Pour elle, je ne suis que cela. Mais, si je fais un effort pour m'abstraire de l'impression douloureuse que j'en éprouve, si je la regarde en elle-même, je soupçonne, derrière cette énigme qu'elle m'est, des richesses de nature, cachées, étouffées, sous l'esprit du monde.

Etant enfant, elle avait beaucoup de charme et beaucoup de cœur, me disait Mme Lormier. Le charme subsiste inconsciemment en cette brillante mondaine. Où donc le cœur est-il caché? Je cherche à la satisfaire, à l'aider, à aller même au-devant de ses desirs; mais que mon travail me parait souvent aride et déconcentrant!

En principe j'accompagne Suzy à ses cours et m'occupe d'elle le matin (après la messe à laquelle je tiens à assister chaque jour, j'ai

si besoin de lumière et de force!). L'enfant est charmante et me témoigne une affection que je lui rends de tout mon cœur. Elle suit le catéchisme préparatoire à la première communion. Ce m'est une joie de l'y conduire et, tout doucement, j'essaie de cultiver en cette petite âme le bon grain qui, je l'espère, germera. C'est la partie la plus attrayante de mes occupations.

Le reste de mon temps est émieté en mille choses insignifiantes ou pénibles: menus corvées que je dois assumer et qui demandent souvent bien du tact, téléphones, réponses pressées, courses urgentes chez la couturière ou dans les magasins, commandes et... décommandes, surveillance des domestiques, couvert à dresser, ou du moins à surveiller, menu à combiner... Que sais-je?

Mes premiers rapports avec les domestiques ont été épineux. Ils ont essayé de me faire sentir que je n'étais comme eux qu'une salariée; puis ils se sont aperçus que je voyais clair, que je voulais me rendre compte de leur travail et des

dépenses de la maison. J'ai beaucoup souffert de certaines insolences; mais j'ai tenu bon. J'ai signalé à Mme d'Estrange ce qui m'a paru défectueux; elle m'a remerciée, étonnée, je crois, de me voir si au courant de la tenue d'une maison. Hélas! pendant plus de deux ans je me suis occupée de tout cela auprès de maman, et cette expérience des choses de la vie pratique m'est précieuse.

En m'armant de calme, de fermeté, surtout de bonté, j'ai pu remettre les choses au point, et maintenant mon contrôle est accepté.

Le plus dur ce sont mes rapports avec Colette. Souvent, l'après-midi, je dois l'accompagner à des réunions: matinées, conférences, théâtres, expositions, visites, etc. Comme elles me semblent étranges et fabriquées, ces jeunes filles, presque ces enfants, que sont Colette et ses amies, avec leur incroyable liberté d'allures, de langage, de lectures, leur recherche folle du chic et du genre!

Pauvre petite Colette! Pourtant je veux croire que,

sous ces apparences frivoles, pour ne pas dire plus, se cachent des qualités véritables, et je voudrais les découvrir.

Elle m'a prise en grippe, j'allais dire en aversion; mais je m'efforce de penser que le mot est trop fort. C'est depuis un certain jour où je l'ai surprise lisant un livre dont le titre, aperçu de loin par hasard, m'a paru suspect. Je n'ai pu m'empêcher de lui dire vraiment:

— Colette, ce livre ne peut vous convenir, laissez-le, je vous en supplie!

— Il peut ne pas vous convenir à vous, m'a-t-elle répondu avec arrogance; mais, pour moi, je vous prie de me laisser juger de ce qui me convient ou non!

Comme j'insistais, elle a lancé le livre à toute volée à l'autre bout de la pièce et est sortie en claquant la porte.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), éditrice-propriétaire: Georges Péladeau, directeur-général.

Sur le front... des missions

Joie et deuil

Le Père Bédard meurt au matin de Pâques

Le soleil s'était levé radieux, annonçant une journée de joie et de lumière. Les chrétiens en foule avaient envahi la cathédrale de Szeping-kai pour célébrer la grande fête de la Résurrection du Sauveur. A la première messe, la cathédrale était remplie à pleine capacité et plus de 250 communions étaient distribuées. A la grand-messe célébrée par le Père Nérée Turcotte, supérieur du petit séminaire, assisté des PP. Masse et Lefebvre comme diacre et sous-diacre, la chorale du petit séminaire faisait les frais du chant, et les écoliers en corps occupaient l'allée centrale. Comme aux grands jours de fête, nos Chinois, à l'issue de la messe, y étaient allés de détonations et de pétards. Il n'y a pas en Mandchourie de fête sans pétards.

Son Excellence Mgr Lapière, que la maladie avait immobilisé durant une couple de semaines, avait dit la messe pour la première fois dans sa chapelle privée, depuis sa convalescence et, après la messe, il était sorti sur le balcon de l'évêché pour recevoir les hommages des fidèles et les bénir.

Tous les cœurs donc étaient à la joie lorsque vers 11 heures 30 de l'avant-midi le téléphone nous apporta la nouvelle de la mort du Père Bédard, décédé à Hwaite Sien, le matin même de Pâques, vers 4 heures 30.

Il s'était senti indisposé le dimanche des Rameaux, mais on ne s'en alarma pas, car il semblait bien que ce n'était qu'une grippe plutôt bénigne. Voyant que la maladie progressait, le Père Mignault, recteur du poste, appela dès mardi matin un médecin japonais qui résidait à Hwaite Sien. Son travail d'auscultation fut long. Il partit en disant qu'il avait diagnostiqué un cas de typhus. Le Père Mignault se hâta d'avertir Mgr Lapière qui, indisposé lui-même, dépêcha le Père Laroche auprès du malade. La maladie continua de progresser, malgré les soins du médecin, et à 4 heures 30 le matin de Pâques, le Père Bédard rendait son âme à Dieu.

Par mesure de prudence, l'inhumation eut lieu le jour même. Ce fut le Père Mignault qui présida à l'absoute et ce fut le Père Lucien Sarrazin, confrère du défunt, qui bénit la fosse. Un service solennel fut chanté le lendemain par le Père Joseph Roberge, supérieur régional, assisté des PP. Sarrazin et Boulé, comme diacre et sous-diacre.

La mort de ce jeune missionnaire, en Mandchourie depuis six mois seulement, ajoute une nouvelle épreuve à celles déjà éprouvées. Nous ne doutons point que Dieu prépare de grandes grâces de conversion pour ces épreuves fidèlement acceptées.

F.-X. LEFEBVRE, P.M.E.
Mission catholique de Szeping-kai.

Le catholicisme en Mandchourie

Par le R. P. Gérard, M. E. de Paris

Depuis plusieurs années déjà on parle beaucoup, dans la presse du monde entier et sous les aspects les plus divers, du Mandchouisme, ou, pour parler français, de la Mandchourie, devenue, sous la pression japonaise, un des points névralgiques de notre planète. Aussi me paraît-il intéressant de venir aujourd'hui vous entretenir durant quelques instants du développement du catholicisme en ce lointain pays.

Dès 1696 cette région était englobée dans les limites du diocèse de Pékin. Les évêques de cette capitale y envoyaient alors des prêtres chinois visiter les quelques fidèles émigrés des provinces du Tchéli et du Chantoung, à l'est de la grande Muraille. A leur nombre assez restreint vint s'ajouter plus tard les chrétiens fugitifs de Chine, à la suite des persécutions de 1796, 1805 et 1815.

Le 14 août 1838, le pape Grégoire XVI érige en mission distincte ce territoire des deux grands comtes la France et en confie le développement spirituel à la Société des Missions Étrangères de Paris. Mgr Veyrolles, missionnaire au Setchouan depuis 1831, est nommé par Rome, le 8 novembre 1840, premier Vicaire apostolique de cette nouvelle circonscription ecclésiastique. Au printemps de 1841, ce zélé pasteur se livre, par des moyens de fortune, à la recherche des chrétiens dispersés dans son immense mission; après une pénible randonnée de plus d'une année, il s'estime heureux d'en avoir découvert 3.619 exactement.

Beaucoup de ces fidèles, clairsemés un peu partout et pour la plupart isolés, n'avaient pu être prévus du changement survenu dans l'administration spirituelle de la Mandchourie; d'autre part, leurs anciens missionnaires les avaient mis en garde contre un envahissement possible des prêtres orthodoxes russes de Sibirie. Aussi plusieurs centaines d'entre eux refusèrent-ils tout d'abord de recevoir leur nouvel évêque. Sa patience et son savoir-faire, avec la grâce de

Dieu, finirent cependant par triompher de leur résistance et, après quelques années, amenèrent les plus réfractaires à reconnaître enfin son autorité légitime.

Par ailleurs, l'œuvre d'évangélisation ne fut pas des plus faciles à amorcer auprès des populations païennes encore semi-barbares et fortement attachées à leurs vieilles superstitions. En 1846 M. de la Brunetière, après avoir approché des peuplades connues sous le nom de "Longs Poils" et des "Peaux de Poisson", fut massacré par les sauvages "Kilimis" non loin de l'embouchure du fleuve Saghalien. Le 27 septembre 1850, les PP. Franclet et Négrerie sont arrêtés en Mongolie et conduits sous bonne escorte à Canton. Puis M. J. Biet est pris par les pirates et jeté à la mer, non loin du port de Newchwang. Après l'échec de la première expédition du Père de la Brunetière dans l'extrême nord, trois autres tentatives sont renouvelées en 1849, 1861, 1864 et hardiment poussées jusqu'à Khabarovsk et Nikolaïeff, mais les tribus indigènes se montrent toujours hostiles à l'influence des ouvriers apostoliques, tandis que les Russes refusent aux missionnaires le droit de séjourner en Sibirie.

En dépit de ces résistances, de ces difficultés et de bien d'autres obstacles encore, Mgr Veyrolles a réussi cependant à entamer le bloc païen et son long travail a laborieusement épousé la tâche complexe de l'épiscopat ne sera pas un des moins féconds.

Durant les douze années qui vont suivre, l'Eglise de Mandchourie sera successivement gouvernée par NN. SS. Dubail, Boyer et Haguit. Ces trois évêques poursuivront à peu près la même tâche commencée par Mgr Veyrolles. Entre autres initiatives, ils apportent un soin particulier au clergé indigène. Deux séminaires sont fondés, l'un à Chaling, l'autre à Siao-pa-kia-tze, et les jeunes gens désireux de devenir prêtres reçoivent de leurs maîtres une instruction et une éducation de choix. Aux mauvais jours plusieurs d'entre eux rehausseront la gloire de leur sacerdoce en recueillant les palmes du martyre.

C'est également vers cette époque que prit racine l'établissement d'un institut de religieuses indigènes. Depuis plusieurs années déjà, alors que Mgr Boyer était à la tête de la chrétienté de Siao-pa-kia-tze, dix jeunes Chinoises chrétiennes, et une pieuse veuve manifestant le désir de se réunir en commun pour se consacrer à la vie religieuse. Leurs instances répondaient trop aux vœux du curé, devenu leur évêque, pour que celui-ci ne s'empressât d'y accéder. La Congrégation du Très Pur Cœur de Marie était dès lors fondée, mais ce fut surtout au cours de son épiscopat que Mgr Boyer, coadjuteur de Mgr Dubail, l'organisa sur des bases définitives, lui dicta des constitutions appropriées à sa fin et l'imprégné de cet esprit de ferveur, de pauvreté, de renoncement et de zèle apostolique qui demeurent les vertus caractéristiques de cet admirable phalange de vierges, dont le nombre dépasse actuellement deux cents professes en Mandchourie.

Bien souvent contrecarrés dans leurs entreprises par la surnoise opposition du gouvernement central de Pékin, arrêtés dans leur élan par les incessantes tracasseries des autorités locales, les missionnaires n'avaient guère jusqu'ici exercé leur ministère que dans les campagnes, leur activité apostolique se trouvant plus à l'abri des perquisitions ou des vexations mandarinales.

Mais voici qu'en 1890 l'Eglise de Mandchourie brise ses entraves et sort de ses catacombes. Profitant des circonstances que son audace, le dirai-je même sa témérité, sait admirablement favoriser, un jeune évêque, ardent, actif, énergique, animé de l'esprit de Dieu, Mgr Guillon, ordonne à tous ses missionnaires de sortir de leur cachette et d'aller désormais planter haut la croix dans l'enceinte des villes mandchouriennes. La consigne est fidèlement exécutée et peu à peu Leooyang, Haicheng, Tieling, K'aiyuen, K'oantchéngtze, Kirin, Houan et d'autres cités sont pacifiquement prises d'assaut par les ministres du Christ-Jésus. Le nouveau prêtre donne lui-même l'exemple à tous. Il fixe sa résidence épiscopale en pleine ville de Moukden, y construit une cathédrale, confie des œuvres de charité au zèle des Soeurs de la Providence de Portieux déjà établies à Newchwang depuis 1878. Son action bienfaisante s'étend peu à peu autour de lui et sa courageuse attitude au moment de la guerre sino-japonaise, en 1894, lui attire les sympathies du gouverneur mandchou, ainsi que de la population entière qu'épouvante l'approche victorieuse des troupes nipponnes. Devant les efforts prodigieux des missionnaires, entraînés par l'ardeur et l'intrépidité de leur chef, les résultats les plus consolants ne se font pas attendre et c'est bientôt par milliers que sont enregistrées les conversions d'infidèles.

Pour favoriser ces conquêtes, Mgr d'Euménie demande alors à la zèle des Soeurs de la Providence de Portieux déjà établies à Newchwang depuis 1878. Son action bienfaisante s'étend peu à peu autour de lui et sa courageuse attitude au moment de la guerre sino-japonaise, en 1894, lui attire les sympathies du gouverneur mandchou, ainsi que de la population entière qu'épouvante l'approche victorieuse des troupes nipponnes. Devant les efforts prodigieux des missionnaires, entraînés par l'ardeur et l'intrépidité de leur chef, les résultats les plus consolants ne se font pas attendre et c'est bientôt par milliers que sont enregistrées les conversions d'infidèles.

L'avenir reste plein d'espérances et le fameux décret de 1899, par lequel la Cour impériale de Pékin reconnaît officiellement les ministres du culte catholique en Chine, semblait assurer pour longtemps aux ouvriers apostoliques une ère de calme et de prospérité quand, en 1900, éclate comme un coup de foudre la terrible insurrection des Boxeurs. Ceux-ci, protégés par l'astucieuse impérialité Tseu-Hi, mettent bientôt à feu et à sang les provinces du nord de l'Empire céleste, anéantissant nos chrétiens, brûlant nos églises et résidences, pourchassant sans pitié chrétiens et missionnaires.

L'intrépidité évêque de Moukden n'échappe pas à la fureur de ces bandits. Lorsque ces forcenés eurent fait sauter les portes de la cathédrale où Mgr Guillon s'était réfugié avec le R. P. Emonet, le prêtre chinois Jean Li, deux religieux de la Providence de Portieux et de nombreux chrétiens, le pasteur donna une dernière absolution à tous ceux qui l'entouraient et, debout sur le palier de l'autel, la croix en main, il attendit la mort. Atteint d'une balle, il s'effaça en disant: "Votre évêque meurt le premier, mes enfants, suivez-moi tous au ciel". Tous l'y suivirent, car impitoyablement massacrés, tous furent ensevelis sous les ruines de l'église incendiée. C'était le 2 juillet 1900.

Du sol mandchou fécondé par le sang généreusement versé d'un évêque, de neuf missionnaires français, de quatre prêtres chinois, de plusieurs religieuses européennes et indigènes, et d'un millier et plus de fidèles martyrs, les chrétiens anéantis renaissent plus nombreux et plus prospères.

Ni les inoubliables et désastreuses déprédations des brigands au cours de l'occupation russe de 1900 à 1904; ni les retours d'opinion qui provoquent dans les es-

prits les surprises de la guerre russo-japonaise en 1904 et 1905; ni les affreux ravages causés par l'impitoyable peste pulmonaire de l'hiver 1910-11, qui fit périr plus de 60.000 personnes; ni les soubresauts de la révolution chinoise de 1911 à 1914; ni les angoissantes exigences de la grande guerre 1914-18, qui réduisirent à 30 pour cent l'effectif missionnaire, rien ne parvint à arrêter les effets de la grâce divine ou à briser le flot montant du règne de Dieu en Mandchourie.

Que vous pénétriez alors au cœur des grandes villes ou jusque dans les hameaux les plus reculés, chez les pauvres, chez les riches, dans l'armée, au prétoire, parmi la classe commerçante comme chez les fonctionnaires, partout vous trouveriez des chrétiens ou des catéchumènes qui, comme un levain spirituel, travaillent la masse païenne. Si la moisson est magnifique, malheureusement les ouvriers sont trop peu nombreux. Débordés par le mouvement intense des conversions et ne pouvant plus suffire à la tâche, vers 1923, les deux vicaires apostoliques de Mandchourie exposent à Rome l'objet de leurs préoccupations et, par l'intermédiaire de la S. C. de la Propagande, sollicitent de précieux renforts auprès de jeunes instituts missionnaires, tout disposés à fournir des troupes fraîches et nécessaires, j'allais dire indispensables, à l'évangélisation de ces contrées.

Actuellement, la Mandchourie, devenue nation indépendante et autonome, depuis l'avènement de Keng-lee, en 1934, est divisée en 9 circonscriptions ecclésiastiques avec chacune un évêque ou supérieur à sa tête. Ce sont notamment les Vicariats de Kirin, de Moukden, de Szeping-kai et de Jéhôl, ainsi que les Préfectures apostoliques de Tsitsikar, de Fushun, d'Ilan, de Yenki et de Chihfeng, où, dans l'ensemble 120 et quelques missionnaires français, suisses, canadiens, allemands, américains et plus de soixante-dix prêtres indigènes, secondés par environ 800 catéchistes et un nombre encore supérieur de religieux, travaillent sans relâche à entretenir la vie chrétienne dans l'âme de plus de 120.000 fidèles baptisés, préparent au baptême environ 50.000 catéchumènes et s'acharnent à hâter la conversion de 32.000.000 de païens.

Six séminaires, où 380 jeunes gens se préparent au sacerdoce, 350 collèges et écoles, avec 30.000 élèves environ, tant garçons que filles, une vingtaine d'orphelinats abritant un millier d'enfants, 45 hôpitaux et dispensaires où sont soignés par centaines de mille des malheureux parfois atteints des maladies les plus répugnantes, et bien d'autres œuvres encore prouvent éloquentement la vitalité de l'Eglise catholique dans ce pays en plein développement.

Les relations de l'épiscopat avec les autorités civiles de Mandchourie sont excellentes et tout porte à croire qu'elles s'affermiront davantage pour la plus grande gloire de Dieu et le bien des âmes.

E. GERARD
(Les Missions catholiques).

Les anciens des sciences sociales

Les anciens élèves de l'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques, les finissants et les élèves actuels sont priés d'assister au dîner annuel de leur association qui aura lieu au Café Saint-Jacques, le mercredi, 5 juin, à 6 heures 30 p.m. M. Edouard Montpetit, directeur de l'école, présidera.

Les intéressés sont priés de considérer la présente comme une invitation personnelle. Le prix du couvert est fixé à un dollar. Pour tous renseignements on est prié de s'adresser au secrétaire, M. P.-A. Montreuil, 6441, rue Saint-Dominique, tél. C.Réscent 9102.

Colonie de vacances

Sous la direction des Soeurs de la Providence

Le jardin de l'Enfance, dirigé par les Soeurs de la Providence, à Saint-André d'Argenteuil, inaugurerà, cet été, une colonie de vacances pour les garçons de 5 à 12 ans.

Conditions faciles. S'adresser à la supérieure, Maison de la Providence, Saint-André d'Argenteuil, P. Q.

Tous voudront lire

MIETTES DE BONHEUR

par HENRI JOLIET

agréable,
utile à tous;
dans la joie,
dans la peine;

Le CADEAU
que chacun
cherche

amis, mari,
femme, fille,
fils, filleul,
bienfaiteur.

Extrait de la table des matières

SANTÉ

Notre voyage de la vie...
Travail ou délassement...
Sports...
Cartes...

Pourquoi voyer le moteur...
Le médecin de famille...
Programme d'alimentation...
Le coup d'appétit...

AMOUR

A quoi bon aimer...
L'amour ne serait-il qu'une exploitation...
Ce qu'est l'amour...
Comment l'amour éclaire, réchauffe...
Entre épouses, mères et poupées...
Du fiancé chic au mari rustaud...

L'amour se perd...
L'amour se reprend...
Une bonne servante...
L'amour de l'enfant...
Les sacrifices du véritable amour...
Une recette pour guérir...

TRAVAIL

Gagner sa vie...
Réduire ses besoins...
Lecture — Journaux...

Les revues...
Tous les siècles à la recherche
L'homme complet... [du bonheur...]

ARGENT

La santé avec l'argent...
Les affaires avant le plaisir...
Conservation de l'argent...
Les réserves nécessaires...

Des risques raisonnables...
Sans argent la vie demeure bonne...
Peu d'argent vaut parfois mieux
que beaucoup...

ART — RELIGION

... On trouve dans ce livre cette fraîcheur optimiste d'un beau matin de printemps...
Ces miettes de bonheur, Henri Joliet les recueille toutes comme des parcelles d'or qui tomberaient du ciel pour en former un objet précieux qu'il nous offre à tous en présent, pourvu que nous tendions la main pour le recevoir.

(Extrait de la Préface
Père Thomas-M. Lamarche, Dominicain.)
En vente au Service de librairie du "Devoir" — Un dollar franco.

ainsi pense

LA PRESSE CANADIENNE

-- de jour en jour

H. LALONDE & FRÈRE
4800, AVE. du PARC LTÉE
Près de l'ave. Mont Royal
Les plus grands spécialistes du tapis au Canada

Il y a un magasin TOUSIGNANT FRÈRE près de chez vous:

1584 Ste-Catherine E. 1374 Ontario E. 3475 Ontario E.
5167 rue Clarke 2309 Ontario E. 1148 Mont-Royal E.
2929 Masson 6920 St-Hubert 2034 Mont-Royal E.

TOUSIGNANT et Frère Limitée.
6312 RUE SAINT-HUBERT
BEURRE
Crémier 22c
1ère qualité...
Crémier 21c
2ème qualité...
Beurre de 17c
laiterie...
CENT POUR CENT CANADIENS-FRANÇAIS
Moins cher que partout ailleurs, même à qualité égale.

CHROME!
Sur présentation de cette annonce
UN ESCOMPTE DE 25%
VOUS SERA ALLOUÉ SUR TOUTS TRAVAUX DE CHROME
ROYAL SILVER PLATE CO.
70 Craig street — HA. 9948
Faites argent vos réflexeurs.

LITHINES
du Dr GUSTIN
MOINS D'UN SOU LE VERRE
En vente dans toutes les pharmacies — Méfiez-vous des imitations.

NOUS DEMENAGEONS
Notre magasin rue St-Laurent (905) sera transporté, le 1er mai, au No 305, Ste-Catherine Est.
BIENVENUE A TOUS.
Toujours 2 magasins à votre service: BIJOUTIERS
BIBEAU FRÈRES 305 et 1257, STE-CATHERINE EST

Spécialités: Chemises WARRENDALE — Complet LOMBARDI
RAOUL FOURNIER
CHEMISIER-TAILLEUR-CHAPELIER
4502, RUE ST-DENIS — 375, AVE MONT-ROYAL EST
Tél. HARBOR 3896 MONTREAL

Où l'on s'habille bien—
Ernest Meunier
Le Tailleur Fashionable
994, RUE RACHEL (EST)
Téléphones: FR. 9343-9350

SOIN DES PIEDS
Spécialité:
Chaussures pour pieds malades.
HOULE & BLEAU
4561 est, Ste-Catherine
Tél. CL. 7987

Mieux faits pour plus de durée
Chapeaux
\$2.95 et plus.
Ed. Michaud
Maitre-Chapelier
Deux Magasins: 911, rue Bleury 1257, Université

Le Moulin Economique
— fabrique toutes essences
Spécialité: Vanille 1ère qualité
— Chez votre épicerie on appelle AMHERST 2731
4916, 5ème AVE. ROSEMONT

"La réclame finit toujours par porter fruit".

L'Association des amis du Séminaire

De l'Echo du Bas Saint-Laurent, de Rimouski, numéro du 24 mai: L'Association des Amis du Séminaire, qu'il ne faut pas confondre avec l'Amicale de cette même institution, a été fondée l'an dernier par un groupe de personnes zélées pour cette œuvre que notre évêque appelle justement "œuvre diocésaine par excellence".

Le but principal que se propose cette société est de procurer chaque année au séminaire un revenu régulier suffisant pour lui permettre de faire face à son service d'intérêts et aussi de réduire sa dette. L'association recrute ses membres partout sans restriction de lieu, mais principalement dans le diocèse; elle estime que le séminaire, faisant rayonner ses bienfaits sur le diocèse, doit être soutenu par les diocésains, et que personne dans le diocèse n'a le droit de rester indifférent envers une œuvre consacrée spécialement à l'instruction et à la formation des jeunes gens, en vue de favoriser les vocations sacerdotales pour les besoins du ministère paroissial et pour les missions. Mgr Léonard, de regrettable mémoire, disait dans une lettre pastorale: "Toutes les autres contributions de votre piété, même excellentes en elles-mêmes, qu'elles soutiennent des œuvres diocésaines ou extra-diocésaines, doivent céder le pas à celle que nous sollicitons pour notre séminaire, l'œuvre première et principale, nous vous le répétons, de tout notre diocèse".

Les conditions exigées pour devenir membre de l'Association des Amis du Séminaire et par suite jouir des avantages que comporte ce titre, sont des plus simples. Moyennant une légère contribution annuelle, n'importe quelle personne peut en faire partie.

L'Association des Amis du Séminaire se propose encore un autre objectif. Elle croit que l'œuvre du séminaire ne doit pas se limiter à recueillir des fonds mais encore à promouvoir, par tous les moyens, les intérêts de cette institution; à la faire aimer, à lui envoyer des élèves, et enfin à détruire les préjugés qui malheureusement entravent encore son action en certains endroits.

Dès la première année, de leurs activités les Amis du Séminaire ont obtenu des résultats très appréciables; en dépit du fait que le recrutement a commencé tard, et malgré les conditions économiques défavorables que nous savons, elle a en quelques mois enrôlé 15,000 membres.

Après avoir payé toutes ses dépenses et distribué à ses membres certaines gratifications spéciales, remis à l'Evêché pour l'œuvre de la Propagande de la foi une somme de \$1000.00 elle présentait le 19 décembre 1934 au séminaire la somme de \$11,010.82. Mais, si importants qu'ils soient, ces résultats matériels sont dépassés en valeur par la somme de travail accompli dans les esprits. L'œuvre du séminaire a cessé d'être circonscrite à une fraction de la population, pour devenir l'affaire de toutes les paroisses du diocèse et si on envisage l'action à ce point de vue, on s'aperçoit qu'elle est éminente.

Les propagandistes de l'association ont déjà commencé leur travail et avec des conditions économiques meilleures, une mentalité mieux préparée chez notre population, il n'y a pas de raison pour que l'association n'atteigne pas cette année le chiffre désirable de 35,000 membres.

Elle distribuera encore un certain nombre de récompenses de valeur dont le détail sera expliqué par les propagandistes en temps opportun. Ceux-ci seront à l'œuvre et d'une manière encore plus active dès le mois de juin prochain. Réservons-leur donc l'accueil le plus chaleureux au profit d'une œuvre qui est essentiellement nôtre.

J. B. C.

Manuel de prononciation française

PAR LE P. THEOPHILE HUDON, S.J.

Un ouvrage de longue haleine, fruit de plusieurs années de travail. Il se compose de trois parties: un traité de prononciation, des exercices et un lexique. Dans la première partie, l'auteur s'est efforcé de fixer au moins approximativement la prononciation française actuelle. Entreprises très difficile étant donné les différences d'accent en France et les opinions diverses des auteurs et des dictionnaires. Il a noté au passage les cas particuliers au Canada en même temps que les fautes les plus ordinaires des Canadiens. Il a tenu compte de quelques anomalies par suite du milieu anglais où nous vivons. A ce point de vue, le traité sera fort utile aux Anglais désireux de trouver en œuvre un ensemble de maîtriser la langue française, assez complet des règles qui régissent les liaisons en conversation et dans le discours public.

Les exercices de la seconde partie sont destinés à compléter les exemples donnés dans la première et à enrichir le vocabulaire si pauvre des Canadiens.

Un lexique forme la troisième partie. On y donne, par ordre alphabétique, tous les mots cités dans les deux premières, avec la prononciation figurée. Un chiffre renvoie aux règles du Manuel.

Ce traité d'adulte pédagogique est appelé à rendre, croyons-nous, de grands services à tous ceux qui s'intéressent à la réforme de la prononciation du français au Canada, et aux instituteurs.

En vente au SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR", au prix de 75c francs.

CONSTIPATION
CE SOIR AU COUCHER
Une à deux tablettes
ROBOL
Résultat DEMAIN MATIN
25c la boîte
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée
1568 rue St-Denis Montréal
Veuillez m'envoyer un échantillon de ROBOL.
Non...
Adresse...
(D)

2461 Des Carrières
CR. 2149
Prop. New System Cleaning Service Reg'd
Complet pressé \$0.35 avec pantalon extra \$0.50 — Nettoyé \$1.00.
Pardessus pressé \$0.35 — Nettoyé 1.00. Chapeau — Nettoyé \$0.50. Gants — Nettoyés \$0.20. Pantalon pressé \$0.20 — Nettoyé \$0.50. Manteau et costume de dame pressé \$0.50 — Nettoyé à partir de \$1.00. Robe nettoyée à partir de \$1.00.
Nettoyage — tapis, Fourrures, Portières, Rideaux, Couvertes, Douillettes, etc.

"Il est logique et juste que nous accordions notre préférence aux industries de notre province" et à nos marchands, particulièrement à ceux qui halent avec votre journal.

TULIPE NOIRE
Chénard
Paris
POUR LES ELEGANTES
Lotion \$1.25 — Parfum, Eau 25c, 30c, \$1.00, \$1.50, \$2.50 — Poudre avec étui du parfum, 50c et \$1.00 — Rouges, En vente partout.
Canada Drug Co. — Dépositaires
Montréal, P.Q.
Mailles essentiellement canadienne-française.

POUR VOUS
VIGNETTES appelez
PHOTOGRAPHIE NATIONALE
155 STE CATHARINE OUEST
MONTREAL
CLARKE
MARQUETTE
4549

Henri GAUTHIER,
 des Pères Blancs,
 à Montréal, est située à 1626, rue
 St-Hubert. Tél. H.A. 6320.

COMMERCE ET FINANCE

Défaitistes!

Ceux qui sont toujours prêts à céder

Comme chez tous les autres peuples au moral affaibli, on ne compte plus chez nous le nombre de défaitistes, tant ils sont légion. Les pires et les plus actifs, ils le sont consciemment, en vue de protéger leurs intérêts, personnels ou de ménager leur avancement dans les milieux autres que ceux de notre groupe. Ceux-là ne pensent habituellement qu'à l'avenir immédiat quand ce n'est pas rien qu'au présent. Ils oublient que s'ils ont pu arriver à quelque poste moyen dans une entreprise qui n'est pas de chez nous, ce n'est pas tant à cause de leur valeur personnelle que parce que l'esprit de corps n'est pas encore tout à fait mort chez nous, qu'il reste des nôtres pour exiger qu'on traite avec eux dans leur langue. Que tous les nôtres cessent, demain, d'exiger du français de leurs fournisseurs, que tous nous accordions notre encouragement sans distinction, à n'importe qui, et ces arrivistes, qui croient pouvoir se maintenir en tentant de faire échec aux plus justes aspirations de notre groupe, ne se verraient pas seulement arrêtés dans leur ascension, mais nombre d'entre eux seraient bientôt "sous le secours direct" pour employer une expression née de la crise économique.

Nous connaissons nombre de nôtres qui sont restés de véritables Canadiens français, foncièrement patriotes malgré leurs contacts journaliers. Nous avons reçu des lettres nombreuses qui nous le démontrent. Ces personnes remplissent bien la position qu'elles occupent, accomplissent la tâche qui leur a été dévolue sans demander de faveurs, mais aussi sans trahir. Il n'en est pas de même d'autres qui se sont faits les valets de patrons sans scrupules et se font propagandistes de défaitisme collectif chez nous. Pour ceux-là, toute lutte est inutile. A les entendre, nous sommes irrémédiablement voués à rester des porteurs d'eau et nous sommes bien chanceux de trouver des gens qui consentent à nous employer pour des salaires de famine. Rencontrer-ils quelque difficulté à faire admettre leurs idées, immédiatement ils ont recours aux méthodes qui se rapprochent sensiblement du chantage. Qu'on regarde ce qui se passe autour de soi, surtout dans nos groupements, et on verra des individus très agissants chercher à répandre l'idée que tout mouvement d'organisation de notre part provoquera des réactions dangereuses; comme si s'organiser pour mieux faire et et pour mieux coopérer au progrès du pays constituait un acte d'initiative envers les autres groupes.

Ces propagandistes oublient ou feignent de ne pas savoir qu'il existe dans les autres provinces des mouvements curieusement similaires à ceux du Québec. Le "Financial Post" en donnait une preuve, tout récemment, en publiant un article dans lequel l'auteur cherchait à contrecarrer le mouvement d'opinion qui s'exprime par tout le pays contre les monopoles étrangers, venus s'établir chez nous pour mieux s'emparer du marché. Il oubliait ou feignait d'ignorer qu'en fait le mot d'ordre: "Buy independent", qui circule chez nos concitoyens de langue anglaise, n'est qu'une autre formule à notre: "Achetez chez nous" du Québec. Dans les deux cas on vise à protéger le petit marchand et l'industriel moyen contre les méthodes déloyales de certaines organisations. Mais les agents des trusts étrangers — car tous ces individus si actifs sont employés pour l'un ou l'autre des monopoles dont les méthodes ont été mises à jour lors de l'enquête Stevens — ne trouvent rien de mieux que de laisser croire à un antagonisme de race, espérant grâce à cette méthode faire reculer les timorés et même s'en faire des alliés inconscients. Car s'ils ont soin de montrer les dangers qu'ils inventent pour le besoin de leur cause, ils n'oublient pas de dire aussi ce que nos œuvres doivent à telles et telles grandes compagnies étrangères. Par contre, ils ont bien soin de ne pas rappeler que ces quelques dons obtenus ça et là, nous les avons payés mille fois et plus en allant porter notre argent à ces monopoles et que les mêmes achats, faits chez les nôtres, auraient rapporté autrement plus à nos caisses.

Nous n'avons pas à être surpris de cette propagande, c'est entendu. Mais ce qui surprend toujours, c'est qu'il y ait tant de nos bons gens disposés à toujours voir l'ombre d'une menace problématique, lorsque le loup est déjà installé chez eux. Ce sont ces bons gens qui, stupidement, se font les instruments de quelques meneurs habiles en appuyant toutes leurs demandes, qui se résument toutes à faire la publicité des lous que nous devrions chasser, comme nos concitoyens de langue anglaise cherchent à le faire.

Le défaitisme, c'est une forme de suicide collectif. Il peut sembler, à certains moments, que tout est perdu. Mais tel n'est pas le cas lorsqu'on constate que les bons mouvements font de réels progrès. Si tous nos épiques indépendants s'étaient laissés aller au défaitisme depuis dix ans, il n'en resterait plus un seul aujourd'hui. Nombre d'entre eux ont résisté, ont lutté intelligemment tandis que les recettes des chaînes de magasins ont baissé tellement depuis un an que certaines ont dû presque se réorganiser tandis que les plus puissantes doivent passer leurs dividendes, bénéfices qu'ils avaient pourtant tirés facilement au plus creux de la crise. Cette baisse des affaires, elle s'est fait sentir dans les autres provinces comme chez nous. Continuons le mouvement d'achat chez nous comme les autres provinces continuent leur mouvement d'achat chez les "independants"; ne nous laissons pas entraîner par le défaitisme qui tue. Agissons, au contraire, de manière à ne pas faire le jeu de quelques exploitateurs; et nous serons bientôt ce que nous aurons dû toujours être: un groupement vigoureux qui contribue sa large part à la prospérité du pays et saura se faire respecter parce qu'il se respectera lui-même.

Clarence HOGUE

REVISEZ VOTRE TESTAMENT

Les événements de ces dernières années ont apporté de violents changements dans l'état de certaines fortunes. Peut-être la vôtre en a-t-elle souffert!

Si votre testament date de quelques années, il serait étonnant qu'il ne fût pas nécessaire d'en modifier quelques dispositions, afin qu'il réponde mieux aux exigences des conditions nouvelles. Revisez donc votre testament avec attention, en vous aidant de notre brochure: "Pour bien faire votre testament".

Copie gratuite vous sera adressée sur demande.

Le Sun Trust, Limitée

10 rue St-Jacques ouest
MONTREAL132 rue St-Pierre
QUEBEC

Marché de Montréal

SAMEDI, 1er JUIN

Cours fournis par les farines par la maison Elzébet Turgeon, 206, édifice du Board of Trade, pour les produits de la ferme: le beurre et le fromage, par Gunn, Langlois et Cie; pour le poisson, par D. Hutton Cie; pour les viandes, par J. B. Brossard, 45, marché Bonsecours.

N.B. Les prix que nous publions sont les prix au détail exception faite du sucre et de la farine et des œufs dont nous donnons les prix de gros.

FARINE ET ENGRAIS

Au baril de deux sacs:
1ère patente, Manitoba 5.00
2e patente, Manitoba 4.50
3e patente, Manitoba 4.40
Gru blanc, la tonne 30.00
Gru rouge, la tonne 27.00
Son 26.00
Forté à bonnanger 4.00
Mais africain 70

BEURRE ET FROMAGE

Prix fournis par la maison Gunn, Langlois:
Beurre:
De crémère, en bloc de 56 lbs 18
De crémère, en bloc 22
Fromage:
Québec, doux, meule de 20 lbs 13
Québec, doux, en morceau 14
Can. fort, meule de 80 lbs 16
Can. fort, morceau 18
Kraft, boîte de 5 lbs 22
Roquefort, meule de 5 lbs 26
Camembert, doux 7.00
Gruyère, suisse, la lb 48
Gruyère en bte de 4 1/2 lbs 42

OEUF

Vendu en cartons
Catégorie A, gros extra 22
Catégorie A, moyens 21
Catégorie B 24
Catégorie C 18

SAINDOUX

En bloc d'une livre 13 1/2
En seau 13
Saindoux composé: 10 1/2
En tinette 10 1/2
En seau 11 1/2

MIEL

Blanc, seau de 5 lbs, la lb 10
Brun, seau de 5 lbs, la lb 08

VOLAILLES

Prix fournis par P. Poulin et Cie.
Dindes, 7 et 9 lbs 27
Poulets, 3 à 3 1/2 lbs 25
Poulets, 4 à 4 1/2 lbs 28
Poulets, 5 à 5 1/2 lbs 30
Poulets, 6 à 7 lbs 32
Poulets, 3 à 3 1/2 lbs 20
Poulets, 4 à 4 1/2 lbs 22
Poulets, 5 à 5 1/2 lbs 24
Poulets à griller 35
Canards domestiques 25
Cochon de lait 30
Pigeonneaux, pr. 1.00
Cailles S. A. (pr.) 1.25
Scottish Grouse, pr. 1.25

POISSON

Aiglefin frais 06 1/2
Truite des lacs 20
Morue fraîche 08
Filet d'aiglefin fumé 14
Truite des lacs 16
Pile 10
Brochet frais 10
Maquereau gelé 06
Filet frais d'aiglefin 14
Filet de morue 12
Filet gelé 16
Scallop gelé 25
Eperlan gelé moyen 10
Esturgeon gelé 10
Anguille salée 08

Poissons salés, barils de 200 livres:
Morue salée moyenne 05 1/2
Sardines de Québec, le baril 08.00
Hareng Labrador, 1 baril 7.50
Hareng Ecosse, 1/2 baril 12.00

VIANDES

Prix fournis par la maison Noé Bourassa, Limitée, fabricants des produits: La Belle Fermière.

ROSBIES

"Porterhouse" 38
Rostif tenderloin 27
Epaule, haut côté 14
Surlonge (sans os) 28
Côte 28

BIFTECKS

Aloyau (sirloin) 35
Hambourgeois 22
Pointe de surlonge 30
Flanc 18
Côtelettes 30
"Frankfurters" 17

BOEUF (DIVERS)

Langues 20
Poitrine 12
Rognon 25
Filet frais 50 à 85
Jarret 10
Ronde 25
Boeuf salé 17 à 28

PORC

Longe 25
Epaules 18
Fesse 19
Filet 35
Lard salé 20
Jambon, L.B.F. 25
Jambon, épaule 17
Bacon L.B.F. 37
Jambon cuit 30

SAUCISSE

La Belle Fermière 28
Porc 20
Régat 15
Boeufs 12 1/2
"Porterhouse" 38
Bologne L. B. F. 15

VEAU DE LAIT

Fesse entière 17
Longe 18
Epaule 13
Devant 07

Ris 45
Foie franché 20
Langues 20
AGNEAU DU PRINTEMPS
Devant 1.75
Derrière 3.00
AGNEAU D'HIVER
Quartier derrière 22
Gigot 23
Longe 23
Quartier devant 13

LE SUCRE

Prix fournis par la maison La-Porte-Hudon-Hébert, Limitée:
Granulé, 100 lbs, jute 5.25
Granulé, 100 lbs, coton 5.00
Cassonade no 1, 100 lbs 4.90
Cassonade no 3, 100 lbs 4.80

FRUITS ET LEGUMES

Prix fournis par la maison PARENT, GUYER et CIE, 74, marché Bonsecours:
FRUITS
Melon d'eau 75
Tomates mexicaines 4.00 à 4.50
Oranges Sunkist Navel 3.50
Pampelmousses Florida 1.25 à 1.75
Bananes, 1 régime 2.00
Citrons Messina 4.25
Citrons Cal 3.00 à 3.75
Cerises, 8 lbs 3.75
Cantaloup "54" 70

POMMES EN BOITE

Pommes McIntosh, toute grosseur 1.75 à 2.25
Pommes Golden Delicious 2.25
Pommes Winesap 3.00

LEGUMES

Salade iceberg, 6 d. Arizona 6.75
Pâté américain 1.50
Pâté de foie 40
Ail, lb 20
Pommes de terre, P. E. par 80 lbs 45
Pommes de terre N.B. 45
Aubergines 5.00
Piment vert 5.00
Radis, douz. canadien 20
Chicorée, 5 douz. 25
Carottes Texas, 4 douz. 250
Choux-fleurs 275
Choux, 5 douz. 25
Fèves vertes 250
Fèves jaunes 250
Pois verts 225
Concombre canadien, 2 douz. 225
Céleri Bermudes, crête 3.50
Concombre américain 5.00 à 5.50
Choux 1/2 crête 1.50

La semaine au Curb

Tableau des fluctuations complété par la maison GARNEAU & OUSTOUY, Imprimeur, 41, rue St-Jacques, Montréal.
Valeurs
Brew & Dist. 65
Brew Corp. 3 1/2 3 1/2 3 1/2 3 1/2
Can. Mailing 33 32 32 32
Can. Paper 105 110 110 100
Dom. Stores 7 1/2 7 1/2 7 1/2 7 1/2
Hir. Walker 24 25 24 24 1/2
Int. Util. "B" 35 35 35 35
Melchers 9 1/2 11 9 1/2
Reg. Knitting 3.80 3.80 3.70 3.75
PETROLES
Brit. Am. Oil 16 1/4 16 1/4 15 1/4 16 1/4
Imperial 20 20 20 20
Imp. Oil 22 22 22 22
Int. Pet. 39 39 34 34 35
Big Missouri 70 70 70 70
Dome Mines 41 10 41 10 41 10
Hewley Gold 83 83 83 84
S. & W. 52 52 51 51
Lobel Oro 06 06 5 3/4 5 3/4
McWatters 122 127 109 128
4 Grand 105 105 100 100
Sherr Gordon 83 83 83 82
Sienco 291 291 273 280
Sullivan 23 23 24 24
Sullivan 61 58 58 58
T. Hughes 415 420 410 420
Wright Harg 840 840 840 840

Fruits et légumes

Les wagons suivants de fruits et de légumes sont arrivés à Montréal pendant la semaine finissant le 28 mai 1935:
Pommes 2
Autres fruits 34 12 2
Bananas 62 12 20
Autres fruits tropicaux 62 12 48
Oignons 2
Pommes de terre 39 32 91
Autres légumes 9 62

Le total de la semaine dernière était de 360 wagons.

POMMES: Les approvisionnements domestiques sont très faibles et la demande pour les espèces en saison n'est que stagnante. Les McIntosh et les Winesaps de la Colombie britannique varient de \$1.75 à \$2.00. Il existe une assez bonne demande pour un wagon de pommes en mannes de très bonne qualité venant de l'Ontario. Baldwin No 1 \$2.15 à \$2.25; Ben Davis \$1.99 à \$2.00; Delicieux \$2.90 à \$3.00; Spies \$3.40 à \$3.50; Starks \$2.15 à \$2.25. Il s'offre un peu de McIntosh de Québec à \$2.00 et de \$1.75 à \$2.00 la douzaine de \$3.50 à \$6.00 le baril. Les Starks de la Nouvelle-Ecosse sont de \$3.50 à \$4.00. Les espèces en caisse de la Nouvelle-Zélande sont l'objet d'une assez bonne demande et les prix restent soutenus. Les Dailies de Jonathan de \$2.50 à \$2.75 et les Beauté de \$2.00 à \$2.25.

TOMATES: Les quantités de tomates de

serres offertes, venant de l'Ontario, sont assez considérables et la demande est assez bonne. Les paniers de 15 livres se vendent 15c à 16c la livre tandis que les foibles approvisionnements venant de la Nouvelle-Ecosse varient de 14c à 16c. Les stocks de tomates du Mexique sont plus abondants et le prix reste ferme à \$3.00 la douzaine.

OIGNONS: Presque tous les approvisionnements locaux ont été écoulés. Les Rouges et les Jaunes de l'Ontario sont très rares. Les Rouges obtiennent \$2.75 à \$3.00 la douzaine et les Jaunes \$2.25 à \$2.50 pour la même quantité. Les oignons du type d'Espagne importés du Chili s'obtiennent maintenant de \$2.25 à \$2.50 et les oignons d'Egypte font de \$6.00 à \$6.25 le sac de 112 livres.

POMMES: "TERRE" Il s'offre beau-

coup de pommes de terre mais la demande est plus ferme et les prix un peu plus élevés. Les Montagnes Vertes de l'I.P.E. sont maintenant cotées 48c le sac de 80 livres; celles du N.B. 45c et celles du Québec 38c à 43c. Les quantités importées sont assez faibles et s'écoulent lentement. Les pommes de terre des Bermudes sont de \$1.75 à \$2.00 le cagot de 50 livres pour les No 1; les barils de No 1 venant de Cuba obtiennent de \$2.25 à \$2.50 et les sacs de 100 livres de No 2 de \$2.25 à \$2.50.

RHUBARBE: Il s'offre de fortes quan-

tités de rhubarbe sur les marchés locaux et la demande est bonne à 15c la douzaine de boîtes.

ASPERGES: Les asperges de l'Ontario

sont assez abondantes et se vendent bien de \$1.00 à \$1.10 le panier de 11 pintes d'ORANGES: Il y a une assez grande

abondance de concombres de serre de l'Ontario et la demande est plutôt stable. Les paniers de 11 pintes se vendent \$1.65 à \$1.75 et les cartons de 2 douzaines de \$2.25 à \$2.50. Les mannes importées de l'I.P.E. du Texas se vendent plus facilement que les approvisionnements domestiques, de \$4.25 à \$4.75 la manne.

LAITIUE: La laitiue des couches chaudes locales arrive en plus grande quantité et se vend 40c à 50c la douzaine de grosses boîtes. Les boîtes de la Californie obtiennent un prix plus élevé de \$2.25 à \$6.00 la caisse.

RADIS: Les radis des couches chaudes locales sont très abondants et se vendent bien à 15c la douzaine de boîtes.

ÉCHALOTES: Les échalotes d'Espagne sont en bonne demande pour les quantités abondantes d'échalotes des couches chaudes de 25c à 30c la douzaine de boîtes.

CAROTTES: Les carottes nouvellement arrivées de la Californie sont assez bien demandées de \$2.25 à \$7.25.

VALÉNCIENNES: Les valenciennes plus que d'habitude peu abondantes au terminus de gros local et leurs prix varient de \$2.25 à \$2.50.

ANANAS: Très bonne demande pour les ananases de Cuba offerts en quantités abondantes de \$2.25 à \$2.50 le cagot.

PASTèques: Assez bonne demande pour les fruits du Kentucky de bonne qualité et en bon état, de 21c à 23c la pinte.

CHOUX: Il s'offre plus de choux locaux. De forts approvisionnements de choux verts importés se vendent bien; ceux du Mississippi \$2.65 à \$2.75 la caisse et ceux de la Virginie \$1.40 à \$1.50 la manne.

CÉLÉRI: Stocks venant des Bermudes et de la Californie assez abondants. Une demande de \$2.25 et \$3.00 le cagot respectivement.

Division des fruits, Ministère de l'Agriculture.

Revue Commerciale Danaise (avril-juin)
Le Danemark à l'Exposition Universelle de Bruxelles — Le pavillon du Danemark — Le Danemark, sa culture, ses produits d'exportation (agriculture, industrie, pêche) — Les films danois à l'Exposition de Bruxelles — Liste des exposants danois.

AVIS

Aux obligataires de la Compagnie Immobilière des Chevaliers de Colomb d'Ottawa, Succursale Bayswater Limitée.

PRENEZ AVIS qu'une assemblée générale spéciale des obligataires de la Compagnie Immobilière des Chevaliers de Colomb d'Ottawa, Succursale Bayswater Limitée, aura lieu aux bureaux de THE TORONTO GENERAL TRUSTS CORPORATION, 42 rue Saint-Jacques, à Montréal, le lundi, 24ème jour de juin 1935, à une heure de l'après-midi (heure normale de l'est), aux fins de considérer les mesures à adopter pour la protection des intérêts des obligataires, à raison du défaut de paiement du principal et des intérêts dus en vertu de certain acte de fiducie passé entre ladite Compagnie Immobilière des Chevaliers de Colomb d'Ottawa, Succursale Bayswater Limitée et THE TORONTO GENERAL TRUSTS CORPORATION, agissant comme fiduciaires pour les obligataires, en date du 31 décembre 1924, et de taxes dues sur les obligations à la date du 24ème jour de juin 1935, à une heure de l'après-midi (heure normale de l'est), aux fins de considérer les mesures à adopter pour la protection des intérêts des obligataires, à raison du défaut de paiement du principal et des intérêts dus en vertu de certain acte de fiducie passé entre ladite Compagnie Immobilière des Chevaliers de Colomb d'Ottawa, Succursale Bayswater Limitée et THE TORONTO GENERAL TRUSTS CORPORATION, agissant comme fiduciaires pour les obligataires, en date du 31 décembre 1924, et de taxes dues sur les obligations à la date du 24ème jour de juin 1935, à une heure de l'après-midi (heure normale de l'est), aux fins de considérer les mesures à adopter pour la protection des intérêts des obligataires, à raison du défaut de paiement du principal et des intérêts dus en vertu de certain acte de fiducie passé entre ladite Compagnie Immobilière des Chevaliers de Colomb d'Ottawa, Succursale Bayswater Limitée et THE TORONTO GENERAL TRUSTS CORPORATION, agissant comme fiduciaires pour les obligataires, en date du 31 décembre 1924, et de taxes dues sur les obligations à la date du 24ème jour de juin 1935, à une heure de l'après-midi (heure normale de l'est), aux fins de considérer les mesures à adopter pour la protection des intérêts des obligataires, à raison du défaut de paiement du principal et des intérêts dus en vertu de certain acte de fiducie passé entre ladite Compagnie Immobilière des Chevaliers de Colomb d'Ottawa, Succursale Bayswater Limitée et THE TORONTO GENERAL TRUSTS CORPORATION, agissant comme fiduciaires pour les obligataires, en date du 31 décembre 1924, et de taxes dues sur les obligations à la date du 24ème jour de juin 1935, à une heure de l'après-midi (heure normale de l'est), aux fins de considérer les mesures à adopter pour la protection des intérêts des obligataires, à raison du défaut de paiement du principal et des intérêts dus en vertu de certain acte de fiducie passé entre ladite Compagnie Immobilière des Chevaliers de Colomb d'Ottawa, Succursale Bayswater Limitée et THE TORONTO GENERAL TRUSTS CORPORATION, agissant comme fiduciaires pour les obligataires, en date du 31 décembre 1924, et de taxes dues sur les obligations à la date du 24ème jour de juin 1935, à une heure de l'après-midi (heure normale de l'est), aux fins de considérer les mesures à adopter pour la protection des intérêts des obligataires, à raison du défaut de paiement du principal et des intérêts dus en vertu de certain acte de fiducie passé entre ladite Compagnie Immobilière des Chevaliers de Colomb d'Ottawa, Succursale Bayswater Limitée et THE TORONTO GENERAL TRUSTS CORPORATION, agissant comme fiduciaires pour les obligataires, en date du 31 décembre 1924, et de taxes dues sur les obligations à la date du 24ème jour de juin 1935, à une heure de l'après-midi (heure normale de l'est), aux fins de considérer les mesures à adopter pour la protection des intérêts des obligataires, à raison du défaut de paiement du principal et des intérêts dus en vertu de certain acte de fiducie passé entre ladite Compagnie Immobilière des Chevaliers de Colomb d'Ottawa, Succursale Bayswater Limitée et THE TORONTO GENERAL TRUSTS CORPORATION, agissant comme fiduciaires pour les obligataires, en date du 31 décembre 1924, et de taxes dues sur les obligations à la date du 24ème jour de juin 1935, à une heure de l'après-midi (heure normale de l'est), aux fins de considérer les mesures à adopter pour la protection des intérêts des obligataires, à raison du défaut de paiement du principal et des intérêts dus en vertu de certain acte de fiducie passé entre ladite Compagnie Immobilière des Chevaliers de Colomb d'Ottawa, Succursale Bayswater Limitée et THE TORONTO GENERAL TRUSTS CORPORATION, agissant comme fiduciaires pour les obligataires, en date du 31 décembre 1924, et de taxes dues sur les obligations à la date du 24ème jour de juin 1935, à une heure de l'après-midi (heure normale de l'est), aux fins de considérer les mesures à adopter pour la protection des intérêts des obligataires, à raison du défaut de paiement du principal et des intérêts dus en vertu de certain acte de fiducie passé entre ladite Compagnie Immobilière des Chevaliers de Colomb d'Ottawa, Succursale Bayswater Limitée et THE TORONTO GENERAL TRUSTS CORPORATION, agissant comme fiduciaires pour les obligataires, en date du 31 décembre 1924, et de taxes dues sur les obligations à la date du 24ème jour de juin 1935, à une heure de l'après-midi (heure normale de l'est), aux fins de considérer les mesures à adopter pour la protection des intérêts des obligataires, à raison du défaut de paiement du principal et des intérêts dus en vertu de certain acte de fiducie passé entre ladite Compagnie Immobilière des Chevaliers de Colomb d'Ottawa, Succursale Bayswater Limitée et THE TORONTO GENERAL TRUSTS CORPORATION, agissant comme fiduciaires pour les obligataires, en date du 31 décembre 1924, et de taxes dues sur les obligations à la date du 24ème jour de juin 1935, à une heure de l'après-midi (heure normale de l'est), aux fins de considérer les mesures à adopter pour la protection des intérêts des obligataires, à raison du défaut de paiement du principal et des intérêts dus en vertu de certain acte de fiducie passé entre ladite Compagnie Immobilière des Chevaliers de Colomb d'Ottawa, Succursale Bayswater Limitée et THE TORONTO GENERAL TRUSTS CORPORATION, agissant comme fiduciaires pour les obligataires, en date du 31 décembre 1924, et de taxes dues sur les obligations à la date du 24ème jour de juin 1935, à une heure de l'après-midi (heure normale de l'est), aux fins de considérer les mesures à adopter pour la protection des intérêts des obligataires, à raison du défaut de paiement du principal et des intérêts dus en vertu de certain acte de fiducie passé entre ladite Compagnie Immobilière des Chevaliers de Colomb d'Ottawa, Succursale Bayswater Limitée et THE TORONTO GENERAL TRUSTS CORPORATION, agissant comme fiduciaires pour les obligataires, en date du 31 décembre 1924, et de taxes dues sur les obligations à la date du 24ème jour de juin 1935, à une heure de l'après-midi (heure normale de l'est), aux fins de considérer les mesures à adopter pour la protection des intérêts des obligataires, à raison du défaut de paiement du principal et des intérêts dus en vertu de certain acte de fiducie passé entre ladite Compagnie Immobilière des Chevaliers de Colomb d'Ottawa, Succursale Bayswater Limitée et THE TORONTO GENERAL TRUSTS CORPORATION, agissant comme fiduciaires pour les obligataires, en date du 31 décembre 1924, et de taxes dues sur les obligations à la date du 24ème jour de juin 1935, à une heure de l'après-midi (heure normale de l'est), aux fins de considérer les mesures à adopter pour la protection des intérêts des obligataires, à raison du défaut de paiement du principal et des intérêts dus en vertu de certain acte de fiducie passé entre ladite Compagnie Immobilière des Chevaliers de Colomb d'Ottawa, Succursale Bayswater Limitée et THE TORONTO GENERAL TRUSTS CORPORATION, agissant comme fiduciaires pour les obligataires, en date du 31 décembre 1924, et de taxes dues sur les obligations à la date du 24ème jour de juin 1935, à une heure de l'après-midi (heure normale de l'est), aux fins de considérer les mesures à adopter pour la protection des intérêts des obligataires, à raison du défaut de paiement du principal et des intérêts dus en vertu de certain acte de fiducie passé entre ladite Compagnie Immobilière des Chevaliers de Colomb d'Ottawa, Succursale Bayswater Limitée et THE TORONTO GENERAL TRUSTS CORPORATION, agissant comme fiduciaires pour les obligataires, en date du 31 décembre 1924, et de taxes dues sur les obligations à la date du 24ème jour de juin 1935, à une heure de l'après-midi (heure normale de l'est), aux fins de considérer les mesures à adopter pour la protection des intérêts des obligataires, à raison du défaut de paiement du principal et des intérêts dus en vertu de certain acte de fiducie passé entre ladite Compagnie Immobilière des Chevaliers de Colomb d'Ottawa, Succursale Bayswater Limitée et THE TORONTO GENERAL TRUSTS CORPORATION, agissant comme fiduciaires pour les obligataires, en date du 31 décembre 1924, et de taxes dues sur les obligations à la date du 24ème jour de juin 1935, à une heure de l'après-midi (heure normale de l'est), aux fins de considérer les mesures à adopter pour la protection des intérêts des obligataires, à raison du défaut de paiement du principal et des intérêts dus en vertu de certain acte de fiducie passé entre ladite Compagnie Immobilière des Chevaliers de Colomb d'Ottawa, Succursale Bayswater Limitée et THE TORONTO GENERAL TRUSTS CORPORATION, agissant comme fiduciaires pour les obligataires, en date du 31 décembre 1924, et de taxes dues sur les obligations à la date du 24ème jour de juin 1935, à une heure de l'après-midi (heure normale de l'est), aux fins de considérer les mesures à adopter pour la protection des intérêts des obligataires, à raison du défaut de paiement du principal et des intérêts dus en vertu de certain acte de fiducie passé entre ladite Compagnie Immobilière des Chevaliers de Colomb d'Ottawa, Succursale Bayswater Limitée et THE TORONTO GENERAL TRUSTS CORPORATION, agissant comme fiduciaires pour les obligataires, en date du 31 décembre 1924, et de taxes dues sur les obligations à la date du 24ème jour de juin 1935, à une heure de l'après-midi (heure normale de l'est), aux fins de considérer les mesures à adopter pour la protection des intérêts des obligataires, à raison du défaut de paiement du principal et des intérêts dus en vertu de certain acte de fiducie passé entre ladite Compagnie Immobilière des Chevaliers de Colomb d'Ottawa, Succursale Bayswater Limitée et THE TORONTO GENERAL TRUSTS CORPORATION, agissant comme fiduciaires pour les obligataires, en date du 31 décembre 1924, et de taxes dues sur les obligations à la date du 24ème jour de juin 1935, à une heure de l'après-midi (heure normale de l'est), aux fins de considérer les mesures à adopter pour la protection des intérêts des obligataires, à raison du défaut de paiement du principal et des intérêts dus en vertu de certain acte de fiducie passé entre ladite Compagnie Immobilière des Chevaliers de Colomb d'Ottawa, Succursale Bayswater Limitée et THE TORONTO GENERAL TRUSTS CORPORATION, agissant comme fiduciaires pour les obligataires, en date du 31 décembre 1924, et de taxes dues sur les obligations à la date du 24ème jour de juin 1935, à une heure de l'après-midi (heure normale de l'est), aux fins de considérer les mesures à adopter pour la protection des intérêts des obligataires, à raison du défaut de paiement du principal et des intérêts dus en vertu de certain acte de fiducie passé entre ladite Compagnie Immobilière des Chevaliers de Colomb d'Ottawa, Succursale Bayswater Limitée et THE TORONTO GENERAL TRUSTS CORPORATION, agissant comme fiduciaires pour les obligataires, en date du 31 décembre 1924, et de taxes dues sur les obligations à la date du 24ème jour de juin 1935, à une heure de l'après-midi (heure normale de l'est), aux fins de considérer les mesures à adopter pour la protection des intérêts des obligataires, à raison du défaut de paiement du principal et des intérêts dus en vertu de certain acte de fiducie passé entre ladite Compagnie Immobilière des Chevaliers de Colomb d'Ottawa, Succursale Bayswater Limitée et THE TORONTO GENERAL TRUSTS CORPORATION, agissant comme fiduciaires pour les obligataires, en date du 31 décembre 1924, et de taxes dues sur les obligations à la date du 24ème jour de juin 1935, à une heure de l'après-midi (heure normale de l'est), aux fins de considérer les mesures à adopter pour la protection des intérêts des obligataires, à raison du défaut de paiement du principal et des intérêts dus en vertu de certain acte de fiducie passé entre ladite Compagnie Immobilière des Chevaliers de Colomb d'Ottawa, Succursale Bayswater Limitée et THE TORONTO GENERAL TRUSTS CORPORATION, agissant comme fiduciaires pour les obligataires, en date du 31 décembre 1924, et de taxes dues sur les obligations à la date du 24ème jour de juin 1935, à une heure de l'après-midi (heure normale de l'est), aux fins de considérer les mesures à adopter pour la protection des intérêts des obligataires, à raison du défaut de paiement du principal et des intérêts dus en vertu de certain acte de fiducie passé entre ladite Compagnie Immobilière des Chevaliers de Colomb d'Ottawa, Succursale Bayswater Limitée et THE TORONTO GENERAL TRUSTS CORPORATION, agissant comme fiduciaires pour les obligataires, en date du 31 décembre 1924, et de taxes dues sur les obligations à la date du 24ème jour de juin 1935, à une heure de l'après-midi (heure normale de l'est), aux fins de considérer les mesures à adopter pour la protection des intérêts des obligataires, à raison du défaut de paiement du principal et des intérêts dus en vertu de certain acte de fiducie passé entre ladite Compagnie Immobilière des Chevaliers de Colomb d'Ottawa, Succursale Bayswater Limitée et THE TORONTO GENERAL TRUSTS CORPORATION, agissant comme fiduciaires pour les obligataires, en date du 31 décembre 1924, et de taxes dues sur les obligations à la date du 24ème jour de juin 1935, à une heure de l'après-midi

COIN DES JEUNES

Vacances à l'étranger

Un bon nombre de mes amies et amis du Coin auront sans doute l'avantage, durant les vacances, d'aller passer quelques jours ou peut-être quelques semaines en villégiature, chez des parents ou des amis. Tant mieux alors; rien ne fait du bien à l'esprit et au corps que ces petites fugues hors du décor ordinaire. Cela détend et repose si parfaitement!

De vos ébats sur les plages ou au bord de la rivière, de vos courses dans les champs et les bois, puisiez-vous rapporter un teint qui annonce la vigueur, ainsi qu'un esprit rafraîchi, bien disposé à reprendre sérieusement la vie laborieuse que recommencera certain jour du mois de septembre.

Mais n'anticipons pas. Le mot que j'ai à dire aujourd'hui appartient à un tout autre ordre d'idées. Il y a, chers amis lecteurs, des enfants qui, lorsqu'ils sont en villégiature, éloignés de leurs parents, se révèlent tout autres qu'on les croit. Des conseils de sagesse et d'obéissance recueillis de leur père ou de leur mère, ils semblent n'avoir aucune souvenance, tellement ils profitent sans aucune restriction de la liberté qui leur est temporairement offerte.

Piùtôt dociles sous l'oeil maternel, les voilà transformés en vrais petits diables dès qu'ils sentent la distance les en séparer; ils se font vite maîtres de la place et bousculent tout sur leur passage; ils ont l'intention de s'amuser et sont bien décidés à ne rien négliger pour y arriver. Et les pauvres parents, après avoir tout fait pour que leurs enfants soient sages et charmants,

voient qualifier ceux-ci de mal élevés; car un jugement porté sur l'enfant à vite fait de jaillir sur les parents, comme on remonte naturellement de l'effet à la cause.

Si donc, chers enfants, quelques-uns parmi vous n'ont pas la bosse de la sagesse et de la docilité, eh bien, par simple fierté pour votre famille, par patriotisme aussi (si vous êtes dans un autre pays que le vôtre), surveillez-vous quand vous êtes à l'étranger. Ce que vous n'osez faire dans votre famille parce que vous seriez sûrement grondés, évitez-le également ailleurs. Ce sera à votre avantage autant et même plus qu'à celui des vôtres, puisque la famille chez qui vous aurez été en promenade, si elle vous a trouvés insupportables, ne vous invitera certainement plus, tandis qu'un enfant aimable et docile est toujours désiré et aimé.

L'amie LINE



Affiliés à la Société Canadienne d'Histoire Naturelle

Directeur général: R. F. Adrien, C.S.C., aux soins de l'Université de Montréal.
Sous-directeur: R. F. Adrien, C.S.C., aux soins de l'Université de Montréal.
Secrétaire général: M. Jules Brunel, Institut botanique, Université de Montréal.
Trésorier: M. Jacques Rousseau, Institut botanique, Université de Montréal.

CHEFS DE SERVICE

Botanique: R. F. Marie-Victorin, F.E.C., Institut Botanique, Université de Montréal.
Zoologie: Dr. Georges Prefontaine, laboratoire Zoologie, Université de Montréal.
Entomologie: Gustave Chagnon, Laboratoire de zoologie, Université de Montréal.
Minéralogie-Géologie: R. P. Léo Morin, C.S.C., Collège de Saint-Laurent.
Publicité: R. F. Narcisse-Denis, F.E.C., Mont St-Louis, rue Sherbrooke est, Montréal.
No 213 1er JUIN 1935

Exposition régionale des C. J. N.

Au collège de Notre-Dame de la Côte-des-Neiges
Montréal - Du 14 au 20 octobre

L'arboletum du collège N.-Dame - Sixième liste

Samedi prochain, le 8 juin, aura lieu au Collège Notre-Dame l'inauguration officielle du nouveau parc arboletum. Ce coin de terrain, connu autrefois sous le nom méprisant de *carrière*, a subi des transformations telles que l'on ne s'y reconnaît plus. Qu'on soit bien convaincu cependant que cette création nouvelle n'est pas l'effet d'un caprice ou d'un simple désir d'embellissement: l'arboletum est destiné à faire connaître à nos élèves et aux visiteurs — ce parc étant ouvert au public — la beauté de nos arbres, arbrisseaux, fleurs, etc. C'est donc un complément d'éducation offert à tous, et chacun doit être fier de cette initiative qui tend à combler une triste lacune chez nous.

Tout le monde est invité à la cérémonie d'inauguration, et tout spécialement, il va sans dire, les Cercles des Jeunes Naturalistes. Nombre de personnages haut placés seront présents, et tout s'annonce pour être fort intéressant. La date: le samedi 8 juin, l'heure: deux heures et demie de l'après-midi. Bienvenue à tous.

Avec cette cérémonie coïncidera l'exposition annuelle de dessin au Collège. Cet événement ne manque pas d'attirer chaque année nombre de visiteurs. Que l'on profite donc de l'occasion pour faire d'une pierre deux coups.

Sixième liste des Cercles exposants:

101. Mille-Isles, Ecole des FF. de Saint-Gabriel, Ste-Thérèse-de-Blainville, Qué.
102. Montagnard (Le), Collège de St-Laurent, St-Laurent, près Montréal.
103. Montfort, Ecole des FF. de St-Gabriel, Acton Vale, Qué.
104. Mont-Laurier-des-Laurentides, Ecole normale du Christ-Roi, Mont-Laurier, Qué.
105. Mont-Saint-Bernard, Mt-Saint-Bernard, Sorel, Qué.
106. Nielle-des-Bis, Ecole S.-Antoine, N.-D. de Grâce, Montréal.
107. Notre-Dame, Collège Notre-Dame, Côte-des-Neiges, Montréal.
108. Notre-Dame-de-la-Valle, Ecole des SS. de Ste-Anne, 95 Parc Georges-Etienne-Cartier, MtL.
109. N.-D.-de-l'Étoile, Acad. N.-D. du Cénacle, 125 rue Short, Sherbrooke, Qué.
110. N.-D.-de-Lourdes, Pensionnat de Ste-Anne, Rigaud, Qué.
111. N.-D.-de-St-Croix, Acad. St-Alfred, St-Laurent, Montréal.
112. N.-D.-des-Anges, Pensionnat N.-D.-des-Anges, St-Laurent, près Montréal.
113. Notre-Dame-des-Champs, Académie Marie-Anne, 6690 rue S.-Dominique, Montréal.
114. Notre-Dame-des-Ecoles, Ecole Normale, 2330 rue Sherbrooke Ouest, Montréal.
115. Notre-Dame-des-Lilas, Académie Ste-Philomène, Rosemont, Montréal.
116. Notre-Dame-des-Lis, Ecole des SS. de Ste-Anne, 95 Parc Georges-Etienne-Cartier, Montréal.
117. Notre-Dame-des-Neiges, Aca-

démie N.-D.-des-Neiges, Côte-des-Neiges, Montréal.

118. Notre-Dame-des-Victoires, Ecole des SS. de Ste-Croix, 10780 rue Laverdure, Ahuntsic, Montréal.
119. Notre-Dame-du-Mont, Académie Ste-Philomène, Rosemont, Montréal.
120. Notre-Dame-du-Puy, Ecole S.-Eusèbe, 2315 rue Fullum, Montréal.

Le Secrétaire du Comité d'Organisation.

Une assemblée du cercle Olier

OU IL Y AURAIT DES SUGGESTIONS POUR D'AUTRES CERCLES

Pour répondre à l'invitation de M. le Principal, le Cercle Olier des Jeunes Naturalistes s'est réuni en assemblée générale à l'issue de la classe de jour afin de procéder à la réorganisation de son effectif et à l'élection de ses officiers pour l'année courante.

Dès le début de l'assemblée, M. le Principal nous a fait connaître les règlements nouveaux que lui a soumis M. le Directeur et qu'il a approuvés entièrement. Ces règlements sont comme suit:

Feront partie du cercle comme:

- 1° "Membres Seniors," de droit, tous les élèves de 8e année. Ces membres seront appelés à donner des causeries sur des sujets déterminés.
- 2° Membres Juniors: les élèves des classes de 7ème, 6ème, 5ème et 4ème années, recommandés par leurs professeurs respectifs et qui ont manifesté de l'intérêt pour les choses scientifiques. Ces membres fourniront leur concours dans la confection des collections projetées. Le cercle est sous la direction immédiate de M. le Principal assisté d'un professeur qui agit comme directeur du cercle.

Les officiers du cercle sont les suivantes. Un président, un 1er vice-président, un 2e vice-président, un secrétaire, un secrétaire-adjoint, un bibliothécaire, un assistant-bibliothécaire. Ces officiers sont choisis parmi les dix meilleurs élèves de 8ème année. Seuls les élèves de 8ème année ont droit de vote à l'élection de ces officiers. Chacune des classes 7, 6, 5 et 4 élit à son tour, parmi ses membres, un conseiller servant d'agent de liaison entre les 2 groupes. Les assemblées auront lieu deux fois le mois aux jours et heures désignés par M. le Principal. L'organisation de ces assemblées sera comme suit:

- 1° Prière, appel des membres, lecture des minutes.
- 2° Petite causerie sur un sujet donné par un membre du cercle de 8ème année.
- 3° Appréciation de la causerie par un autre membre avec renseignements supplémentaires.
- 4° Production d'un film éducatif et intéressant.
- 5° Production des travaux de collection en voie d'exécution.
- 6° Suggestions pratiques de M. le Principal et de M. le Directeur.

Chacun des officiers élus fut invité ensuite à dire quelques mots de remerciements, ce dont il s'acquitta de son mieux.

Dans ces conditions, notre cercle se compose actuellement de 115 membres dont 40 membres actifs et 75 membres adjoints tenus d'assister aux causeries données par les membres actifs et devant four-

CHARBON
\$5.00 et plus.
3,000 cordes d'ériche, 8.00 à 10.00
WILSON FRERES
Jes. CHARLEBOIS, prop.
AMHest 7153.

nir leur concours dans les activités du cercle.

Les sujets des causeries déterminés par M. le Directeur pour la saison 1935 sont les suivants:

10. Les trois règnes dans la nature, par M. R. Lavallée. Réplique, M. Dubord;
20. Classification des animaux, par M. M. Beaulieu. Réplique, M. Gariépy;
30. Nos amis les oiseaux, par M. L. La Terre. Réplique, M. Méti-
40. Le monde des insectes, par M. C. Lefebvre. Réplique, M. Fort-
50. Le squelette humain, par M. C. Durocher. Réplique, M. Pommin-
60. Une plante et ses parties, par M. L. Renaud. Réplique, M. Brien;
70. Description de la feuille, par M. G. Brière. Réplique, M. Sénécal;
80. La fleur et ses parties, par M. P.-E. Gagné. Réplique, M. Beaudoin;
90. La confection d'un herbier, par M. P. Laferrère. Réplique, M. Pion;
100. Ma collection d'insectes, par M. St-Amour. Réplique, M. Riopel.

Travail suggéré pour les vacances de Noël:

10. Commencer une collection d'images représentant des animaux quadrupèdes, des oiseaux, des poissons, des fleurs, des drapeaux ou autres choses instructives;
20. Préparer une boîte vitrée en prévision d'une collection d'insectes, de minéraux, de coquillages, etc., suivant les conseils de M. le Directeur.

Pour terminer l'assemblée, M. le Principal, au moyen d'un film (éducatif) très instructif, nous fit faire un voyage à travers la Méditerranée, faisant escale à Cadix, Gibraltar, Alger, Monaco, Naples et le Vésuve, Venise, Le Caire, Jérusalem pour en admirer toutes les beautés.

Louis La TERREUR
Secrétaire
Décembre, 1934.

Boîte aux questions

Q. Je vous envoie un petit insecte que j'ai capturé dans une fourmière. Voulez-vous me dire son nom et son genre de vie? Si la capture vous intéresse, je vous autorise volontiers à la conserver.

F. W. Collège Notre-Dame, Hull.

R. Votre capture est en effet très intéressante, et je profite de votre permission en retenant l'insecte pour nos collections.

C'est de coléoptère *Xenodusa* cava de la famille des Staphylinides. L'intéressant insecte vit en effet dans les fourmis, les fourmis, le tolèrent, et même le soignent et le caressent pour en obtenir un exsudat qui s'épanche par des pores ou papilles placés sur le bord dorsal de son abdomen. Elles lèchent cette substance sucrée qui n'est pas un aliment, mais bien un excitant agréable dont elles raffolent.

Les insectes myrmécophiles possèdent presque tous cette faculté de sécréter un liquide dont leurs hôtes sont extrêmement avides et qui leur procure une sorte d'intoxicant, comparable à certaines maladies sociales comme par exemple l'alcoolisme, parce qu'elle mène aux mêmes aberrations.

Beaucoup d'insectes vivent dans les nids de fourmis en parfait accord avec leurs hôtes. On y voit non seulement de nombreux Coléoptères, mais des Hémiptères, des larves de Diptères, de Lépidoptères et même de petits acariens.

L'entomologiste sérieux qui désire pénétrer les mystères de la vie des insectes se trouve ici en face d'un champ d'étude rempli de merveilles.

G. G.

Très attrayante carte du Québec publiée par "Champlain Oil Products"

La Champlain Oil Products vient de publier une carte du vaste territoire compris entre la ville d'Oshawa, Ont., et les bords de l'Atlantique. Un soin particulier a été mis à exposer les différents centres de la province de Québec et des explications choisies sont données sur les diverses sources d'intérêt que présentent les villes et villages sillonnés par le système des routes provinciales. On peut s'en procurer, sans frais, chez tout vendeur de la Champlain Oil.

Causerie de la petite Pauline

La petite Pauline, protégée de l'Oeuvre du Service de l'enfance, prononcera une causerie sur la Semaine de l'Adoption, au poste CRGM, à 5 h. 40, ce soir.

Au Jeune Barreau

A une réunion intime organisée par le conseil du Jeune Barreau de Montréal, au Club Canadien, le 28 mai au soir, il y eut distribution des prix décernés par le conseil, et pour le débat oratoire qui avait eu lieu au Ritz-Carlton et dont Me Cecil H. MacNaughton s'était chargé, et pour l'essai juridique dont le comité se composait de Mes Paul Casey, Conrad Pelletier et Henri Monty.

Les juges de l'essai juridique dont le sujet portait sur les conventions matrimoniales dans la province de Québec étaient Mes Antonio Perreault, Rosario Genest et O. S. Tyndale. Ils étaient tous présents à cette réunion à laquelle le Bâtonnier, Me Arthur Vallée se fit un plaisir d'assister. Les gagnants de l'essai furent Mes Armand Pagé, Paul-G. Michaud et Jacques Fournier qui reçurent chacun un prix en argent pour leur travail; le premier prix avait une valeur de \$40.00; le deuxième de \$25.00 et le troisième de \$10.00.

Les bénéficiaires des prix accordés pour le débat oratoire furent Mes J.-O. Renaud et G. Edmond qui avaient remporté la palme et Mes Gaston Archambault et L. C. Carroll qui avaient été leurs adversaires. Les premiers reçurent chacun \$10.00 et les autres chacun \$5.00.

Après la distribution des prix, les juges du concours portèrent la parole ainsi que les heureux bénéficiaires. L'assemblée était sous la présidence de Me Raymond Hannen, président du Jeune Barreau.

Un goûter eut lieu ensuite, au cours duquel les aînés et leurs cadets discutèrent des sujets intéressant la profession et quelques suggestions furent faites au Bâtonnier qui promit d'y apporter tout son concours.

Les anciens de Berthierville

REUNION DES ANCIENS ET BUREAU DE PLACEMENT

On nous communique, avec prière de publier, l'appel suivant: Collège St-Joseph, Berthierville, P.Q.

Aux anciens de Berthierville, le 2 juin aura lieu au collège St-Joseph notre assemblée générale. Cette réunion donne lieu à de chaleureuses poignées de main, mille échanges de souvenirs, des surprises même lorsque nous retrouvons un tel et un tel marchand, cultivateur, banquier, négociant, celui-ci faisant son chemin dans la politique, plusieurs dans l'assurance, le service civil, enfin d'autres moins heureux, frappés par la crise que nous traversons, mais tous joyeux de se retrouver avec les "copains" et de se retremper dans l'atmosphère vivifiante de l'Alma Mater.

Notre grand désir serait de vous réunir, tous, chers anciens, jeunes et vieux, et de faire en sorte que la prochaine réunion soit la plus nombreuse et la plus gaie de toutes nos conventions passées.

Votre bureau de direction vous invite donc chaleureusement à assister à cette importante réunion dont la date a été fixée au 2 juin.

L'ordre du jour, qui commence par la messe à 10 heures 30 (heure solaire), comprendra, entre autres discussions, le problème angossant avec lequel se débattaient plusieurs de nos, surtout les jeunes, et vous devinez bien qu'il s'agit du chômage. Nous voulons essayer de le aider au moyen de notre bureau de placement, lequel, croyez-vous, est appelé à rendre de grands services.

Anciens, montrons notre reconnaissance envers le vieux collège, que l'enthousiasme guide notre décision et faisons-nous tous un devoir d'assister à cette importante réunion.

Rappelons-nous tous que notre cher collège compte sur ses anciens, comme il n'y a jamais compté jusqu'ici.

Afin d'accommoder un plus grand nombre d'anciens de faire le voyage, un autobus partira de chez Dupuis Frères dimanche matin, le 2 juin, à 8 h. 30 (heure avancée). Cet autobus sera à la disposition des anciens de Berthierville seulement et le passage est gratuit. Prière de retenir un siège en s'adressant au secrétaire, M. J.-A. Denis, 4569, rue Garnier. Tél: AMherst 5650.

Au revoir donc et au Deux juin prochain, c'est compris.

J.-G. Lafontaine, président
J.-A. Denis, secrétaire

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

LE "DEVOIR" compte sur vous...

VOUS avez certainement besoin d'impressions soignées: cartes d'affaires, cartes de visite, cartes de faire-part, cartes et tributs mortuaires, remerciements, convocations, programmes, menus, adresses, en-têtes de lettres et d'enveloppes, circulaires, etc.

NOUS sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte.

NOUS mettons à votre service une équipe de maîtres-ouvriers en art typographique. Voyez-nous ou téléphonez: notre représentant passera chez vous.

LE "DEVOIR"
430, rue Notre-Dame Est — Montréal

Mariage Caillé-Hawk

Mlle Jeannette Caillé, la jeune pianiste canadienne bien connue qui étudie son art depuis quatre ans à Londres, fille de M. et Mme J.-H. Caillé, de Montréal, a épousé hier, à Londres, M. le Dr W. Hawk, de Toronto, lui aussi en séjour d'études dans la capitale anglaise.

M. et Mme Hawk feront leur voyage de noces à Paris, puis se rendront en Allemagne où M. le Dr Hawk projette de continuer ses études, tandis que Mme Hawk continuera à travailler le piano avec des maîtres allemands.

A leur retour, M. et Mme Hawk habiteront Toronto et Mme Hawk y continuera sa carrière musicale sous son nom de Jeannette Caillé.

Réunion des anciens de l'Assomption

La réunion annuelle des Anciens élèves du collège de l'Assomption aura lieu le lundi, 3 juin. A 11 heures, le matin, il y aura une cérémonie à la chapelle, suivie d'un banquet. L'après-midi, les élèves inter-répondront "Le malade imaginaire" de Molière.

Tous les anciens sont cordialement invités. Le programme est à l'heure avancée.

Laval fête les Maristes

Demain, le 2 juin, Laval commémorera le cinquantenaire de l'arrivée des Frères Maristes au Canada. Tous les anciens sont invités. Voici les grandes lignes du programme des fêtes: 8 h. 30, de matin matin, départ de la maison du président de l'Amicale, M. Rosaire Lemay, 25 est, rue Laurier, 9 heures, arrivée au Collège, 10 h. 15, défilé vers l'église paroissiale, 10 h. 45, grand'messe; officiant, Mgr Conrad Chamois; sermon par M. l'abbé Elie Auclair, 12 heures, retour au collège où il y aura banquet, amusements, élection d'officiers, souper du bon vieux temps, parade aux flambeaux, etc.

Graphologie au "Devoir"

Lucienne — Très animée, active, sensible et remplie d'illusions, elle n'est pas sérieuse encore; mais elle peut le devenir. Elle a un fonds de bon sens et l'esprit pratique se développera en l'exerçant. Quelle est-elle? Elle réfléchit et d'approfondir un peu les choses.

Active, ardente à tout ce qu'elle fait, le cœur est bon et elle peut se dévouer. C'est une optimiste bienveillante et gaie qui voit le meilleur côté des gens et des choses, ce qui contribue à la rendre aimable.

Spontanée, enjouée, aimant à parler et à s'amuser. La volonté est active, ardente, autoritaire, tenace, et cependant assez souple pour favoriser une habileté très féminine.

Elle a de la sincérité mais elle communique peu ce qui la regarde intimement, et au besoin elle sait dissimuler. Naïve, crédule, pas toujours prudente, parce qu'elle ne se défie pas de ceux qu'elle ne connaît pas.

Sûre d'elle, un peu sans-gêne, elle a de l'initiative et elle fait beaucoup de projets dont la plupart sont chimériques.

Lola — Délicate, sensible et d'une tendresse contenue qui s'épanouira dans la confiance absolue. Lola a beaucoup de réflexion, de bon sens, d'activité et de sens pratique. Elle a du jugement et elle devine bien des choses, parce qu'elle est fine.

L'humour est variable et elle est sujette à des tristesses assez fréquentes et pas toujours justifiées.

Elle a des idées et des opinions personnelles auxquelles elle tient; elle contredit et discute avec chaleur pour les défendre. Vive, impatiente, elle a des petits emportements aussi subits que vite disparus. Un peu d'entêtement.

Volonté qui paraît plus forte qu'elle n'est: elle est plus impulsive que résolu, et elle subit trop l'influence pour être bien tenace.

Droite, sincère, loyale et constante dans ses affections. Une tendance à la susceptibilité est combattue par toutes les qualités généreuses qui développent la bienveillance.

Très active et très dévouée. Aucune vanité et une simplicité charmante qui attire la sympathie.

DUPUIS

Ouverts jusqu'à 10 heures ce soir

petits meubles non peints

Etagères
3 tablettes, modèle portatif. .39

Porte-jardinière
Bols franc, hauteur 23 pouces. Chacun. .79

Boîtes à cirage
Pratique dans la famille. Spécial, chacune. 1.00

Porte-journaux
..... .68

Etagères murales
..... .39

Etagères à pots de fleurs
..... 1.85

Ces articles sont tels qu'illustrés. Quatrième (Ste-Catherine)

Ces articles sont tels qu'illustrés. PL 5151 — Local 202

AVIS

Demeurez-vous dans l'un des endroits ci-dessous?

Téléphonez vos commandes au numéro: **11,000**

et nous paierons le coût de votre appel

- | | |
|--|--|
| <p>Abord à Plouffe
Cap St-Martin
Laval des Rapides
Pont Vieux
Roxboro
St-Dorothée
St-Eldon
St-Martin
Sagouay.</p> <p>Beloeil
McMasterville
Mont St-Hilaire
Otterburn Park
St-Hilaire.</p> <p>Chambly
Chambly Basin
Chambly Canton
Richelieu
St-Mathias.</p> <p>Lachine
Adirondack Jct.
Caughnawaga
Ditche
Dominion (Lachine)
Dorval
Highlands
Kanaawiki
Rockfield
Strathmore
Village LaSalle.</p> <p>Laprairie
Delson Jct.
St-Constant
St-Philippe de Laprairie.</p> <p>Longueuil
Boucherville
Montreal-Sud
St-Hubert.</p> | <p>Pre-aux-Trembles
Bout-de-l'Île
Laval de Montréal
Montréal-est
N.-D. des Victoires
Tétreauville.</p> <p>Pointe-Claire
Beaconsfield
Beaurépais
De Bizard
Lakeside
Ste-Geneviève
Valois.</p> <p>Ste-Anne de Bellevue
Baie D'Urfe
De Perrot
Sennerville.</p> <p>Saint-Bruno
Mont Bruno
St-Basile le Grand</p> <p>Saint-Eustache
Laval-sur-le-Lac
Plage Laval
St-Eustache-sur-le-Lac.</p> <p>Sainte-Rose
Greenfield Park
MacKayville.</p> <p>Saint-Lambert
Greenfield Park
MacKayville.</p> <p>Sainte-Thérèse
Rosemere
St-Jovier.</p> <p>St-Vincent de Paul
Rivière-des-Pratres
Montréal-Nord.</p> <p>Terrebonne
St-François de Sales.</p> |
|--|--|

Notes bien qu'en téléphonant ainsi votre commande vous n'avez pas à payer la taxe municipale de Montréal.

LIVRAISON GRATUITE

Dupuis Frères
ALBERT DUPUIS, président.
A. J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér.
ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

est bien confus dans sa petite tête légère.

Un bon gros cœur affectueux et généreux; elle sera certainement dévouée quand, au lieu de tout recevoir de ce côté, ce sera à son tour de donner.

Active, mais pas très constante dans ses travaux et l'enthousiasme des débuts est vite éteint.

Beaucoup de droiture, de sincérité et la naïveté crédule des enfants.

La volonté est surtout faite pour la résistance et se fait remarquer par une obstination habituelle. Elle peut cependant avoir de la résolution et de la fermeté, mais elle subit facilement les influences. Gaie et animée, elle aime le plaisir, l'imprévu, le roman et la fantaisie; elle est remplie d'illusions sur elle-même, les autres et la vie, et elle rêve une existence merveilleuse dont elle sera l'héroïne heureuse, car elle est très optimiste.

Elle est aussi facilement distraite et amusée que facilement attristée et elle n'a pas appris encore à cacher ses impressions.

Très franche, d'une naïveté d'enfant, elle a besoin d'une expansion qui est bien gênée par sa timidité.

Active, routinière, assez persévérante.

La volonté est résolue et ferme. Elle n'est pas naturellement docile et elle discute peut-être un peu trop; à certains moments cette disposition à contredire et à discuter la rend maussade. Un peu d'orgueil et une jolie simplicité d'enfant.

Margot — Imaginative, impressionnable, sensible et pas sérieuse, elle effleure tout sans rien approfondir et tout ce qu'elle a appris

Coupon graphologique

ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE

de JEAN DESHAYES

— ou —

"DEVOIR"

Samedi, 1er juin 1935. Bon pour 2 semaines

Un coupon valable et en usage en timbres-poste doit accompagner chaque envoi. Tous manuscrits doivent être à l'encre, sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie.

Adresses: Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.